

Groupe de recherche interdisciplinaire
en développement de l'Est du Québec

(G.R.I.D.E.Q.)

Université du Québec à Rimouski

No 10 Novembre 1982

Les interrelations entre
les industries des pâtes
et papiers et du sciage et
le développement économi-
que de l'Est du Québec de
1950 à 1980.

Jean SAINTONGE

DACTYLOGRAPHIE

Lise CASTONGUAY

ISBN 2-920270-21-4

Copyright 1982, Université du Québec à Rimouski

Dépôt légal, 4e trimestre 1982

III

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier mes directeurs de thèse, monsieur Serge Côté et madame Hélène Tremblay pour le temps qu'ils m'ont consacré, de même que le soutien qu'ils m'ont accordé. Je remercie aussi monsieur Benoit Lévesque et monsieur Francis Gagné pour les précieux conseils qu'ils m'ont donnés, de même que Lise Castonguay pour la dactylographie de ce 10e cahier du GRIDEQ. Finalement, merci à Francine pour toute son aide, ainsi qu'aux membres du comité des publications du GRIDEQ qui ont accepté de diffuser les résultats de cette recherche.

IV

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
LISTE DES GRAPHIQUES -----	VII
LISTE DES TABLEAUX -----	VIII
INTRODUCTION -----	1
CHAPITRE I: LA PROBLEMATIQUE -----	5
1.1 Le concept d'articulation -----	6
1.2 Le concept de monopole -----	9
1.3 Les fractions de la bourgeoisie -----	14
1.4 Le rôle de l'Etat -----	16
CHAPITRE II: LE CONTEXTE REGIONAL -----	19
2.1 Délimitation -----	19
2.2 Articulation des modes de production -----	20
2.3 Le B.A.E.Q. et ses suites -----	24
2.4 Les ressources naturelles -----	26
2.4.1 Le système agro-forestier -----	26
2.4.2 L'industrie manufacturière -----	28
CHAPITRE III: LE MARCHE ET LA STRUCTURE DES INDUSTRIES DES PATES ET PAPIERS ET SCIAGE -----	41
3.1 Pâtes et papiers -----	41
3.1.1 La demande -----	41
3.1.1.1 Répartition et évolution des marchés--	41
3.1.1.2 Les déterminants de la demande -----	45
3.1.2 L'offre -----	52
3.1.2.1 La production -----	52
3.1.2.2 Structures des coûts -----	54
a) Technique de production et taille-	54
b) Comparaison interrégionale des	56
coûts -----	57
3.1.2.3 La propriété étrangère -----	57
3.1.2.4 La concentration, la diversification et l'intégration -----	58
3.1.2.5 Les barrières à l'entrée -----	61

	<u>Page</u>
3.1.3 La détermination des prix -----	63
3.2 Le marché du bois de sciage -----	65
3.2.1 La demande -----	65
3.2.2 L'offre -----	67
3.2.2.1 Répartition géographique et évolution de la production -----	67
3.2.2.2 Structure de coût et capitalisation --	67
3.2.2.3 La propriété étrangère -----	70
3.2.2.4 La concentration, diversification et intégration -----	72
3.2.2.5 Barrières à l'entrée -----	75
3.2.3 Détermination des prix -----	76
CHAPITRE IV: LE ROLE DE L'ETAT -----	79
4.1 Les concessions forestières et l'inertie de l'Etat ---	79
4.2 Aide de l'Etat aux monopoles du papier dans l'Est du Québec après 1960 -----	81
4.3 Le Livre blanc de 1965 -----	83
4.4 Le Livre vert de 1972 -----	84
4.5 Le programme de développement de l'industrie des pâtes et papiers -----	87
4.6 Programme de développement de l'industrie forestière Bas Saint-Laurent et Gaspésie -----	88
4.7 Le rôle de Rexfor -----	92
CHAPITRE V: LES INTERRELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES INDUSTRIES DES PATES ET PAPIERS ET DU SCIAGE -----	97
5.1 Liens de propriété -----	97
5.2 Concurrence pour la matière première -----	104
5.3 Les liens commerciaux -----	111
5.4 L'intégration -----	116
5.5 La sous-traitance -----	120
5.6 Monopolisme, branches industrielles et fractions de la bourgeoisie -----	125

VI

	<u>Page</u>
CHAPITRE VI: EN GUISE DE CONCLUSION, LES EFFETS SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL -----	127
6.1 Etouffement de la bourgeoisie industrielle régionale--	127
6.2 Effets d'entraînement des établissements de pâtes et papiers -----	131
6.3 Extraversion de l'économie régionale -----	135
6.4 Le développement du sous-développement -----	141
POSTFACE -----	143
BIBLIOGRAPHIE -----	151
A) Ouvrages théoriques -----	151
B) Ouvrages spécifiques -----	154
C) Périodiques -----	158
ANNEXE I -----	159

VII

LISTE DES GRAPHIQUES

		<u>Page</u>
GRAPHIQUE I	Consommation de papier journal aux Etats-Unis. 1950-1977 -----	49
GRAPHIQUE II	Production canadienne de carton cannelure et de carton doublure depuis 1950 -----	51
GRAPHIQUE III	Evolution du prix du papier journal canadien. 1950-1977 -----	64
GRAPHIQUE IV	Déploiement des établissements manufacturiers des monopoles du papier dans l'Est du Québec de 1945 à 1980 -----	118

VIII

LISTE DES TABLEAUX

			<u>Page</u>
TABLEAU	I	Population et activité manufacturière totale de la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie en pourcentage de la province de 1961 à 1976-----	28
TABLEAU	II	Statistiques principales de l'industrie manufacturière totale dans l'Est du Québec de 1961 à 1977 -----	30
TABLEAU	III	Activité manufacturière totale par grand groupe dans l'Est du Québec en 1964 et en 1971 -----	31
TABLEAU	IV	Statistiques principales des plus importantes industries en pourcentage de l'activité manufacturière totale dans l'Est du Québec 1964-1971 -----	32
TABLEAU	V	L'industrie du sciage dans l'Est du Québec de 1946 à 1979 -----	34
TABLEAU	VI	Production de bois de sciage au Québec de 1946 à 1979 -----	35
TABLEAU	VII	Statistiques sur l'industrie du papier dans l'Est du Québec de 1968 à 1978 -----	37
TABLEAU	VIII	Application de la technique "Shift and share" aux industries du bois et des pâtes et papiers dans l'Est du Québec entre 1964 et 1971 -----	38
TABLEAU	IX	Consommation mondiale de papier journal par région en 1950, 1960, 1970 et 1977 -----	41
TABLEAU	X	Exportations canadiennes de papier journal par destinations -----	42
TABLEAU	XI	Production, exportations et importations des papiers (autres que le papier journal) et des cartons dans le monde en 1960 et 1970 -----	44
TABLEAU	XII	Production, exportations et importations de carton au Canada de 1950 à 1977 -----	46
TABLEAU	XIII	Destination des expéditions des usines de pâtes et papiers de l'Est du Québec en 1968 et 1978 -----	47
TABLEAU	XIV	Production mondiale de papier journal par grandes régions en 1950, 1960, 1970 et 1977 ----	52
TABLEAU	XV	Production canadienne et québécoise de papier journal par rapport à la production nord-américaine de 1950 à 1978 -----	53
TABLEAU	XVI	Contrôle étranger de l'industrie canadienne des pâtes et papiers en 1974 -----	57

			<u>Page</u>
TABLEAU	XVII	Proportion de la production canadienne de papiers et de cartons contrôlée par les cinq principales firmes en 1964 et en 1974----	58
TABLEAU	XVIII	Etablissements, emplois et production de bois ouvré au Canada, au Québec et en Colombie-Britannique de 1950 à 1978 -----	68
TABLEAU	XIX	Ecart interrégionaux des coûts de production du bois de sciage en Amérique du Nord en 1976-	69
TABLEAU	XX	Contrôle domestique et propriété étrangère de l'industrie du sciage au Canada et au Québec en 1969 et 1974 -----	71
TABLEAU	XXI	Principales entreprises de sciage au Québec en 1978 -----	72
TABLEAU	XXII	Importance relative de 4,8,12,16,20 et 50 principales entreprises de l'industrie du sciage et du rabottage -----	73
TABLEAU	XXIII	Concentration des entreprises de l'industrie du sciage au Québec en 1971 et en 1978 -----	74
TABLEAU	XXIV	Scieries disparues dans l'Est du Québec de 1950 à 1960, groupées selon l'échelle de production -----	99
TABLEAU	XXV	Evolution de la propriété des concessions forestières selon le type de propriétaire dans l'Est du Québec en 1950,1964,1967,1972 et 1980 -----	105
TABLEAU	XXVI	Monopoles du papier détenteurs de concessions dans l'Est du Québec de 1950 à 1980 -----	106
TABLEAU	XXVII	Sources d'approvisionnement des scieries selon la tenure (en pourcentage) dans le territoire-pilote du BAEQ en 1963-64 -----	107
TABLEAU	XXVIII	Allocation en forêt publique de matière ligneuse résineuse aux scieries du Bas Saint-Laurent-Gaspésie de 1973-74 à 1979-80 -----	109
TABLEAU	XXIX	Production et consommation de copeaux, sciures et planures dans l'Est du Québec de 1975 à 1980 -----	113
TABLEAU	XXX	Taux de salaire de certaines scieries syndiquées et la cartonnerie CIP de Matane au 31 décembre 1980 -----	123
TABLEAU	XXXI	Taux de syndicalisation des industries du bois et des pâtes et papiers dans l'Est du Québec et au Québec en 1974 -----	124

TABLEAU XXXII	Evolution de la population de deux villes suite à l'implantation d'une usine de pâtes et papiers en 1961,1971,1976 et 1978 -----	132
TABLEAU XXXIII	Coût du travail dans les usines de papier journal en Amérique du Nord en 1976 -----	136

POSTFACE

TABLEAU I	Production de bois de sciage dans l'Est du Québec de 1974 à 1981 -----	144
TABLEAU II	Evolution du nombre de scieries selon le type de scieries dans l'Est du Québec. 1977-78 à 1981-82 -----	145

INTRODUCTION

L'idée de cette thèse vient d'une recherche effectuée à l'été de 1979 sur la forêt de l'Est du Québec. Lors de cette étude, il était ressorti qu'un déplacement d'activité s'était produit des industries du bois vers les pâtes et papiers pendant la période 1961 - 1975. Compte tenu de la nature très différente de chacune de ces industries, il m'est apparu qu'il serait intéressant de s'interroger si ce déplacement d'activité avait été favorable ou non au développement économique de la région. En analysant les conditions dans lesquelles s'est fait ce déplacement, l'accès à la matière première s'est vite imposé comme la condition nécessaire de prospérité de chacune de ces deux industries et, pendant presque toute la période étudiée, l'industrie des pâtes et papiers en a eu le monopole presque total, si bien que l'industrie du sciage a été condamnée à la stagnation. En plus de cette concurrence pour les approvisionnements en matière ligneuse, il existe des liens de propriété, des liens commerciaux (vente de copeaux aux usines de pâtes et papiers par les scieries) et une tendance à l'intégration des deux industries. Tous ces éléments se sont rapidement révélés de très importants facteurs explicatifs du déplacement d'activité. En fait, le déplacement d'activité est apparu comme une conséquence de la situation des marchés respectifs des deux industries, mais aussi du type d'interrelations existant entre ces deux industries, de sorte que l'objet étudié sera constitué par l'interrelation entre ces deux industries dans l'Est du Québec depuis 1950. Plus précisément, cette recherche tente de montrer comment l'industrie des pâtes et papiers a maintenu en état de soumission l'industrie du sciage et de voir quels en ont été les effets sur le développement économique de la région.

Nous avons choisi d'étudier une période de trente ans parce qu'il faut remonter jusqu'à la fin des années quarante pour voir s'amorcer les changements majeurs de l'industrie du sciage (diminution radicale du nombre de scieries). Même si nous n'avons

pas l'intention de faire de l'histoire, nous jugeons nécessaire de connaître l'évolution historique pour être en mesure de comprendre le présent et de saisir les tendances futures.

Cette thèse étant produite dans le cadre d'un programme interdisciplinaire sur le développement régional, elle abordera l'objet d'étude par l'entremise de plusieurs disciplines. Toutefois, la dimension économique sera privilégiée. Cette façon d'aborder un sujet permet d'éviter certaines erreurs d'interprétation dues à l'étroitesse du champ de chaque discipline.

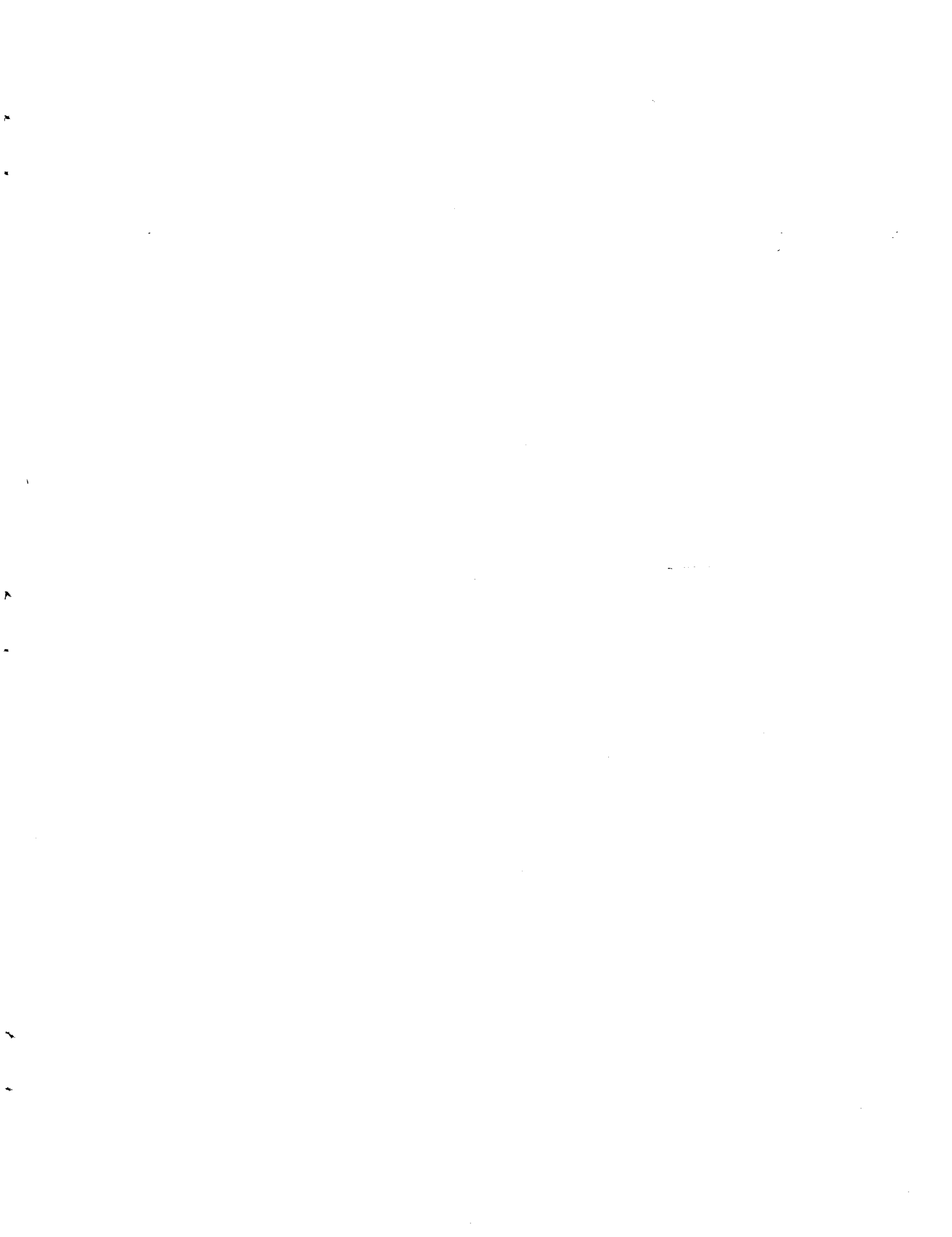
Pour atteindre ce but, nous allons d'abord discuter certains concepts théoriques constituant notre problématique. Ensuite, nous devrons préciser le contexte régional. Il est très important de connaître l'économie de la région et les grandes lignes de son évolution pendant la période analysée. Ceci est d'autant plus important que la question du développement régional est le point ultime de la discussion.

Nous devons aussi analyser les conditions dans lesquelles ces deux industries se développent au niveau continental. La région ne vit pas repliée sur elle-même et l'articulation de l'économie régionale à l'économie nationale, voire même continentale, se fait par l'entremise du marché. Nous devons donc analyser les marchés de ces deux industries de même que la structure de chacune de ces industries.

Comme autre intervenant extra-régional important, l'Etat, à titre de propriétaire des ressources naturelles, devra faire l'objet d'une analyse. Nous devons mettre en lumière les politiques forestières du gouvernement provincial et voir de quelles façons elles ont pu influencer le cours des événements.

Les deux chapitres suivants seront les parties centrales de la thèse. En effet, au chapitre cinq nous verrons comment le

capital régional non monopoliste s'articule au capital monopoliste à la faveur des diverses interrelations qui ont existé au cours de la période entre l'industrie du sciage et l'industrie des pâtes et papiers. Finalement, nous verrons les conséquences de cet état de chose sur le développement économique de la région.



CHAPITRE I : LA PROBLEMATIQUE

L'objet de cette étude est d'analyser les interrelations de deux industries dans un contexte de développement régional. Plus précisément, nous tenterons de voir comment une industrie traditionnelle, légère, de type concurrentiel et à propriété autochtone (le sciage) a été mise en état de soumission face à une autre industrie qui, elle, est "lourde", monopolisée et à contrôle extra-régional. Puis, nous tenterons de voir comment une telle situation a contribué à engendrer le sous-développement économique de la région.

La problématique qui sera utilisée s'inspire du marxisme. Toutefois, dans sa vision de l'économie, la pensée matérialiste va privilégier certaines dimensions qu'elle considère comme étant les plus déterminantes. Ce faisant, elle néglige d'étudier certains mécanismes qu'elle évalue comme secondaires dans sa grille explicative. C'est ainsi que la théorie de la valeur-travail marxiste considère que le temps de travail socialement nécessaire détermine la valeur d'une marchandise. Par le mécanisme de péréquation des taux de profit, il y a détermination d'un prix de production autour duquel un prix de marché est fixé. On voit que pour la pensée marxiste, le marché a peu d'influence sur la valeur véritable d'une marchandise. Cette façon de voir a fait que l'analyse des mécanismes de marché et de la concurrence sur les marchés a été très peu étudiée et théorisée. A l'opposé, la pensée néo-classique a basé l'ensemble de son édifice théorique sur la théorie de la valeur-utilité. Pour cette théorie, la valeur d'un bien est fixée sur le marché par le mécanisme de l'offre et la demande. En dernière instance, c'est l'évaluation que fait le consommateur de la jouissance qu'il retire de la consommation d'un bien qui détermine le prix d'équilibre. Ce prix d'équilibre est le reflet de la valeur du bien. Cette vision va porter les économistes néo-classiques à considérer le marché comme étant le lieu où tout se détermine (prix, quantité, allocation des

ressources, rémunération des facteurs...) et en conséquence, à étudier en détail les mécanismes du marché. C'est pourquoi dans cette étude, sans prétendre que ces deux théories se complètent, nous utiliserons parfois certains instruments développés par l'économie néo-classique pour éclairer des zones difficilement abordables avec les instruments usuels de l'économie marxiste.

Ceci dit, nous allons définir quelques concepts centraux que nous utiliserons dans cette étude. Tout d'abord, nous parlerons du concept d'articulation. Ce concept est primordial pour une étude qui tente de faire ressortir les particularités du développement d'une région. Ce concept d'articulation s'appliquera aux divers modes de production et aux divers stades d'un mode de production. Ce qui nous amènera à parler des concepts de capital monopoliste et de capital non monopoliste comme étant deux fractions du capital représentant des stades différents du capitalisme. Derrière ces fractions du capital se trouvent des fractions de la bourgeoisie qui se buteront l'une à l'autre dans leurs tentatives de valoriser leurs capitaux. Finalement, nous parlerons de l'Etat et de son rôle de maintien des conditions d'accumulation.

1.1 Le concept d'articulation

"C'est un des mérites de la "Nouvelle Ecole Française" (Althusser, Balibar, Poulantzas, etc.) d'avoir souligné dans les années soixante que les sociétés empiriquement définies dans le cadre des états-nations existants ne se présentaient jamais comme réductibles à un mode de production pur, mais comme une "formation sociale", complexe de modes de production sous la dominance de l'un d'entre eux." ¹

1 LIPIETZ, Alain. Le capital et son espace. François Maspero Collection Economie et Socialisme, no 34, Paris, 1977, p. 33.

Le concept d'articulation correspond aux relations entre les modes de production constitutifs de ce "complexe" qu'est la formation sociale. L'existence de la dominance de l'un d'eux suggère que les autres seront en état de soumission par rapport à celui-ci. Les modes de production ne sont pas tout simplement juxtaposés; en fait, ils sont imbriqués l'un dans l'autre d'une façon différente selon le stade du procès d'articulation. Par le fait même, la domination (et donc la soumission) prendra des formes différentes selon le stade.

Alain Lipietz suggère deux stades principaux à l'articulation entre modes:

"- l'articulation externe: "le vecteur du rapport est l'échange de marchandises et, pour autant que cet échange est "inégal", je dirai qu'il recouvre un état de domination".²

- l'intégration: "le vecteur est le capital-argent, plus précisément le plus mobile (d'une branche à l'autre): le capital financier".³

Il suggère aussi que cette articulation entre modes de production puisse être transposée aux relations entre branches industrielles et régions.

"Quand les modes de production différents organisent des branches différentes, on voit qu'il est légitime d'attribuer aux relations entre branches les qualificatifs relatifs aux relations entre modes."⁴

Nous irons plus loin; une fois une branche intégrée dans le capitalisme, l'articulation entre branches se fera autour du stade de développement du capitalisme auquel appartient chacune des

2 LIPIETZ, Alain. Op. cit., p. 35

3 LIPIETZ, Alain. ibidem, p. 35.

4 LIPIETZ, Alain. ibidem, p. 35

branches industrielles. C'est ainsi qu'on pourra parler de domination ou d'intégration d'une industrie non monopoliste par le capitalisme monopoliste dominant. Comme l'explique Lipietz, la domination (articulation externe) se fait par l'entremise de la circulation des marchandises, de telle sorte que cette domination se fera à la faveur des relations commerciales entre l'industrie non monopoliste et les industries monopolistes clientes ou fournisseurs de cette première.

De plus, étant donné que les industries et les modes de production ont leur propre déploiement spatial, Lipietz suggérera que ces concepts puissent être appliqués aux relations entre régions. Une région dans laquelle prédomine un mode de production antérieur au capitalisme ou une région dont l'activité manufacturière est concentrée dans des industries non monopolistes ou bien les deux à la fois pourra être une région dont l'articulation au capitalisme monopoliste sera à un des deux stades. Nous reparlerons au chapitre II de l'articulation des modes de production dans l'Est du Québec; pour l'instant, revenons à l'articulation des branches industrielles.

Le stade de développement du capitalisme auquel appartient une industrie détermine le stade d'articulation. Très souvent, une industrie appartient au stade du capitalisme qui était prédominant au moment de la conquête de cette branche par le capitalisme. Toutefois, certaines industries ont évolué avec le capitalisme tandis que d'autres sont restées figées. Cette stagnation ou évolution dépendra d'une série de déterminants et de contraintes qui sont en quelque sorte les lois économiques internes d'une industrie. C'est pour cela qu'au chapitre III, nous analyserons la structure de nos industries.

Il ne faut pas oublier qu'au-dessus des déterminants des industries, il existe les lois du système économique qui, elles, sont déterminantes en dernière instance (péréquation du taux de profit, baisse tendancielle du taux de profit...).

Ces lois générales n'ont pas besoin ici de faire l'objet de grandes discussions. Toutefois, étant donné l'utilisation fréquente que nous ferons de la notion de monopole et de la confusion qui entoure ce concept (surtout par rapport à la péréquation du taux de profit), nous tenterons de définir de quelle façon nous l'utiliserons.

1.2 Le concept de monopole

Le concept de monopole est un concept ayant plusieurs définitions; en économie libérale, c'est un concept très restrictif qui désigne une situation de marché où il n'y a qu'un seul vendeur. C'est un cas limite qui connaît très peu d'exemples. A part certains services publics régis par les autorités gouvernementales qui sont des monopoles à cause de raisons techniques (téléphone, transport en commun, électricité), il n'existe pas de véritables monopoles. Chez les auteurs marxistes, le concept de monopole est beaucoup plus large.

Toutefois, malgré une utilisation fréquente de ce concept par les auteurs marxistes, il n'existe pas de définition véritable du concept de monopolisme, ce qui fait dire à Bettelheim:

"... le concept de "monopole" n'est formulé nulle part, car il ne peut l'être étant donné qu'il s'agit d'une notion descriptive, d'ailleurs indispensable à un certain niveau de la description, mais qui ne peut avoir de statut théorique".⁵

Pour cet auteur, le passage du stade concurrentiel au stade monopoliste se caractérise par:

5 BETTELHEIM, Charles. "Avant-propos" au livre de Paul A. BARAN et Paul M. SWEEZY, Le Capitalisme monopoliste, Paris, François Maspero, Coll. Economie et Socialisme, no 11, 1979, 2e édition, p. 14.

"... une certaine transformation de la combinaison forces productives / rapports de production, transformation à laquelle correspondent des changements dans la dimension des unités de production et dans les modalités de dépendance de leur rapport réciproque."⁶

Contrairement aux notions de monopole et d'oligopole des économistes libéraux qui les conçoivent en fonction de la position sur le marché, ici la définition de monopole se rapporte plus à la façon dont s'organise la production. Toutefois, cette nouvelle combinaison rapports de production / forces productives a permis à certaines entreprises d'obtenir entre autres choses, une position privilégiée sur le marché.

Le monopolisme permet:

"... le processus d'accumulation différentielle des capitaux, la répartition inégale des profits, la capacité de refouler les entreprises non-monopolistes dans des secteurs moins profitables, ou plus justement d'abaisser leur taux de profit en brisant le processus de péréquation des profits."⁷

Même si le monopole est une notion qui se rattache à la sphère productive, ce n'est que dans la sphère de la circulation que se réalisent les avantages des monopoles, d'où l'importance de regarder la place qu'occupe une entreprise sur le marché et aussi d'étudier l'industrie dont elle fait partie.

Ici entre en ligne de compte la loi de la péréquation des taux de profits entre branches et entre entreprises qui, selon la pensée marxiste, est la loi fondamentale d'allocation des ressources

6 BETTELHEIM, Charles, Op. cit. p. 14.

7 COTE, Serge. Les voies de la monopolisation: le cas de l'usine de papier Bathurst, Thèse en vue de l'obtention d'un grade de Ph.D., Faculté études supérieures, Université de Montréal, déc. 1978, p. 41.

et de fixation des prix. Plusieurs auteurs marxistes ont prétendu que le monopolisme était la fin de la péréquation des taux de profit sans vraiment expliquer ce qui remplacerait cette loi. Il est juste de dire que:

"... dans le mode de production capitaliste, quelles que soient ses formes historiques, il existe une péréquation des profits, mais une péréquation qui n'existe que sous forme de tendance, dans la mesure où des obstacles se dressent à la mobilité du capital".⁸

Ces obstacles à la mobilité sont de plusieurs ordres; ce sont généralement les barrières à l'entrée, dans l'industrie, ce sont aussi des barrières à la sortie telles que l'impossibilité pour une entreprise de recycler son capital dans une nouvelle branche, la seule façon d'en sortir étant la fermeture. Ce manque de mobilité fait que les monopoles réussissent à maintenir un taux de profit en moyenne plus élevé que ce que les firmes du secteur concurrentiel réussissent à obtenir. Cette différence de taux de profit est proportionnelle à ces obstacles à la mobilité; en effet, un monopole peut faire des surprofits, mais si ceux-ci sont trop élevés, l'attraction sera trop grande et il deviendra intéressant pour de nouveaux capitaux de venir sur le marché. On pourrait donc parler de péréquation différentielle du taux de profit où l'ensemble de la plus-value sociale serait répartie selon deux critères, le premier étant la part du capital social détenue par chacun des capitalistes et l'autre l'importance des barrières à l'entrée et des avantages technologiques qui protégeraient l'industrie et la firme.

Ce qui veut dire que dans certaines industries, les taux de profits sont bas tandis que dans d'autres, les taux de profits sont

8 VALLIER, Jacques. Le Parti communiste français et le capitalisme monopoliste d'Etat, Paris, Maspero (Petite Collection, no 166), 1976, pp. 82-83.

plus élevés et qu'à l'intérieur de presque toutes les industries il existe des firmes dominantes ayant une meilleure performance et d'autres obtenant de moins bons profits. Il y aurait donc transfert de valeur en faveur des firmes monopolistes.

"Comme on le sait, les grandes firmes sont à la recherche de surprofits, mais elles ne peuvent procéder arbitrairement dans la lutte pour imposer à leur bénéfice des transferts de plus-value et pour s'assurer sur un laps de temps plus ou moins long un taux de profit supérieur à celui des secteurs non monopolistes de l'économie. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler non seulement que le maintien des super-profits sur longue période est très rare en raison de l'arrivée quasi inévitable de nouveaux capitaux dans la branche concernée, mais aussi qu'il ne peut y avoir des transferts de plus-value sans accumulation sur une échelle élargie dans les secteurs non monopolistes."⁹

De cette citation, on peut relever deux choses. La première est la fluidité des rapports entre les monopoles et les firmes concurrentielles, ceci parce que les surprofits sont éphémères à cause de la mobilité du capital. La deuxième est la nécessité d'accorder un taux de profit suffisant au secteur concurrentiel pour lui permettre d'accumuler suffisamment pour se reproduire sur une base élargie. Ceci est une nécessité pour le maintien du système, car il ne peut pas y avoir surprofit et transfert de valeur si la source des transferts est asphyxiée.

Les économistes néo-classiques ont une vision assez semblable des conséquences des monopoles de marché. Ceux-ci tentant de maximiser le profit, produiront à un niveau inférieur et vendront à un prix supérieur par rapport à la situation de concurrence.

9 VINCENT, Jean-Marie. "L'état en crise" in Nicos POULANTZAS, La crise de l'Etat, Paris, PUF, 1976, pp. 96-97.

Dans le cas des oligopoles, la situation est moins claire et le niveau de production et les prix ne suivent pas de loi générale, chaque cas est particulier. Toutefois, la Commission royale d'enquête sur les groupements de société notait que:

"... les entreprises d'oligopoles ont toutes les raisons de ne pas s'engager dans une guerre de prix. Aussi selon les économistes, les entreprises d'un secteur oligopoliste ont-elles tendance à porter au maximum les bénéfices collectifs, à se comporter comme des monopoles purs et simples pour ce qui est de l'établissement des prix, et à se faire concurrence sur d'autres plans, une fois que les prix ont atteint un niveau stable."¹⁰

Si bien que les tendances à coopérer des oligopoles ont le même résultat global que s'il n'y avait qu'un monopole. Le modèle du "price leadership" met en évidence ce point en montrant que c'est la firme ayant la plus grande part du marché et/ou ayant les plus bas coûts de production qui fixe les prix en fonction de son objectif de maximiser ses profits. Les autres firmes acceptent les prix et se retrouvent en situation de non maximisation des profits (sauf coïncidence). Il y a donc une firme faisant des surprofits et plusieurs entreprises ayant un profit indéterminé, mais plus bas. Nous verrons plus loin comment l'industrie des pâtes et papiers peut se rattacher à ce modèle.

Nous venons de mettre en évidence l'hétérogénéité du capital, voyons maintenant comment ce fait se reflète sur la composition de la bourgeoisie.

10 Rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de société, Ottawa, mars 1978, p. 89.

1.3 Les fractions de la bourgeoisie

On a parlé de capital monopoliste et de capital non monopoliste. Au Québec et particulièrement dans l'Est du Québec, le capital monopoliste est contrôlé d'une part par la grande bourgeoisie canadienne très liée au capital financier et d'autre part par la bourgeoisie étrangère, particulièrement par du capital américain. On peut d'ailleurs noter que c'est le capital américain qui contrôle les industries les plus dynamiques et les plus concentrées. Tandis que la bourgeoisie canadienne est dominante dans les secteurs les moins solides, les plus facilement pénétrables par le capital en voie de monopolisation.¹¹

Les secteurs non monopolistes sont quant à eux contrôlés en partie par la bourgeoisie canadienne et par la bourgeoisie québécoise. On remarque que la bourgeoisie québécoise est divisée en deux. La fraction fédéraliste, qui se retrouve surtout dans l'entreprise privée, est liée par toutes sortes de liens organiques financiers, commerciaux avec la bourgeoisie canadienne. L'autre fraction, plus nationaliste, se recrute parmi le mouvement coopératif, l'élite technocratique et certaines entreprises dont le marché est orienté vers le Québec ou qui dépendent de l'Etat québécois.¹²

La bourgeoisie n'est donc pas une classe sociale homogène, sa division en fractions implique qu'elle sera traversée par des conflits entre groupes ayant des intérêts divergents. Ces intérêts divergents proviennent de la concurrence que se livrent les capitalistes pour s'approprier la plus grande part possible de la plus-value sociale. Etant donné que certains capitalistes, profitant

11 FOURNIER, Pierre. "Le Parti Québécois et la conjoncture économique au Québec" in Politique aujourd'hui, no 7-8, 1978, Paris.

12 FOURNIER, Pierre. Op. cit.

d'une situation monopoliste, peuvent aller chercher un taux de profit plus élevé que le profit moyen normalement accessible en situation de libre circulation des capitaux inter-branches, d'autres n'obtiendront pas ce profit moyen. De là se crée une contradiction entre la fraction monopoliste et la fraction concurrentielle du capital et, par le fait même, entre la bourgeoisie monopoliste et la bourgeoisie non monopoliste.

A cette contradiction, il faut en ajouter deux autres. La première est la contradiction qui provient de la question nationale au Québec. En effet, un passé marqué par la conquête, la soumission du peuple défait par le conquérant et la prise en main de tous les leviers économiques par la bourgeoisie conquérante ont créé des conditions historiques d'inégalité entre les deux peuples et entre les deux bourgeoisies de l'entité juridique canadienne. Cette contradiction se superpose à la contradiction entre bourgeoisie monopoliste et non monopoliste, car les bourgeoisies canadiennes et québécoises possèdent chacune une fraction monopoliste et non monopoliste. Toutefois, la fraction monopoliste de la bourgeoisie canadienne est beaucoup plus forte que son pendant québécois.

A ces contradictions, il faut ajouter la contradiction entre, d'une part la bourgeoisie canadienne et québécoise et d'autre part le capital américain, contradiction suscitée par la pénétration massive de celui-ci dans les secteurs de pointe de l'économie canadienne. Toutefois les velléités nationalistes particulièrement de la bourgeoisie canadienne sont amoindries par les liens de coopération qui se tissent entre les bourgeoisies américaine et canadienne et qui sont provoqués par la dépendance de l'économie canadienne face à l'économie américaine. Cette dépendance, provenant de l'exiguïté et de l'artificialité du marché canadien, a permis au capital américain de s'emparer de plusieurs des secteurs les plus rentables au Canada (pétrole, mines, automobiles, ...). Généralement, le capital américain implanté au Canada sera de nature monopoliste. Toutefois, il faut dire que ces contradictions entre fractions de la bourgeoisie

ne sont pas des contradictions fondamentales. En effet, elles sont dominées par une communauté d'intérêt basée sur la nécessité pour chacune des fractions de la bourgeoisie de voir le mode de production capitaliste se reproduire. En effet, même si certains capitalistes peuvent être insatisfaits de certaines règles du jeu, ils préféreront se débattre dans le cadre du mode de production capitaliste que de risquer son effondrement en en contestant les bases.

1.4 Le rôle de l'Etat

Il apparaît assez clair que l'Etat a pour but de permettre au système de se reproduire. Il peut arriver qu'un gouvernement tente de privilégier un type de développement qui favorise telle ou telle fraction de la bourgeoisie. Mais, d'une façon générale, la marge de manoeuvre que possède un gouvernement est très mince, d'abord en raison du contrôle de l'appareil économique par une classe sociale particulière et ensuite à cause de la nécessité de la croissance économique dans le mode de production capitaliste. Cette nécessité de la croissance fait que l'"Etat est souvent appelé à compenser des déséquilibres trop criants ou à faire face à des ratés de fonctionnement de la machine économique, soit en apportant une aide aux capitalistes en difficulté, soit en rationalisant les conditions de l'intervention privée ..."13 Et ces interventions très souvent peuvent sembler contradictoires par rapport à son projet politique.

"Ce qui caractérise en fait l'Etat contemporain, c'est d'être en fait partagé entre des tâches ou exigences difficilement conciliables. Il balance entre les monopoles et les secteurs non monopolistiques, entre une intégration encore plus poussée au marché mondial et une défense systématique des industries nationales, entre la déflation et l'inflation, etc."14

13 VINCENT, Jean-Marie. "L'Etat en crise" dans POULANTZAS, Nicos, La crise de l'Etat, Paris, PUF, 1976, p. 99.

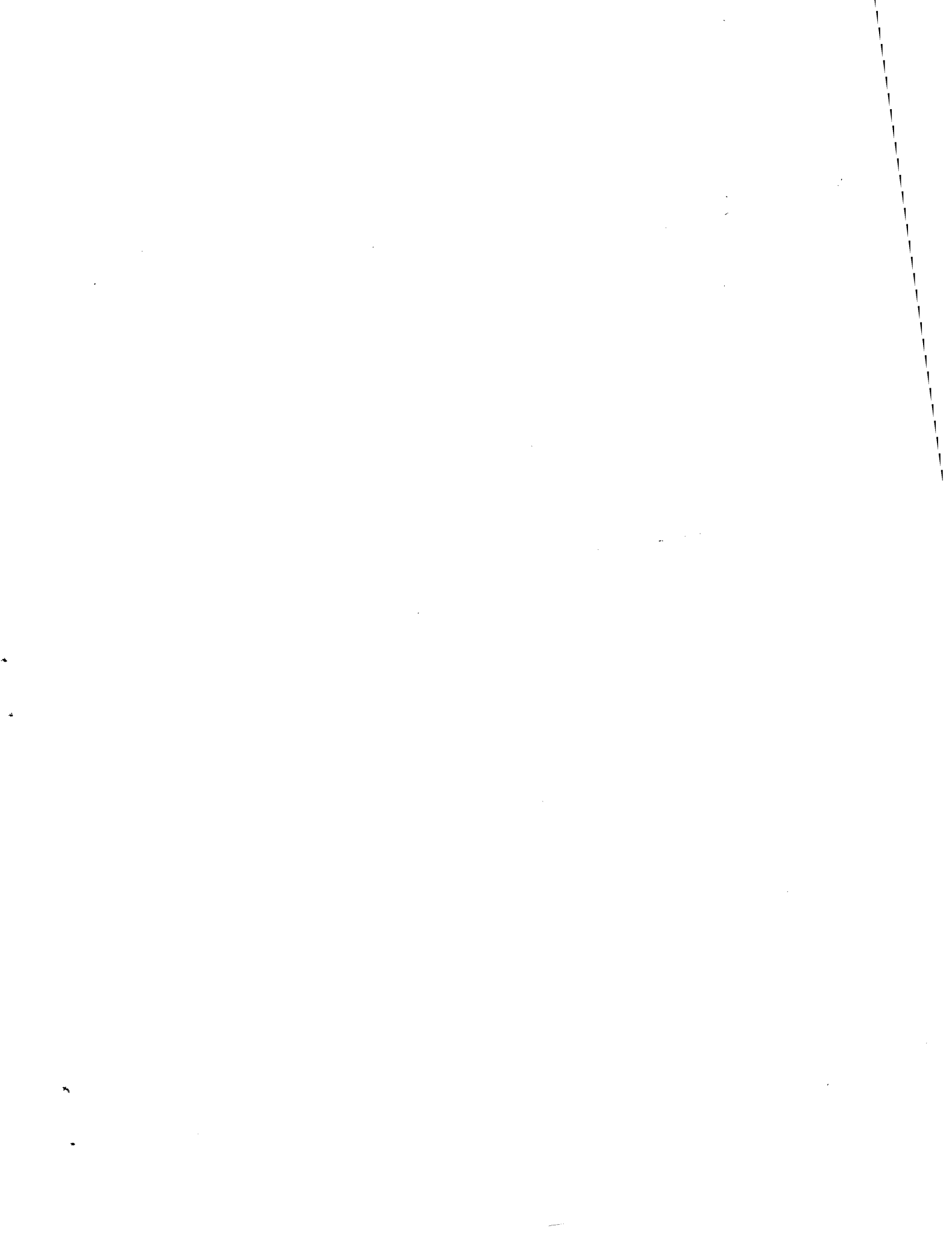
14 ibidem, p. 100.

Ce qui fait qu'en dernière instance, les agissements de l'Etat sont dictés par les lois économiques. Même si l'Etat tente de privilégier telle ou telle fraction de la bourgeoisie, telle ou telle branche industrielle, il n'aura qu'une marge de manoeuvre très faible pour réaliser son projet.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir le projet de l'Etat québécois qui, de par "son action tente de promouvoir la bourgeoisie québécoise particulièrement en permettant aux éléments les plus dynamiques d'accéder au stade de monopole."¹⁵ Pour cela, très souvent, l'entreprise en voie de monopolisation doit, après avoir accumulé dans une industrie traditionnelle, faire le bond dans les industries permettant une accumulation encore plus grande et ainsi, atteindre le statut de monopole.

Maintenant que les principaux concepts ont été présentés, situons le contexte régional dans lequel notre étude sera réalisée.

15 FOURNIER, Pierre. "Le Parti Québécois et la conjoncture économique au Québec" in Politique aujourd'hui, no 7-8, 1978, Paris.



CHAPITRE II : LE CONTEXTE REGIONAL

Dans ce chapitre, nous tenterons de situer la région. Nous délimiterons ses frontières d'abord et ensuite, nous tenterons de comprendre comment la production s'y organise en analysant comment les modes de production y sont articulés. Nous parlerons aussi du B.A.E.Q.. Nous jugeons que cette tentative de planification a eu un tel effet sur la région que nous devons absolument indiquer les grandes lignes des propositions et des conséquences de son plan. Ensuite, nous situerons l'importance des ressources naturelles dans l'économie régionale et nous verrons de quelle façon celles-ci ont influencé le développement de la région. Nous passerons ensuite à l'activité manufacturière en mettant l'accent sur le déplacement d'activité entre l'industrie du bois et l'industrie des pâtes et papiers.

2.1 Délimitation

Il est toujours difficile de circonscrire une région et de prétendre à l'homogénéité de celle-ci, surtout lorsque la population est dispersée sur un grand territoire. Pour notre étude, nous avons choisi de prendre la région-plan agrandie du B.A.E.Q.. Celle-ci comprend les comtés de recensement de Gaspé, Bonaventure, Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska. Cette région est plus grande que la région administrative Bas Saint-Laurent-Gaspésie qui, elle, se termine à Saint-Simon dans le comté de Rimouski. Nous avons jugé qu'il était préférable d'analyser la grande région parce que l'expérience du B.A.E.Q. s'y est étendue et aussi parce que c'est la région administrative 01 du Ministère de l'énergie et des ressources, responsable de la gestion des forêts publiques. L'ensemble de la région n'est pas homogène sur tous les plans, pas même pour la forêt; toutefois, il existe une certaine communauté de problèmes et une certaine solidarité forgée au cours de luttes populaires de même nature.

Il existe plusieurs découpages de la région selon les organismes et selon les époques, de telle sorte qu'il a été impossible d'avoir des séries statistiques homogènes pour toute la période. Les chiffres successivement cités ne correspondent pas toujours au même territoire. Il faudra donc faire attention avant de tirer des conclusions.

2.2 Articulation des modes de production

La formation sociale québécoise comprend, en plus du mode de production capitaliste dominant, le mode de production petit marchand.

"Classiquement, on définit la petite production marchande par deux présupposés principaux:

- le travailleur direct est propriétaire de tous les moyens de production. Le procès de production est organisé par lui, en fonction de son "métier". Le produit de son travail lui appartient en totalité.
- le but de la production n'est pas la mise en valeur d'un capital et l'obtention d'un profit, mais la subsistance du travailleur et de sa famille, et la reproduction des moyens de production nécessaires pour l'assurer."¹

Ce mode de production n'est pas autonome, mais est plutôt greffé au mode de production dominant en lui étant plus ou moins soumis selon le stade d'articulation. En fait, l'articulation de la petite production marchande est un moyen par lequel le mode de production capitaliste subordonne des sphères d'activités qui ne sont pas suffisamment rentables pour les capitalistes. Historiquement, les artisans sont disparus sous la pression des conquêtes successives de nouveaux marchés par le capitalisme, tandis que l'agri-

1 SERVOLIN et TAVERNIER. "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste" dans L'univers politique des paysans.

culture est restée à l'écart du capitalisme parce que, pour une foule de raisons,² le taux de profit potentiel n'y est pas suffisant pour attirer les capitaux.

La petite production marchande a une présence plus importante dans les régions "périphériques"³, à cause d'une pénétration moins grande et plus récente du capitalisme. Dans ces régions, la petite production marchande existe dans l'agriculture, qui est elle-même moins développée, que dans les régions centrales; d'autre part, certains secteurs d'activités, particulièrement certaines formes de sous-traitance, se rattachent beaucoup plus à la petite production marchande qu'au capitalisme (ex: entretien ménager, homme de métier travaillant au noir...). Plus on va vers la Gaspésie et dans l'intérieur des terres, moins l'entreprise capitaliste est présente et plus la petite production marchande embrasse des sphères d'activités différentes et touche une partie importante de la population.

Tout comme Lipietz, Normand Séguin divise le processus de soumission de l'agriculture petite marchande en deux (2) phases:

"Une première phase où se construisent les prémisses de la subordination, une deuxième phase où s'achève la subordination par la mise en place du complexe agro-industriel à la charnière des années 50..."⁴

-
- 2 Voir SERVOLIN, Op. cit. Amédée MOLLARD, Paysans exploités, Presses Universitaires de Grenoble, 1978. AMIN, Samir et VERGOPOULOS, Kostas, La question paysanne et le capitalisme. Editions Anthropos-Idep, Paris, 1977 (1974), 295 p.
- 3 Nous utiliserons l'expression "région périphérique" non pas parce que nous considérons que l'Est du Québec fait partie du Tiers-Monde qui est la véritable périphérie du système capitaliste mondial, mais parce que la région de l'Est du Québec, à cause des contraintes qui se sont développées par le biais du type de développement qu'elle a connu (axé sur l'exploitation des richesses naturelles), est une région sous-développée par rapport aux autres régions de l'Occident.
- 4 SEGUIN, Normand, "Problèmes théoriques et orientations de recherche" Agriculture et colonisation, Edité sous la direction de Normand SEGUIN, p. 190.

Selon l'auteur, ces deux phases peuvent être caractérisées comme suit:

"La première phase se caractérise par le passage graduel d'une exploitation agricole relativement autarcique à une exploitation de plus en plus commerciale... Dans la deuxième phase, les relations directes des producteurs avec certaines firmes, via des protocoles et des contrats de sous-traitance, abolissent l'autonomie de gestion de ces derniers. Poussés à la limite de l'endettement progressif..., ils (les agriculteurs) sont devenus des propriétaires symboliques dont le statut se rapproche de celui des salariés".⁵

Ici, dans la région, cette subordination s'est faite autour des années soixante. C'est à cette époque que l'agriculture est devenue totalement orientée vers le marché, ce qui a provoqué la spécialisation des cultures, la mécanisation et l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations.

Ceci a signifié la fin de l'agriculture de subsistance basée sur la polyculture et l'éjection hors de l'agriculture de tous ceux qui ont été incapables de faire la transition. Le processus d'urbanisation entraîne l'abandon de la fonction de consommation traditionnelle et l'adoption d'une fonction de consommation imposée par le système capitaliste. Cette prolétarianisation et l'introduction des schèmes de consommation de masse ont sonné le glas de la complémentarité de l'agriculture et de la forêt et de son industrie de transformation. On ne pouvait donc plus se fier sur l'agriculture pour absorber une partie des frais de reproduction de la main-d'oeuvre.

Aujourd'hui, la mono-culture étant la règle, tous les autres types de culture de même que le travail artisanal de transformation

5 SEGUIN, Normand, Op. cit., p. 190.

qui en découlait ont presque complètement disparu (ex: le lin et le tissage, le mouton et le filage de la laine...).

Même si actuellement le capitalisme, comme mode de production, occupe de plus en plus de place, il demeure tout de même certains coins de la région qui n'offrent pas de possibilités satisfaisantes de valorisation du capital. Ces villages généralement à l'intérieur des terres, donc très proches de la ressource forestière, vont dépendre beaucoup plus de la petite production marchande. En effet, il pourra exister de petits ateliers artisanaux ou bien les gens auront une petite terre et un lot à bois, ce qui leur permettra de faire un peu d'agriculture et de couper un peu de bois qu'ils revendront aux usines de pâtes et papiers ou aux scieries. Ces lots à bois privés fournissaient en 1979 près de 30% des bois consommés par les usines de la région; de plus, une partie de ces bois sont exportés vers des usines situées dans d'autres régions.⁶ Ces remarques permettent de montrer ou d'illustrer comment la petite production marchande occupe une place importante et de quelle façon celle-ci peut s'articuler au mode de production capitaliste.

Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie est une région où il existe encore aujourd'hui un type d'organisation de la production qui, sans être totalement isolée du mode de production capitaliste, fonctionne selon une autre logique. Il est clair que l'articulation de la petite production marchande au mode de production capitaliste est une façon de la soumettre au profit du capitalisme. Ainsi, l'achat du bois provenant des petits lots boisés privés, permet aux entreprises capitalistes de s'approvisionner à meilleur compte.

6 Le Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent exporte à lui seul 40,000 cunits vers des usines de pâtes et papiers situées hors de la région.

2.3 Le B.A.E.Q. et ses suites

A la fin des années cinquante, l'éjection massive de gens hors de l'agriculture de pair avec le déclin de l'industrie du sciage ont créé une disparité de revenu interrégionale tellement criante que l'Etat a décidé d'intervenir pour corriger la situation. Il a créé en 1963 le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.

Pendant les années qui vont suivre, la région fut analysée, fouillée et animée de fond en comble. Tout ce branle-bas créa beaucoup d'espoirs parmi la population. Autant l'espoir fut grand, autant l'amertume fut profonde lorsque le B.A.E.Q. publia son plan. Celui-ci proposait de fermer quelques 80 villages jugés non viables. Il fallait regrouper la population dans quelques grands centres pour créer des pôles de développement.

Dans les premières années qui suivirent, les gens acceptèrent passivement ces conclusions et plusieurs villages fermèrent avec le consentement de la population. Toutefois, au début des années soixante-dix, les villages menacés de fermeture se regroupèrent sous la bannière des Opérations Dignité et s'opposèrent vigoureusement aux tentatives de fermeture. Dans de nombreuses localités, les travailleurs, les chômeurs, les assistés-sociaux se regroupèrent et prirent leur développement en main. Sous cette pression populaire, l'Etat fut obligé de reculer et de renoncer à la fermeture.

Pour ce qui est des industries de la forêt, le B.A.E.Q. faisait des propositions dans la même logique. Il portait d'abord des jugements sur chacune des industries. Les pâtes et papiers étaient jugées comme étant dynamiques et productives, il fallait donc encourager cette industrie. Par contre, l'industrie du sciage était considérée comme une branche traditionnelle sans avenir si on n'intervenait pas rapidement. Selon les analystes du B.A.E.Q., la taille minimale de rentabilité d'une scierie dans la région était fixée à 4MM pmp, tandis que 89 des 110 scieries commerciales de la région avaient produit moins de 4MM pmp en 1964.

On propose donc d'éliminer purement et simplement la plupart des scieries commerciales de la région. En effet, on fixe comme objectif de ne conserver que 30 scieries en opération pour 1972. Pour cela, on propose de payer un octroi de fermeture aux propriétaires de scierie qui accepteront de fermer leurs portes.

Cette proposition n'a jamais été mise en application parce qu'on s'est aperçu qu'on n'avait pas besoin de payer les entrepreneurs pour qu'ils ferment boutique, ceux-ci cessaient les opérations d'eux-mêmes.

Cette politique visant une concentration forcée de l'industrie du sciage était en parfait accord avec la politique de fermeture des villages. La concentration de cette industrie ne pouvait qu'entraîner avec elle la fermeture de nombreux petits villages dont la scierie était la seule source d'emploi. Parallèlement, l'accroissement de la taille des scieries subsistantes ne pouvait que provoquer la concentration de la population dans les centres urbains où ces scieries se seraient maintenues.

On justifiait ces politiques par la nécessité de concentrer la population pour créer un marché de consommation apte à induire une industrialisation de la région. On allait jusqu'à dire que le revenu par tête au Québec étant plus élevé dans les villes qu'en milieu rural, il fallait donc forcer l'urbanisation pour solutionner le problème de la disparité interrégionale des revenus.⁷ De cette problématique simpliste ont résulté des politiques non moins simplistes et en 1980, les disparités interrégionales qui étaient à l'origine du B.A.E.Q. sont toujours aussi criantes.

7 A cet effet, une recherche récente (COTE, Pauline, L'idéologie du B.A.E.Q. et les relocalisés de l'Est du Québec, Cahier du GRIDEQ no 7, UQAR, mars 1981, 193 p.) démontre l'échec du programme de relocalisation des familles touchées par les fermetures. En effet, les gens déplacés ont été incapables de s'adapter au milieu urbain; autrefois qualifiés de marginaux ruraux, ils sont devenus des marginaux urbains.

2.4 Les ressources naturelles

2.4.1 Le système agro-forestier

Le peuplement de la région a été intimement lié au développement des ressources naturelles, que ce soit pour l'agriculture, les pêches, la forêt ou les mines. En fait, à peu près partout dans la région la colonisation s'est faite selon un schéma de complémentarité soit entre l'agriculture et les pêches ou l'agriculture et la forêt. Le premier type s'est surtout produit sur les côtes de la Gaspésie, tandis que le second a été plus fréquent pour les paroisses de l'intérieur autant en Gaspésie que dans le Bas St-Laurent.

Normand Séguin⁸, dans La conquête du sol au XIXe siècle, analyse la complémentarité agriculture-forêt au Saguenay, il donne deux conditions d'existence de ce qu'il appellera l'économie agro-forestière:

- "1. Absence ou grande faiblesse d'intégration des activités agricoles aux circuits commerciaux;
2. Forte subordination de celles-ci aux activités forestières."⁹

L'économie agro-forestière signifie donc que l'agriculture se développe selon le cycle de la coupe du bois et suit cette dernière dans ses déplacements motivés par la recherche de nouveaux parterres de coupe. L'exiguïté de l'oekoumène québécois a vite pour conséquences que les nouvelles terres ouvertes à la colonisation sont de piètre qualité pour l'agriculture, de telle sorte que le colon est incapable de subsister de sa production. L'activité

8 Normand SEGUIN, La conquête du sol au XIXe siècle, Editions Boréal Express, Sillery, 1977.

9 Normand SEGUIN, Op. cit., p. 30.

forestière qui, à l'origine, ne devait être qu'une activité complémentaire apportant un revenu d'appoint a pris de plus en plus d'importance.

"... à partir du moment où l'agriculture de subsistance, asservie à l'économie forestière, s'étend au-delà des limites acceptables de l'oekoumène, s'éloigne des zones occupées, se limite aux cultures pauvres et réduit au minimum le temps consacré à l'exploitation, cette agriculture dégénère, "se sous-développe" en largeur et en profondeur. Tel est l'aboutissement de la logique interne du système agro-forestier."¹⁰

C'est donc sur ce modèle que se sont développées l'agriculture et l'exploitation forestière dans la région. C'est ainsi que la colonisation de l'intérieur de la région, qui s'est poursuivie jusque dans les années quarante, a ouvert des terres à l'agriculture qui n'étaient pas de qualité suffisante pour permettre l'exploitation agricole. Par contre, il s'agissait de régions forestières où les colons trouvaient facilement à s'engager comme travailleurs forestiers. Aujourd'hui, l'agriculture est à peu près complètement disparue de ces paroisses où les terres autrefois défrichées pour l'agriculture ont été reboisées ou tout simplement laissées à l'abandon.

L'occupation du sol s'est donc faite selon le rythme d'exploitation des richesses naturelles. Le processus expliqué pour l'économie agro-forestière pourrait être transposé pour les pêches. Les grandes compagnies de pêche ont établi des points de colonisation le long de la côte gaspésienne pour pouvoir sur place compter sur une main-d'oeuvre disponible lors des périodes favorables à la pêche. En dehors des saisons de pêche, la population devait se débrouiller pour survivre, d'où l'exploitation d'une petite ferme en parallèle avec la pêche.

10 Ibidem, p. 36.

Traditionnellement, l'exploitation des ressources naturelles a été la principale activité économique. Encore aujourd'hui, les richesses naturelles sont à la base de l'activité économique car toute l'activité manufacturière y est directement rattachée. Toutefois, par le passé, l'agriculture, la forêt et les pêches employaient beaucoup plus de travailleurs; aujourd'hui, les changements technologiques font qu'une même production nécessite une quantité inférieure de main-d'oeuvre.

Pour finir, notons que la forêt est la ressource renouvelable la plus abondante dans la région. De très nombreux villages sont entièrement dépendants de celle-ci.

2.4.2 L'industrie manufacturière

Même si la situation a évolué au cours de la période, l'industrie manufacturière a toujours été sous-représentée dans la région.

Au tableau I, on peut voir que par rapport à la population régionale, les statistiques principales de l'industrie manufacturière dénotent une sous-représentation. L'amélioration de la position relative de la région est due autant à une croissance de son secteur manufacturier qu'à une baisse relative de sa population.

TABLEAU I : POPULATION ET ACTIVITE MANUFACTURIERE TOTALE DE LA REGION BAS SAINT-LAURENT - GASPESIE EN POURCENTAGE DE LA PROVINCE DE 1961 A 1976						
ANNEE	POPULATION	ETABLISSEMENTS	EMPLOI	SALAIRES	VALEUR DES LIVRAISONS	VALEUR AJOUTEE
1961	6.6	5.4	1.3	0.9	0.8	0.8
1966	5.8	4.1	1.3	1.0	1.3	1.3
1971	5.4	3.5	1.6	1.4	1.7	1.4
1976	5.1	3.1	1.5	1.4	1.5	1.3

Sources: Statistique Canada, catalogue 31-209.

GREGOIRE, Jean-Claude. L'Est du Québec d'hier à aujourd'hui. Québec, Service des communications de l'O.P.D.Q., 1980, 224 pages.

Le tableau II nous indique l'évolution des principaux indicateurs de l'industrie manufacturière dans l'Est du Québec. On y voit que, même si le nombre d'établissements a chuté, l'emploi a connu une bonne croissance pendant la période. Il y a donc eu concentration de l'activité manufacturière dans un nombre de plus en plus restreint d'établissements et probablement aussi d'entreprises.

Le tableau III nous permet de constater la façon dont se répartit l'activité manufacturière entre les grands groupes industriels. On voit tout de suite qu'en 1964, deux grands groupes industriels sont en évidence quant à leur importance dans toutes les statistiques, ce sont les aliments et boissons et le bois. On peut aussi noter que pour cette même année, l'industrie du papier est importante quant à la valeur ajoutée et à la valeur des livraisons. En 1971, l'industrie du papier a pris la deuxième place en ce qui concerne les emplois, elle est précédée par l'industrie du bois et devance les aliments et boissons, mais elle est première pour la valeur ajoutée, très loin devant toutes les autres.

On verra au tableau IV l'évolution procentuelle de ces trois industries par rapport à l'activité manufacturière de la région. Ce tableau indique que les industries des aliments et boissons et du bois ont perdu de l'importance entre 1964 et 1971, tandis que l'industrie du papier a pris une part grandissante. Notons que ces trois industries qui, à elles seules, fournissaient près de 70% de l'emploi en 1971, sont directement reliées à la transformation des principales ressources naturelles de la région. En effet, l'industrie des aliments et boissons transforme le poisson et les produits de l'agriculture, tandis que les industries du papier et du bois transforment le bois. En examinant le développement de ces deux dernières industries qui nous intéressent plus particulièrement, on s'aperçoit que la forêt soutenait en 1971, 40% de l'emploi manufacturier et 46% de la valeur ajoutée.

TABLEAU II : STATISTIQUES PRINCIPALES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE TOTALE DANS L'EST DU QUEBEC DE 1961 A 1977

ANNEES	ACTIVITE MANUFACTURIERE								ACTIVITE TOTALE				
	ETABLIS- SEMENTS	#TRAV.	HEURES	SALAIRES	COUTS		VALEUR DES EXP.	VALEUR AJOUTEE	EMPLOI TOTAL	SALAIRE TOTAL	COUT	VALEUR DES EXP.	VALEUR AJOUTEE
					COMB. & MAT. & ELECT. FOUR.								
				(\$'000)	(\$'000)	(\$'000)	(\$'000)	(\$'000)		(\$'000)	(\$'000)	(\$'000)	(\$'000)
1961	594	4277	9859	10810	2443	38396	58985	25979	5450	14713	51378*	79591*	28213
1962	566	4703	10768	12412	2675	42169	73077	29136	5825	16389	58438*	89247*	30809
1963	534	4825	11268	13454	2852	45436	77865	30776	5992	17943	64368*	96186*	31818
1964	515	5020	11626	15360	4465	50640	91890	36491	5684	19397	64408	106831	37701
1965	488	5193		17333	5263	58415	102525	45495	6378	22088	74567	125275	46404
1966	450	5657	13103	20418	6236	73239	136891	57364	6892	26272	96841	161496	58451
1967	430	5516	12769	21289	6353	74351	141384	60710	6949	28503	107382	175573	61914
1968	418	6154	13974	25680	8028	89542	168921	72690	7538	33562	126164*	200085*	73921
1969													
1970	388	6643	14579	31569	9056	114412	213191	90962	8009	40745	163999	263935	92030
1971	359	6765	13832	32904	9614	116496	219012	88569	7738	42714	169914	274327	90501
1972	354	6423	13831	37447	10811	137637	252052	109222	7962	49335	173629	277820	96264
1973	351	6651	14265	40918	13191	157323	295977	126715	8234	56784	207068	348089	128858
1974	342	6335	13757	49068	16109	180379	344375	146541	7936	64305	244227	410627	150847
1975	297	6184	12559	56007	17997	190347	334425	131461	7642	67821	243398	393473	133692
1976	281	6159	13096	62812	23308	215790	377951	144248	7655	81614	270254	437140	148973
1977	317	7134	15431	82789	31452	319490	586243	238262	8849	106339	392829	665937	186895

Source: Programme CANSIM, BSQ
Statistique Canada, catalogue 31-209.

*Evaluation

TABLEAU III : ACTIVITE MANUFACTURIERE TOTALE PAR GRAND GROUPE DANS L'EST DU QUEBEC
EN 1964 ET 1971

GROUPES D'INDUSTRIES	ETABLISSEMENTS		EMPLOI TOTAL		SALAIRE TOTAL		VALEUR AJOUTEE		VALEUR DES LIVRAISONS	
	1964	1971	1964	1971	1964 \$000	1971 \$000	1964 \$000	1971 \$000	1964 \$000	1971 \$000
Aliments, boissons	203	128	1766	2245	4294	9716	8888	19903	35186	71269
Tabac	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caout. & Mat. plas.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuir	5	8	67	150	157	670	244	957	514	2149
Textiles	4	4	96	146	226	596	375	1036	1066	2175
Bonneterie	1	1	104*	237*	262*	922*	530*	1503*	480*	3438*
Habillement	2	4	50*	198	77*	613	115*	1314	231*	1798
Bois	201	109	2480	1735	7598	8261	13729	14553	30107	35025
Meubles	22	22	212	220	675	947	1156	1464	2200	2800
Papiers et an.	4	5	769*	1394	4133*	11679	6815*	29668	21474*	61543
Imprimerie et an.	26	19	104	91	393	508	772	795	1333	1465
Premières transf. métaux	4	4	157*	387	753*	2423*	2360*	6425*	8217*	5470*
Prod. de métal sauf transp.	19	20	101	109	351	584	586	1201	1439	2482
Machines sauf électriques	1	2	32*	47*	78*	232*	230*	338*	269*	773*
Equipements de transport	4	7	149	537	516	3858	1174	7719	2404	25305
Produits électriques	-	2	-	122	-	846*	-	1777	-	4725*
Produits minéraux non mét.	20	17	98	167	301	1010	755	2105	1418	4989
Produits pétrole charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries chimiques	3	3	20*	28	77*	148	298*	217	584*	500
Divers	5	5	24	21	82	93	188	201	281	266
TOTAL	524	360	6229	7834	19973	43106	38215	91176	107685	275412

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, cahier III, O.P.D.Q., mai 1976.

*Estimations de l'O.P.D.Q.

TABLEAU IV : STATISTIQUES PRINCIPALES DES PLUS IMPORTANTES INDUSTRIES EN
POURCENTAGE DE L'ACTIVITE MANUFACTURIERE TOTALE DANS L'EST DU QUEBEC
1964-1971

GROUPES D'INDUSTRIES	ETABLISSEMENTS		EMPLOI TOTAL		SALAIRE TOTAL		VALEUR AJOUTEE		VALEUR DES LIVRAISONS	
	1964	1971	1964	1971	1964	1971	1964	1971	1964	1971
Aliments et boissons	38.7	35.5	28.3	28.6	21.5	22.5	23.3	21.8	32.7	25.9
Bois	38.4	30.3	39.8	22.1	38.0	19.2	35.9	16.0	28.0	12.7
Papiers et an.	0.7	1.3	12.3	17.8	20.7	27.1	17.8	32.5	19.9	22.3

Source: Compilation à partir: Caractéristiques sectorielles interrégionales, cahier III,
O.P.D.Q., Mai 1976.

Poussons un peu plus loin l'analyse de l'évolution des deux industries qui nous intéressent: le bois et le papier. Notons tout d'abord que l'industrie du bois est principalement représentée dans la région par l'industrie du sciage, tandis que l'industrie du papier est constituée entièrement du sous-groupe "usines de pâtes et papiers".

Le tableau V nous permet de comprendre l'évolution des principales statistiques de l'industrie du sciage. On peut constater une chute vertigineuse du nombre d'établissements, qui se stabilise après 1971 pour ensuite croître en 1979. L'emploi a suivi à peu près la même trajectoire. La production en terme physique a été assez cyclique; celle-ci a atteint des sommets en 1946 et 1964. Après 1964, année où la production avait été de 459.1 MM pmp, la production baisse considérablement pour atteindre 125.4 MM pmp en 1971. Par la suite, la production reprend sa progression pour atteindre en 1979 un sommet inégalé depuis quinze ans.

Au tableau VI, on peut voir l'évolution comparative de la production de bois de sciage dans les trois principales régions du Québec. Jusqu'en 1964, l'Est du Québec est la principale région productrice, transformant entre le quart et le tiers du bois de sciage québécois. Par la suite, la diminution brutale de production dans la région, liée à de fortes augmentations dans le Nord-Ouest et au Saguenay - Lac Saint-Jean a fait qu'en 1971, l'Est du Québec ne produisait plus que 7.2% du bois de sciage au Québec. Même si dans les années suivantes la situation s'est redressée dans la région, cette dernière n'a jamais pu reprendre le terrain perdu sur les autres régions.

TABLEAU V : L'INDUSTRIE DU SCIAGE DANS L'EST DU QUEBEC DE 1946 A 1979				
ANNEE	NOMBRE D'ETA- BLISSEMENTS 1	EMPLOI	VALEUR DES EXPEDITIONS \$000	PRODUCTION MM pmp
1946	462	7178	17453	369.7
1948	477			356.3
1950	441	5674	16522	295.3
1954	386			260.8
1961	230	2134	24416	
1963				395.9
1964				459.1
1965				226.0
1966	146	2036 ³	28808	201.4
1967				165.1
1968				179.3
1969				178.1
1970				154.5
1971	99 ²	1541 ³	32258	125.4
1972				156.2
1973				
1974				296.6
1975	97 ²	1822 ³	51260	243.3
1976				269.3
1977				281.8
1978	139	2540		328.7
1979	159			321.6

1 Comprend les scieries de service, sauf indication contraire

2 Scieries commerciales

3 Emploi ramené sur une base annuelle

Sources: Statistiques forestières, opération par comté et district.
1946 et 1950, M.T.F.

Listes des scieries au 1er janvier 1949. M.T.F., Service forestier.

Listes des scieries au 1er janvier 1955. M.T.F., Service forestier.

Statistique Canada, catalogue 31-209.

Répertoire des usines utilisant du bois non-ouvré, région B -S -L -G. 1978 et 1979. M.T.F., analyse régionale et programmation.

Statistiques des produits forestiers. B.S.Q.

Guide manufacturier de l'Est du Québec 1978. M.I.C.

TABLEAU VI : PRODUCTION DE BOIS DE SCIAGE AU QUEBEC DE 1946 A 1979							
ANNEE	BAS ST-LAURENT GASPESIE		SAGUENAY LAC ST-JEAN		NORD-OUEST		LE QUEBEC
	'000 pmp	%	'000 pmp	%	'000 pmp	%	'000 pmp
1946	369738	30.2	103112	8.4	193648	15.8	1224579
1950	295330	26.7	104513	9.4	246043	22.2	1106360
1954	260820	24.0					1084493
1963	395941	31.7	144492	11.6	277875	22.3	1247268
1964	459163	32.1	203265	14.2	295019	20.6	1430314
1965	225960	15.6	218404	15.1	351044	24.2	1449310
1966	201468	13.9	232405	17.8	327324	25.1	1305006
1967	165125	11.7	250386	17.7	354143	25.2	1407808
1968	179336	11.2	320454	19.9	400909	24.9	1608257
1969	178111	9.9	364218	20.3	468069	26.1	1790202
1970	154498	9.6	344784	21.5	460662	28.8	1602219
1971	125443	7.2	358456	20.6	544443	31.3	1742144
1972	156188	7.3	445451	20.7	640664	29.8	2152501
1974	296615						
1975	247280						
1976	269296						
1977	281768						
1978	328711						
1979	321556						

Sources: Bureau régional 01, M.E.R.
Statistiques forestières, opération par comté et district, 1946 et 1950, M.T.F.
Statistiques des produits forestiers B.S.Q.

Pendant cette même période (voir tableau VII), l'industrie des pâtes et papiers connaissait une bonne progression, parfois ralentie par les périodes de marasme qu'a connues cette industrie en 1970-71 et particulièrement en 1975-76. Afin de pouvoir apprécier la croissance de cette industrie dans la région, il faudrait aller voir des chiffres antérieurs à 1960, car dans les années cinquante, il n'existait que trois usines de pâtes dans la région dont deux étaient de très petites dimensions. A cette époque, on ne devait pas compter plus de 400 emplois dans ce secteur. En 1978, on en comptait 1637 répartis dans les usines. Il faut remarquer que parmi les six usines en opération en 1978, quatre ont été construites depuis 1965, et l'une d'elles a été complètement transformée de telle sorte qu'il ne reste plus qu'une seule usine désuète. Une des usines qui était en opération avant 1960 a été fermée en 1978. L'usine désuète et l'usine fermée en 1978 sont deux petites usines de pâtes mécaniques situées à Rivière-du-Loup, appartenant à la Mohawk Corporation. On peut dire que l'industrie des pâtes et papiers de l'Est du Québec, contrairement à l'ensemble de la province et du Canada, est une industrie moderne (il n'y a qu'une seule machine à papier qui date de plus de vingt ans).

Pour étudier l'évolution de la structure manufacturière, on peut utiliser la technique "shift and share"¹¹. On constate au tableau VIII que la croissance de l'industrie des pâtes et papiers

11 Cette technique permet de comparer l'évolution régionale de l'emploi d'une industrie particulière avec la tendance nationale de cette industrie et avec la tendance générale de l'industrie manufacturière nationale. De cette façon, on pourra faire ressortir une composante d'accroissement national qui correspond au rythme d'accroissement de l'industrie manufacturière nationale, un effet de composition industrielle qui correspond à la différence de la variation de l'emploi industriel national d'avec la tendance de l'industrie manufacturière nationale et finalement un effet de composition régional qui correspond à la différence de variation entre l'emploi régional d'une industrie et la tendance nationale de cette industrie.

Cette technique n'a pas une valeur explicative en soi, mais permet de comparer comment évolue différemment les industries d'une région par rapport à l'ensemble d'un pays.

TABLEAU VII : STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU PAPIER DANS L'EST DU QUEBEC
1968 A 1978

ANNEES	ETABLIS- SEMENTS	TRAV. HOMME	PROD. FEMME	SALAIRE A LA PROD. (\$'000)	EMPLOI TOTAL	SALAIRE TOTAL (\$'000)	COUT DES MATIERES (\$'000)	VALEUR DES EXP. (\$'000)	QUANTITE EXPEDIEE TONNES	QUANTITE PRODUITE TONNES
1964*	4				769	4133	10667	21474		
1968	6	1042		7954	1362	10628	23970	52715	428247	413013
1969	6	1073		8750	1413	11758	28957	62896	501365	500197
1970	6	1020		8495	1341	11683	28139	63462	490550	446839
1971	5	954		7839	1242	10972	24474	54655	419671	410873
1972	5	995		9816	1305	13299	29122	69817	525940	510285
1973	5	1088		11003	1403	14716	38343	78409	510680	551453
1974	6	1130	1	14011	1453	18426	46882	108052	540168	572941
1975	6	983	-	10868	1307	15512	35238	82492	363186	344748
1976	7	1313	15	18575	1641	24153	53850	108818	465521	473723
1977	6	1342	19	22936	1678	29217	70766	146732	613151	609776
1978	6	1324	15	23944	1627	30294	82969	170273	710861	708280

* Caractéristiques sectorielles interrégionales, cahier III. O.P.D.Q.
Ce sont des estimations.

Source: Industrie des pâtes et papiers, M.T.F.

est due presque'uniquement aux conditions régionales, tandis que les pertes d'emploi de l'industrie du bois sont également dues aux conditions régionales. Il y a donc eu dans la région un déplacement de l'activité des industries du bois vers l'industrie des pâtes et papiers.

TABLEAU VIII : APPLICATION DE LA TECHNIQUE "SHIFT AND SHARE" ¹ AUX INDUSTRIES DU BOIS ET DES PATES ET PAPIERS DANS L'EST DU QUEBEC ENTRE 1964 ET 1971		
	Bois	Papier
Variation de l'emploi	-745	625
Effet d'accroissement national	+128	40
Effet de composition industrielle	-188	1
Effet de composition régionale	-557	584

1 Technique qui permet d'évaluer la source des déplacements d'activité. Les équations sont:

E_{ij}^t : emploi manufacturier du groupe i dans la région j au temps t

E_{rj}^t : emploi manufacturier total de la région j au temps t

E_{is}^t : emploi manufacturier total du groupe i au Québec au temps t

E_q^t : emploi manufacturier total au Québec au temps t

Variation nette: $V_{ij} = E_{ij}^{71} - E_{ij}^{64} = N_{ij} + I_{ij} + W_{ij}$

où N_{ij} : effet d'accroissement national: $E_{ij}^{64} \lambda$

où λ : $E_Q^{71} - E_Q^{64} / E_Q^{64}$

I_{ij} : effet de composition industrielle: $E_{ij}^{64} (\lambda_i - \lambda)$

où λ_i : $(E_{is}^{71} - E_{is}^{64}) / E_{is}^{64}$

W_{ij} : effet de conditions régionales: $E_{ij}^{64} \lambda_{ij} - (\lambda_i - \lambda)$

où λ_{ij} : $(E_{ij}^{71} - E_{ij}^{64}) / E_{ij}^{64}$

"Parmi les régions, c'est l'Est qui a connu au cours de cette période (1964-71) la plus grande transformation de sa structure manufacturière. La valeur de son coefficient fut 0.1916. Dans cette région, la transformation structurelle s'est faite surtout autour des groupes du bois, de papier et de la première transformation des métaux".¹²

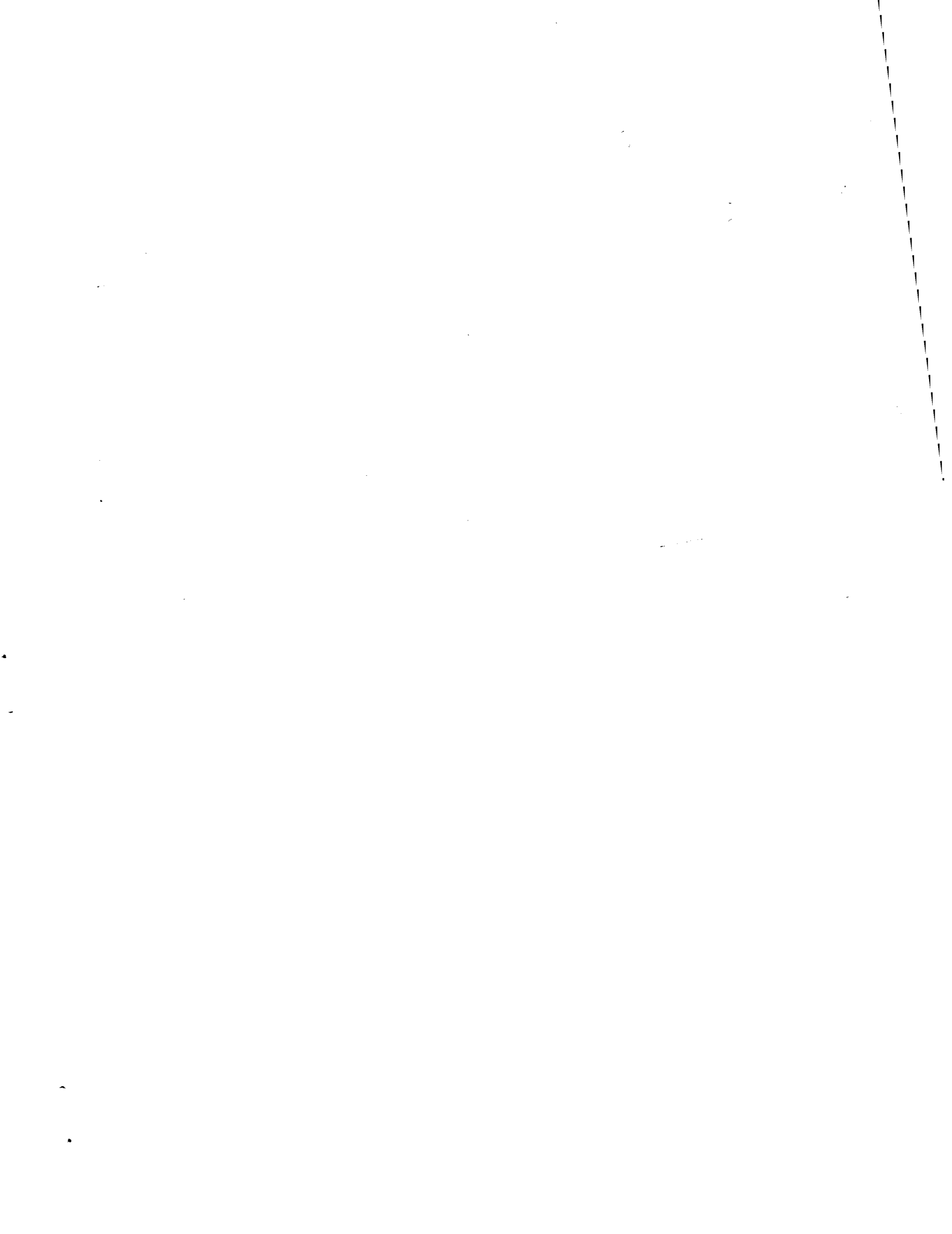
Ce déplacement d'activités a donc chambardé considérablement la structure manufacturière de la région, entraînant des conséquences très trandes sur l'organisation de l'espace régional. Les unités de production des pâtes et papiers étant beaucoup plus grandes et ayant tendance à se situer sur le littoral ont créé un vide d'emploi dans les paroisses de l'intérieur lorsque les scieries désuètes y ont fermé leurs portes. Cette situation a provoqué la fermeture de plusieurs villages et le déplacement de leur population vers les villes de la côte

Même si ce déplacement d'activités s'explique en bonne part par les conditions régionales, la connaissance de la structure de marché de chacune des industries sera très révélatrice pour mieux comprendre les interrelations entre ces industries et leurs conséquences sur le développement régional. C'est ce que nous verrons au chapitre suivant.

12 Les caractéristiques sectorielles interrégionales, cahier III.
O.P.D.Q., Mai 1976, p. 34.

Le coefficient dont il est question est le coefficient de transformation structurelle qui se calcule comme suit:

$$T_j = \sum_{i=1}^{20} \left| \left\{ (E^{71}_{ij} / E^{71}_{rj}) - (E^{64}_{ij} / E^{64}_{rj}) \right\} \right|$$



CHAPITRE III: LE MARCHE ET LA STRUCTURE DES INDUSTRIES DES PATES
ET PAPIERS ET DU SCIAGE

3.1 Pâtes et papiers

Dans la région de l'Est du Québec, les usines de pâtes et papiers produisent soit du papier journal, du carton doublure ou du carton cannelure. Dans notre analyse de la demande et de l'offre de ces produits, nous ferons occasionnellement les distinctions entre les produits lorsque celles-ci s'avéreront nécessaires.

3.1.1 La demande

3.1.1.1 Répartition et évolution des marchés

Le tableau IX situe l'importance des divers pays dans la consommation mondiale du papier journal. On voit que les Etats-Unis sont, et de loin, le plus gros consommateur de papier journal, même si leur part de la consommation mondiale a décliné au cours de la période. A peu près toutes les régions ont connu une croissance plus

TABLEAU IX : CONSOMMATION MONDIALE DE PAPIER JOURNAL PAR REGION EN 1950, 1960, 1970 ET 1977 ('000 T.)				
	1977	1970	1960	1950
Amérique du Nord	10987	10510	7867	6285
Canada	909	717	487	355
Etats-Unis	10078	9793	7379	5930
Europe de l'Ouest	5490	5723	4013	1890
Amérique latine et Caraïbes	1272	1300	662	382
Afrique, Proche-Orient, Asie, Océanie	4732	3855	1780	597
Autres pays	1959	1588	745	495
TOTAL	24440	22976	15065	9648

Source: L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS.

rapide que les Etats-Unis, en particulier l'Afrique, le Proche-Orient, l'Asie et l'Océanie qui ont connu une très forte croissance. C'est le Japon qui est responsable de la croissance rapide de ce groupe. On peut noter aussi que le Canada est un gros consommateur par rapport à sa taille avec 3.7% de la consommation mondiale.

Parmi ces pays, quels sont les clients de l'industrie canadienne du papier journal? Au tableau X, nous pouvons voir les acheteurs du papier journal canadien. Pendant toute la période, les

TABLEAU X : EXPORTATIONS CANADIENNES DE PAPIER JOURNAL PAR DESTINATIONS ('000 T.)								
ANNEE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	AMERIQUE LATINE	EUROPE OCCIDENTALE	AFRIQUE	ASIE	OCEANIE	TOTAL
1950	4748	28	105	3	11	27	33	4956
1951	4784	103	132	20	24	43	38	5144
1952	4835	136	163	10	42	36	76	5298
1953	4861	190	158	4	28	44	48	5334
1954	4875	273	186	54	32	52	77	5550
1955	5070	290	167	86	39	52	99	5805
1956	5230	340	192	49	45	41	74	5972
1957	5055	382	240	47	53	47	83	5907
1958	4827	381	202	40	54	26	80	5609
1959	5118	402	207	19	65	39	102	5952
1960	5279	468	235	26	73	22	162	6265
1961	5227	446	272	36	58	30	147	6216
1962	5229	486	233	23	43	47	110	6169
1963	5180	442	245	40	45	66	82	6100
1964	5648	465	261	34	65	156	130	6759
1965	6093	376	324	74	58	108	122	7157
1966	6610	371	389	98	15	135	146	7764
1967	6263	333	348	93	6	156	131	7330
1968	6107	427	394	92	6	260	135	7422
1969	6431	470	541	123	26	357	141	8089
1970	6163	446	639	161	59	345	174	7988
1971	6146	436	515	83	38	283	139	7641
1972	6430	583	546	81	25	330	125	8120
1973	6855	511	539	72	19	193	151	8340
1974	6949	540	592	146	32	294	158	8711
1975	5489	421	502	144	9	198	99	6863
1976	6251	514	512	162	29	235	124	7827
1977	6341	508	659	184	38	269	96	8096

Source: L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS.

Etats-Unis ont été le principal importateur de papier journal canadien. Il faut remarquer que la part relative des Etats-Unis dans les exportations canadiennes est en décroissance. Même si elle est peu importante par rapport aux Etats-Unis, la part des achats du Royaume-Uni, de l'Amérique latine et de l'Europe occidentale est en croissance. Il est difficile pour le Canada de pénétrer plus profondément ces marchés à cause des barrières tarifaires qui existent dans ces pays. Par contre, il n'existe aucune entrave à la circulation du papier journal entre les Etats-Unis et le Canada, ce qui fait que le marché naturel pour le papier canadien est avant tout l'Amérique du Nord. Il faut, toutefois, mentionner que le marché nord-américain est divisé en deux: le marché de la côte est et celui de la côte ouest. A cause des coûts de transport élevés et de l'existence d'une barrière naturelle (les Rocheuses), le papier circule très peu d'est en ouest et vice versa. Traditionnellement, les consommateurs de l'est s'approvisionnent chez les producteurs de l'est et les consommateurs de l'ouest chez les producteurs de l'ouest. Etant donné que l'activité économique a tendance à se déplacer vers l'ouest, le marché de l'est n'a pas la même progression que le marché de l'ouest.

Pour le carton, la répartition des marchés est différente. Le tableau XI nous indique la situation mondiale en 1960 et en 1970; on peut y voir que contrairement au papier journal, le Canada et le Québec sont de très petits producteurs parmi l'ensemble des pays. On peut voir aussi que le commerce international des autres papiers (autres que papier journal) et des cartons est relativement faible, chacun des pays ou des régions ayant tendance à s'autosuffire, sauf la Scandinavie qui exporte la grosse partie de sa production. Les gros marchés sont par ordre d'importance: les Etats-Unis, le Marché commun (y compris le Royaume-Uni) et le Japon. Les Etats-Unis et le Japon sont autosuffisants, seul le Marché commun importe une partie grandissante de sa consommation.

TABLEAU XI : PRODUCTION, EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PAPIERS (AUTRES QUE LE PAPIER JOURNAL) ET DES CARTONS DANS LE MONDE EN 1960 ET 1970

	ETATS-UNIS		QUEBEC		CANADA MOINS QUEBEC		SCANDINAVIE		AUTRES PAYS D'EUROPE		URSS		AUTRES PAYS DU MONDE	
	1960	1970	1960	1970	1960	1970	1960	1970	1960	1970	1960	1970	1960	1970
	(en millions de tonnes)													
Exportations	1.0	2.6	0	0.2	0.2	0.75	2.5	5.6	1	3.4	0	0.2	0.2	0.7
Production	32.3	49.1	0.7	1.6	1.6	2.5	3.8	8.1	16.1	28.25	3.1	6.2	9.3	23.9
Importations	0.3	0.7	(1)	(1)	0.1	0	0.1	0	3.1	9.1	0.1	0.3	1.3	4

Source: La capacité de concurrence de l'industrie des pâtes et papiers du Québec.
Mémoire présenté à la Commission parlementaire des terres et forêts, par le
CONSEIL DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS DU QUEBEC, Janvier 1972.

Cette situation est en grande partie due à l'existence de barrières tarifaires importantes protégeant les marchés nationaux. De telle sorte que le Canada qui, lui-même, protège son marché national, a beaucoup de difficultés à pénétrer les marchés étrangers. On peut donc dire que le marché pour les cartons est avant tout le marché canadien.

Le tableau XII nous permet de constater plus précisément pour les types de carton qui nous intéressent, que finalement pour ces cas, l'exportation a absorbé entre 20% et 30% de la production selon les années. Ces exportations se font surtout en Europe. On peut noter aussi que comparativement au papier journal, la production se fait sur une échelle beaucoup plus petite. Comme on l'a dit plus haut, les marchés nationaux étant protégés par des barrières tarifaires, le marché naturel des producteurs canadiens est donc limité au marché canadien contrairement au papier journal dont le marché est continental.

Le tableau XIII nous donne la situation dans la région en 1968 et 1978. On constate que les producteurs de papier journal expédient la très grande part de leur production vers les Etats-Unis, quoique cette part a baissé, passant de 99.9% en 1968 à 82.8% en 1978. Pour le carton, la situation suit moins la tendance générale; en 1968, le marché canadien n'absorbe que 59.2% de la production régionale. Cette situation provient du fait que la cartonnerie de New-Richmond récemment construite avait initialement trouvé des contrats de vente outre-mer. En 1978, le marché canadien absorbe maintenant 83.7% de sa production. Les cartonneries régionales sont revenues sur le marché canadien dans une proportion légèrement supérieure à la proportion nationale.

3.1.1.2 Les déterminants de la demande

Le papier journal est un papier de qualité médiocre parfaitement adapté pour l'impression de publications qui ne seront pas

TABLEAU XII : PRODUCTION, EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE
CARTON AU CANADA, 1950 A 1977

ANNEE	PRODUCTION		EXPORTATIONS		IMPORTATIONS		CONSUMMATION ¹	
	CARTON DOUBLURE	CARTON CANNELE	CATRON DOUBLURE	CARTON CANNELE	CARTON DOUBLURE	CARTON CANNELE	CARTON DOUBLURE	CARTON CANNELE
	'000 T	'000 T	'000 T	'000 T	'000 T	'000 T	'000 T	'000 T
1950	214	152						
1951	223	159						
1952	219	134						
1953	237	149						
1954	244	135						
1955	259	158						
1956	330	172						
1957	309	163						
1958	318	181						
1959	355	185						
1960	375	208			10	13		
1961	393	202			8	15		
1962	441	224			6	18		
1963	511	227			5	17		
1964	522	240			10	15		
1965	595	251	123	46	11	19	483	224
1966	677	284	182	58	11	15	506	241
1967	699	294	180	53	16	16	535	257
1968	723	299	190	51	12	23	545	271
1969	777	336	197	73	13	21	593	284
1970	776	373	201	102	15	29	590	300
1971	797	389	173	133	16	37	640	293
1972	925	457	222	147	15	41	718	351
1973	1104	494	311	140	22	21	815	375
1974	1203	463	414	96	64	28	817	395
1975	782	339	198	53	83	22	667	308
1976	1047	379	318	90	72	22	801	311
1977	1134	412	393	105	14	27	755	334

1 Estimé: Production plus (import - export): consommation.

Source: A.C.P.P.P., Tables de statistiques 1978.

TABLEAU XIII : DESTINATION DES EXPEDITIONS DES USINES DE PATES ET PAPIERS DE
L'EST DU QUEBEC EN 1968 et 1978

	Québec		Autres provinces		Etats-Unis		Grande-Bretagne		Ailleurs		Total
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	
1968*											
Papier journal	326	0.1			167837	99.9					168163
Cartons	58265	26.9	70029	32.3	1152	0.5	57366	26.5	29987	13.8	216799
TOTAL	58591	15.2	70029	18.2	168989	43.9	57366	14.9	29987	7.8	384962
1978											
Papier journal	5335	1.4			314989	82.8	7966	2.1	52193	13.7	380483
Cartons	139202	42.6	134424	41.1	26449	8.0	9030	2.8	17884	5.5	326989
TOTAL	144537	20.4	134424	19.0	341438	48.3	16996	2.4	70077	9.9	707472

* Manque l'usine de F.F. Soucy.

Source: Industrie des pâtes et papiers, M.T.F., Québec 1968 et 1978.

conservées par l'acheteur, de telle sorte que les gros consommateurs de papier journal seront les journaux quotidiens et hebdomadaires de même que les encarts publicitaires.

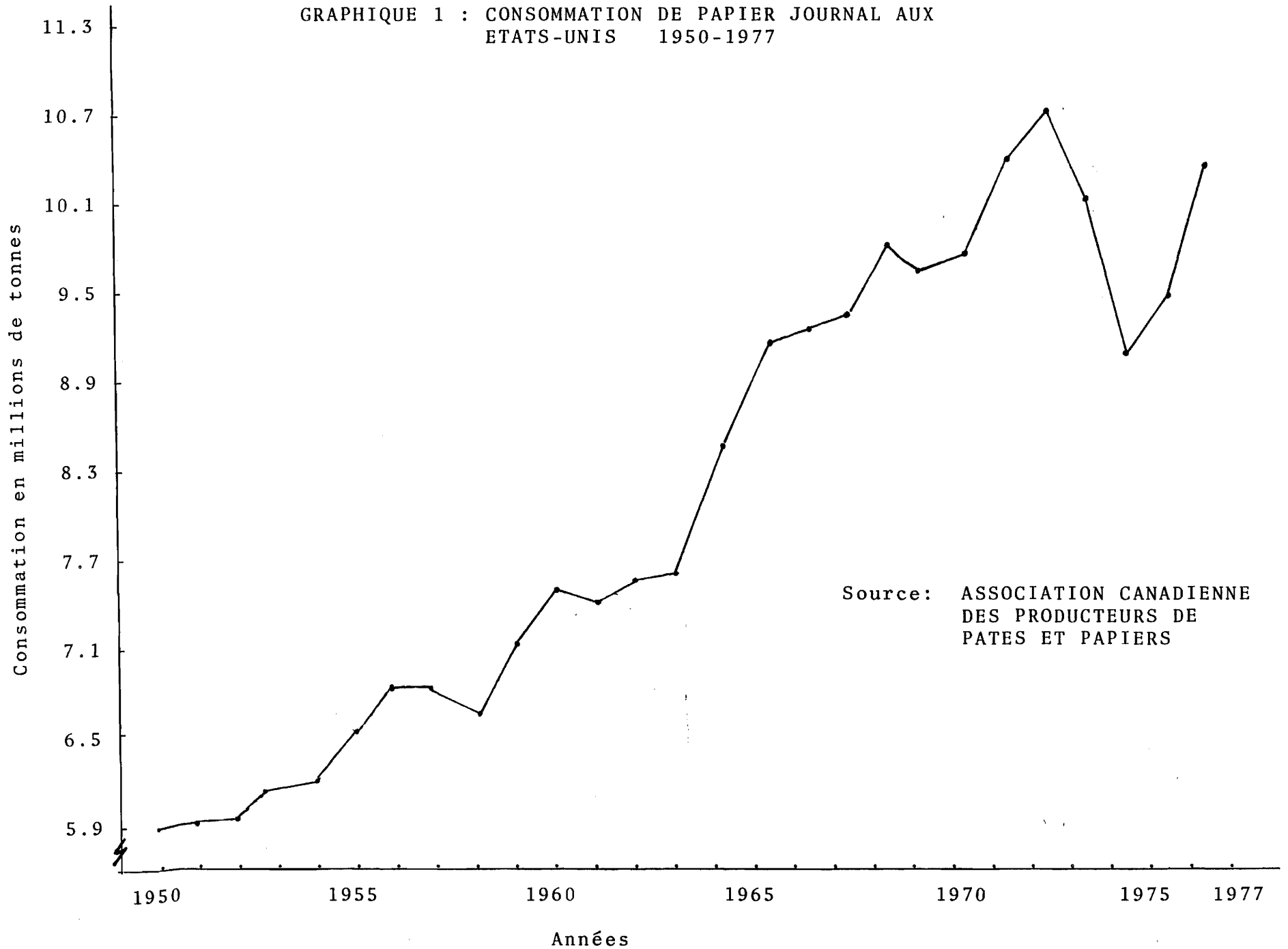
Le carton doublure est principalement utilisé avec le carton cannelure, dans la fabrication des boîtes en carton ondulé. La principale utilisation de ces boîtes est l'emballage des produits manufacturés.

La demande du papier journal et du carton sera liée au cycle économique car, d'une part, la demande pour le journal est très liée à la publicité (quotidiens et encarts publicitaires) et celle-ci est fonction de l'état du commerce au détail lui-même dépendant du cycle économique. D'autre part, en ce qui concerne le carton servant à l'emballage des produits manufacturés, la demande sera directement fonction de l'état de santé du secteur manufacturier, donc dépendant de l'état général de l'économie.

La demande pour ces produits est assez élastique par rapport aux prix, car pour le papier journal, d'une part, les quotidiens peuvent réduire le nombre de pages de leur publication et, d'autre part, il existe des substituts aux encarts publicitaires (panneaux, radio, télévision, etc.). Pour le carton, l'existence de substituts (les plastiques, le bois, etc.) rend la demande élastique par rapport aux prix.

Le graphique I nous montre l'évolution de la demande américaine de papier journal depuis 30 ans. On y voit que de 1950 à 1956, la croissance a été très bonne surtout entre 1954 et 1956, années où l'activité économique a enregistré une forte croissance. En 1957, il y a eu ralentissement et en 1958, la récession a frappé assez durement les Etats-Unis. A cette époque, comme on peut le constater sur le graphique, il y a eu baisse de la consommation. En 1959, la consommation a repris, mais a encore été ralentie au début des années soixante

GRAPHIQUE 1 : CONSOMMATION DE PAPIER JOURNAL AUX
ETATS-UNIS 1950-1977



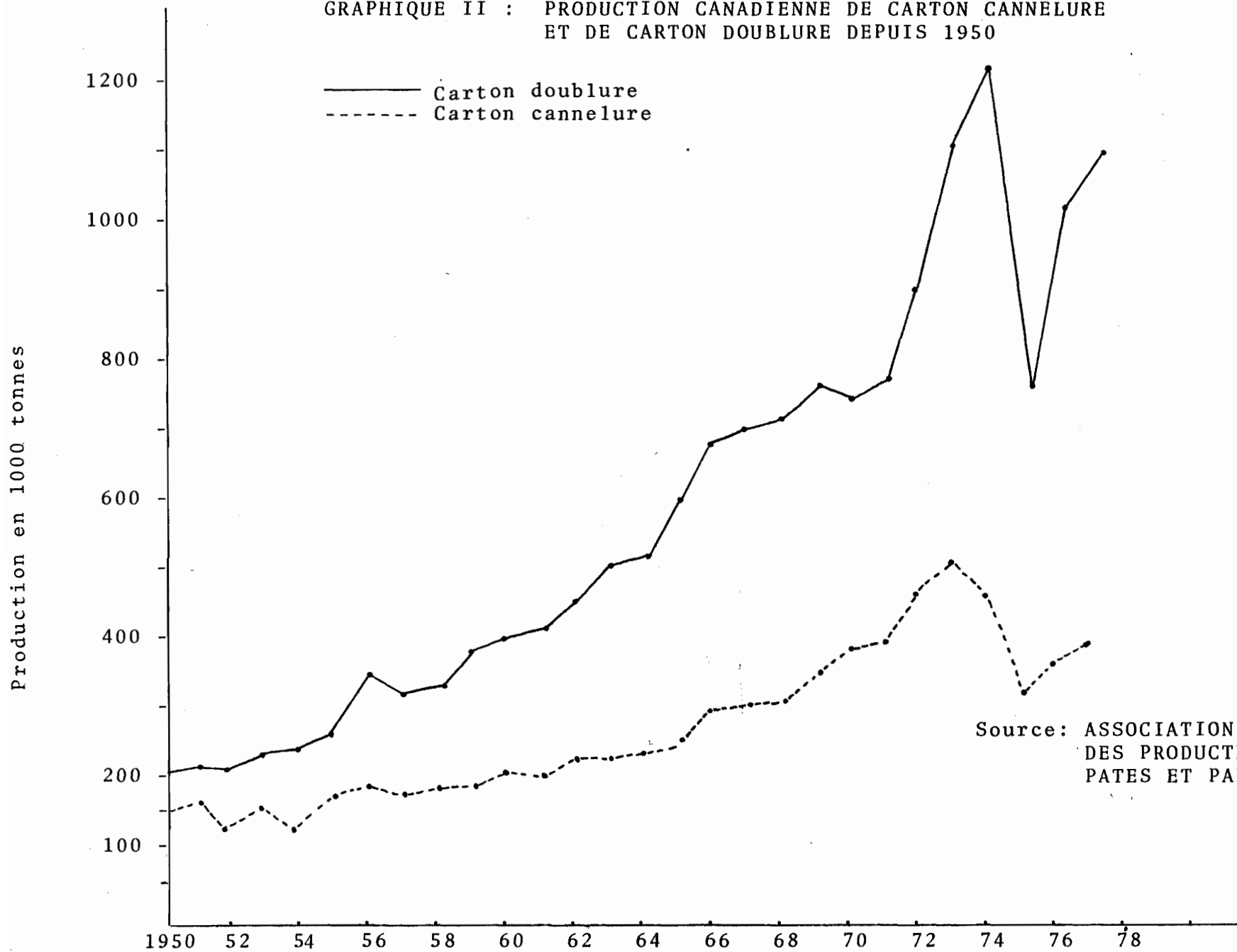
par une récession. En 1963, il y a eu reprise de l'activité qui a entraîné une croissance rapide de la consommation du papier journal durant les années soixante. Cette croissance a été à peine ralentie en 1967 par une légère récession, mais a été plus durement touchée en 1970 et 1971 par la récession aux Etats-Unis. La reprise économique a permis d'atteindre un sommet en 1973, mais la récession de 1974, alliée à une hausse considérable du prix du papier a provoqué une baisse qui n'a eu de précédent que lors de la crise des années trente. Après 1975, la consommation a repris sa croissance, mais trois ans se sont écoulés avant de revenir au niveau de l'année 1973. En 1980, la récession aux Etats-Unis a provoqué encore une fois une baisse de la consommation.

Pour ce qui est du carton, le graphique II nous permet de constater que trois baisses de la production du carton doublure se sont produites lors des récessions canadiennes de 1958, 1970 et 1975. La plus sévère des baisses de production s'est produite en 1975 où, parallèlement à une récession, les prix ont fait un bond considérable. Si le carton cannelure n'a pas connu une progression de la production comparable à celle du carton doublure, il a aussi connu des baisses de production plus fréquentes: ceci peut s'expliquer probablement parce que l'on exige deux fois moins de carton cannelure que de carton doublure dans la fabrication du carton ondulé et que le carton doublure connaît d'autres utilisations.

Autant pour le papier journal que pour le carton, la situation de 1975 peut sembler paradoxale; en effet, simultanément, les prix ont augmenté et la demande a baissé.

Nous tenterons d'expliquer cette situation plus loin quand nous parlerons de la détermination des prix.

GRAPHIQUE II : PRODUCTION CANADIENNE DE CARTON CANNELURE
ET DE CARTON DOUBLURE DEPUIS 1950



Source: ASSOCIATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE
PATES ET PAPIERS

3.1.2 L'offre

3.1.2.1 La production

La production mondiale de papier journal nous est donnée au tableau XIV. On voit que pendant la période considérée, la part du Canada, même si elle a baissé (passant de 55% en 1950 à 37% en 1977), demeure très importante. Le Canada n'importe aucun papier journal; toutefois, le marché s'étendant à la grandeur de l'Amérique du Nord, il est bon de remarquer que les importations américaines de papier journal proviennent presque exclusivement du Canada, de telle sorte qu'on peut dire que le marché nord-américain est autosuffisant.

TABLEAU XIV : PRODUCTION MONDIALE DE PAPIER JOURNAL PAR GRANDES REGIONS EN 1950, 1960, 1970 ET 1977 ('000T)				
	1977	1970	1960	1950
Amérique du Nord	12858	12183	8777	6293
Canada	8988	8719	6739	5279
Etats-Unis	3871	3464	2038	1015
Europe de l'Ouest	5024	5741	4133	2533
Amérique latine	367	310	140	52
Afrique, Proche-Orient, Asie, Océanie	3945	2908	1124	196
Autres pays	2062	1643	794	467
Total	24257	22784	14957	9535

Source: L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS.

Le tableau XV nous montre que la production canadienne a perdu de l'importance sur le marché nord-américain, tandis que le Québec ne dessert aujourd'hui que le tiers de ce marché contre 50% au cours des années trente.

TABLEAU XV : PRODUCTION CANADIENNE ET QUEBECOISE DE PAPIER JOURNAL PAR RAPPORT A LA PRODUCTION NORD-AMERICAINE DE 1950 A 1978							
ANNEE	PRODUCTION CANADA & ETATS-UNIS '000 T	PRODUCTION CANADIENNE			PRODUCTION QUEBECOISE		
		'000 T	% DE PROD. CANADA & ETATS-UNIS	VALEUR 000\$	'000 T	% DE PROD. CANADA & ETATS-UNIS	% DE PROD. CANADA
1950	6294	5279	83.9	506968			
1951	6641	5516	83.1	564361			
1952	6852	5687	83.0	600516			
1953	6891	5721	83.0	633408			
1954	7264	5984	82.4	657487			
1955	7600	6191	81.5	688338	3137	41.3	50.7
1956	8094	6469	79.9	734426			
1957	8318	6397	76.9	724613			
1958	8196	6096	74.4	694067			
1959	8784	6394	72.8	732849			
1960	9138	6739	73.7	793470	3159	34.6	46.9
1961	9111	6735	73.9	804641			
1962	9162	6691	73.0	819079			
1963	9091	6630	73.0	809247			
1964	9770	7301	74.7	887612			
1965	10092	7720	76.5	927832	3594	35.6	46.5
1966	10964	8419	76.8	1025048			
1967	10895	8051	73.9	998020			
1968	11207	8031	71.7	1015794			
1969	12192	8818	72.3	1114707			
1970	12252	8719	71.2	1106688	4170	34.0	47.8
1971	12097	8455	69.9	1083225	3994	33.0	47.2
1972	12514	8820	70.5	1177177	4207	33.6	47.7
1973	12959	9140	70.5	1339411	4145	32.0	45.4
1974	13270	9548	71.2	1854917	4515	34.0	47.3
1975	11627	7679	66.0	1847344	3875	33.3	50.5
1976	12929	8915	69.0	2179986	4329	33.5	48.6
1977	13100	8998	68.7	2587139			

Sources: A.C.P.P.P., Tables statistiques.
B.S.Q., Statistiques des produits forestiers.

Le graphique II nous donne la production canadienne de carton doublure et de carton cannelure. Comme nous l'avons dit précédemment, l'existence de barrières tarifaires importantes fait que le Canada importe peu de cartons. L'offre de carton est donc essentiellement canadienne.

3.1.2.2 Structure de coûts

A) Technique de production et taille

Jusqu'à il y a une quinzaine d'années, on utilisait toujours la technique mise au point au XIXe siècle pour produire le papier journal, soit la combinaison de pâte de bois mécanique et de pâte au bisulfite qui était transformée dans une machine Fourdrinier. Cette technologie exigeait de la matière ligneuse à fibre longue et une grande quantité d'énergie. L'est du Canada et particulièrement le Québec était doté de ce type d'arbre (épinette et sapin) et possédait de nombreux cours d'eau harnachables pour produire de l'hydroélectricité, de telle sorte que le Québec a connu un rapide développement de l'industrie du papier journal au début du siècle.

Aujourd'hui, la nouvelle technologie qui produit du papier journal avec de la pâte thermo-mécanique et des machines "papriformer", a l'avantage d'être très peu polluante (n'utilise pas de pâte chimique au bisulfite) et d'obtenir un rendement de près de 100% dans la transformation du bois en papier.

Le carton doublure est produit à partir de la "pâte kraft" et de machines dites "à formes rondes", tandis que le carton cannelure est produit à partir de pâte semi-chimique et de machines à forme ronde. Ces deux types de pâte sont moins délicats que les autres, le premier pouvant prendre une bonne partie d'écorce et le deuxième exigeant surtout du feuillu ayant peu de valeur commerciale comme le peuplier faux-tremble, par exemple.

La capacité des machines à papier a beaucoup augmenté depuis le début du siècle. Aujourd'hui, une machine à papier journal moderne peut produire 160,000 tonnes de papier par année. Selon les plus récents projets de construction d'usines de papier journal, il semble qu'une usine intégrée (pâte et papier) ne comprenant qu'une machine à papier de 160,000 tonnes soit l'usine de taille minimale d'efficacité (TME). Toutefois, chacun de ces projets prévoit à moyen terme l'addition d'une deuxième machine à papier, ce qui laisserait supposer qu'une usine à deux machines permet d'atteindre des économies d'échelles supplémentaires.

Il faut remarquer que ces chiffres sont valables pour les usines récentes de papier journal. Auparavant, la TME était plus petite et il est plus économique d'accélérer les anciennes machines dont le seuil de tolérance est élevé que de construire de nouvelles usines. Cette caractéristique a eu pour conséquence que, depuis la dernière guerre, l'accroissement des capacités de production de papier journal s'est faite par accélération ou par addition de nouvelles machines plutôt que par des constructions nouvelles. En fait, l'usine d'Amos, actuellement en construction, sera la première usine intégrée de papier journal à être construite depuis la guerre. L'industrie canadienne de papier journal est donc vieillie et a besoin d'être modernisée.¹

Pour le carton doublure, la TME serait autour de 300,000 tonnes par année², tandis que pour le carton cannelure, la taille serait beaucoup plus petite si on se fie aux récentes constructions.

1 Comme nous le verrons plus loin, ce diagnostic s'applique mal à l'Est du Québec car les usines de carton sont récentes et les usines de papier journal ont toutes été modernisées depuis moins de vingt ans.

2 Voir Rapport du Groupe d'étude sur l'industrie canadienne des produits forestiers, juin 1978, annexe I, p. 3.

Toutefois, on ne peut se fier exclusivement à cet indice, car comme nous le verrons plus loin, l'exiguïté du marché canadien oblige à réduire la taille des nouvelles usines.

D'une façon générale, l'âge des cartonneries est beaucoup moins élevé que celui des papeteries, si bien que contrairement à l'ensemble du secteur des pâtes et papiers, l'industrie du carton est relativement moderne et en bonne santé.

Dans la région, si les cartonneries respectent le schéma de l'ensemble de la province, les usines de papiers journal sont beaucoup plus modernes que dans l'ensemble de la province. A part les usines de carton cannelure pour lesquelles nous n'avons pas de données sûres, les autres usines sont de taille efficace.

B) Comparaison interrégionale des coûts

Selon une étude de Sandwell Management Consultants Ltd³, l'endroit où les coûts de fabrication sont les moins élevés en Amérique du Nord pour les pâtes et papiers est le Sud-Est des Etats-Unis. L'Est du Canada connaît les coûts les plus élevés, cette région étant handicapée par les coûts du bois, de la main-d'oeuvre et du transport. Par rapport au Sud-Est des Etats-Unis, l'écart dans ces trois domaines peut s'expliquer facilement.

L'écart dans les coûts de la matière ligneuse s'explique d'une part par la croissance rapide et la densité plus élevée du bois par unité de surface dans le Sud-Est des Etats-Unis, ce qui fait que pour la même quantité de bois, on est obligé de couper une plus grande surface dans l'Est du Canada. D'autre part, l'exploitation

3 Analysis of Manufacturing Costs in the North American Forest Products Industries, préparé par SANDWELL MANAGEMENT CONSULTANTS LTD, pour le Ministère de l'industrie et du commerce du Canada, Ottawa, avril 1977.

irrationnelle des boisés aux abords des usines a obligé les exploitants forestiers à s'éloigner de plus en plus des usines, augmentant d'autant les coûts d'approvisionnement.

L'écart des coûts de main-d'oeuvre s'explique par la non syndicalisation des ouvriers du Sud des Etats-Unis.

L'écart des coûts de transport provient en grande partie de la structure des tarifs ferroviaires qui sont inférieurs aux Etats-Unis.

3.1.2.3 La propriété étrangère

Tel que le montre le tableau XVI, l'industrie des pâtes et papiers est contrôlée à 46% par des intérêts étrangers. Ceux-ci sont principalement américains, les autres sont européens. Ces firmes étrangères, même si leurs activités ont relativement peu d'envergure au Canada, sont tout de même des géants mondiaux dans les produits forestiers. Ce qui fait que dans ce secteur, même si la plupart des gros

TABLEAU XVI : CONTROLE ETRANGER DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PATES ET PAPIERS EN 1974							
PAYS DE CONTROLE	ETABLISSEMENTS	%	LIVRAISONS 1000 \$	%	VALEUR AJOUTEE 1000 \$	TRAVAILLEURS	SALAIRES 1000 \$
ETATS-UNIS	51	34.6	1 823 354	31.9	948 976	20 309	249 062
AUTRES	17	11.5	803 090	14.0	456 995	9 345	112 066
TOTAL ETRANGER	68	46.1	2 626 444	45.9	1 405 971	29 654	361 128
CANADA	79	53.7	3 076 746	53.9	1 627 724	36 930	441 707
TOTAL	147	100.0	5 703 190	100.0	3 033 675	66 584	802 835

Source: STATISTIQUE CANADA, Catalogue 31-401.

producteurs sont canadiens, le capital monopoliste étranger est tout de même présent. Le fait qu'il n'existe pas d'économie d'échelle notable à posséder plusieurs usines,⁴ ces monopoles étrangers peuvent eux aussi bénéficier des surprofits de monopoles, même s'ils ne possèdent qu'une usine. Ces firmes étrangères qui viennent s'établir ici le font dans un souci d'intégration ou bien dans le but de profiter d'un avantage qu'elles peuvent exploiter avec profit ici.

Dans la région, le capital étranger est présent; C.I.P., la filiale canadienne d'International Paper, possède une petite cartonnerie à Matane et F.F. Soucy, filiale du courtier en papier américain Bato, opère une papeterie à Rivière-du-Loup. Il y a donc deux des sept usines de la région qui sont sous contrôle étranger.

3.1.2.4 La concentration, la diversification et l'intégration

Le tableau XVII nous donne la part de marché détenue par les cinq plus importants producteurs de chacun des grands produits de l'industrie des pâtes et papiers. On voit que la concentration varie

TABLEAU XVII : PROPORTION DE LA PRODUCTION CANADIENNE DE PAPIERS ET CARTONS CONTROLÉE PAR LES CINQ PRINCIPALES FIRMES EN 1964 ET EN 1974		
	1964	1974
Papier journal	54%	62%
Pâte de papier	44%	30%
Carton	67%	60%
Papier d'imprimerie et papier à écrire	80%	79%

Sources: MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PÂTES ET PAPIERS

4 EASTMAN, H.C. et STYKOLT, S. The Tariff and Competition in Canada, MacMillan of Canada, Toronto, 1967.

beaucoup selon le produit. Elle varie aussi dans le temps; toutefois, il aurait été intéressant d'avoir des données plus anciennes, mais elles n'étaient pas disponibles. On voit que le papier journal est concentré et que la tendance à la concentration s'accroît. Dans l'industrie du carton, même si elle est aussi concentrée, les chiffres semblent démontrer que la tendance serait à la déconcentration.

Toutefois, ces statistiques ne prennent en compte que la production du produit pour lequel on veut mesurer la concentration du marché. Le tendance actuelle à la conglomération⁵ de l'économie fait en sorte que de nouveaux arrivants dans l'industrie du carton peuvent être des géants si on considère l'ensemble de conglomérats auquel ils appartiennent, mais peuvent être des nains si on ne considère que l'activité de production de carton. De telle sorte qu'en réalité, même si une firme ne possède pas une part de marché considérable pour un produit, le fait d'appartenir ou d'avoir des liens de propriété avec un conglomérat géant peut en faire tout de même un monopole tel que défini au premier chapitre.

On peut noter que les principales entreprises qui oeuvrent dans les pâtes et papiers figurent au palmarès des cent plus grandes entreprises non financières au Canada. Voici leur classement en 1975-76:

MacMillan Bloedel Ltd	20e
Domtar	36e
Abitibi-Price	37e
C.I.P.	39e
Consolidated Bathurst	44e

5 Les entreprises faisant affaires dans plusieurs industries contrôlent de plus en plus d'actifs. Voir: MARFELS, C. Concentration Levels and Trends in the Canadian Economy 1965-1973. Etude no 31. Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés, Ottawa, mars 1978.

Ce classement sous-estime l'importance de quelques-unes de ces firmes. Par exemple, Consolidated Bathurst appartient au holding Power Corporation, dont les activités sont surtout concentrées dans le domaine financier. C.I.P. est une filiale de l'International Paper, la plus grande entreprise forestière au monde, celle-ci possède une autre filiale au Canada: la New-Brunswick International Paper. Domtar est de plus en plus contrôlée par la Caisse de dépôt et de Placement. Etant donné que l'Etat québécois, par d'autres sociétés d'Etat (SGF, REXFOR), possède des intérêts dans d'autres entreprises forestières, l'action coordonnée de ces sociétés d'Etat peut faire en sorte que le pouvoir de chacune s'en trouvera dépassé par l'impact global de leur action concertée.

Les firmes dominantes des industries du carton et du papier journal sont les mêmes; les plus petites sont généralement différentes. Ce qui fait que les grandes firmes ont une production diversifiée dans le domaine des pâtes et papiers, produisant toute une gamme de produits des pâtes et papiers avec une emphase du côté du papier journal.

De plus, le souci d'abaisser les coûts et de couper l'herbe sous les pieds des concurrents potentiels a poussé les producteurs de pâtes et papiers à intégrer verticalement leur production. En amont, on se lancera dans l'industrie du sciage pour rationaliser l'utilisation de la matière ligneuse (nous en parlerons plus en détail au chapitre V), et en aval, en se lançant dans l'industrie de l'emballage (pour les producteurs de carton) et en s'associant avec les grands quotidiens pour assurer les débouchés du papier journal.⁶

Plusieurs autres types d'intégration verticale ou horizontale existent aussi par le fait que la plupart des grandes sociétés pape-

6 L'usine de la Gaspésia à Chandler est contrôlée à 51% par Abitibi-Price et les autres actions sont détenues par le New-York Times (49%).

tières font partie de grands groupes industriels et financiers très diversifiés.

3.1.2.5 Les barrières à l'entrée

Les barrières à l'entrée sont les "facteurs qui gênent ou empêchent l'accès de nouvelles entreprises à une industrie"⁷.

Selon A. Koutsoyiannis⁸, on peut dégager cinq types de barrières à l'entrée:

1. Différenciation des produits;
2. Avantage des coûts absolus;
3. Economies d'échelle;
4. L'énormité de la mise de fonds initiale;
5. La législation et les règlements.

Comme on peut le voir, la plupart des éléments de la structure discutés précédemment pourraient être considérés dans l'une ou l'autre de ces barrières à l'entrée. A part la barrière par différenciation des produits qui s'applique peu aux industries qui nous intéressent, les autres s'appliquent.

L'intégration verticale et les garanties d'approvisionnement à long terme⁹ que possèdent les usines existantes leur donnent un avantage de coûts absolus sur les firmes potentielles. La technologie étant accessible à tous, celle-ci ne constitue pas une barrière à l'entrée.

L'existence d'une TME très élevée est une autre source considérable d'empêchement de l'entrée de nouvelles firmes.

7 Rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de société, mars 1978, Ottawa, p. 81.

8 KOUTSOYIANNIS, A. Modern Microeconomics. The MacMillan Press, 2nd edition 1979, 581 p.

9 Nous verrons plus en détail la question des approvisionnements au chapitre V.

Le haut niveau de capitalisation nécessaire à la construction d'une nouvelle usine élimine au départ tous les investisseurs qui n'ont pas préalablement atteint un certain niveau d'accumulation leur permettant de faire la mise de fonds nécessaire et de trouver du financement pour un projet d'une telle envergure. Ce qui fait que seules les grandes entreprises oeuvrant dans des industries connexes peuvent être considérées comme des firmes potentielles. Par exemple, dans la région, le courtier américain de papier journal Bato Inc. a acheté et agrandi l'usine de papier journal de F.F. Soucy à Rivière-du-Loup.

Par ailleurs, l'Etat, étant propriétaire de la majorité des terres forestières, exerce un contrôle discrétionnaire sur l'entrée de nouvelles firmes en permettant ou non aux firmes potentielles d'avoir accès aux forêts publiques. Sans pouvoir le démontrer, on peut aisément penser que l'Etat pourrait avoir tendance à favoriser les firmes existantes qui ont prouvé leur crédibilité dans le domaine forestier par rapport à des entrepreneurs n'ayant pas d'expérience dans ces industries.

Il existe donc, à l'entrée de ces industries, des barrières importantes. Celles-ci ont comme conséquence que les entreprises existantes peuvent fixer un prix supérieur au prix qui s'établirait autrement. Cette possibilité de fixer les prix n'est toutefois pas sans limite, l'écart entre le prix en situation de concurrence pure et le prix réel est fonction de l'importance des barrières. En effet, les firmes existantes ne peuvent fixer un prix plus élevé que ce que leur permettent les barrières, car autrement, l'importance des surprofits réalisés attirera des firmes potentielles qui, grâce aux prix très élevés, pourront tout de même obtenir un profit satisfaisant.

Dans le cas qui nous intéresse, les barrières seraient suffisantes pour permettre aux entreprises existantes de fixer des prix au-dessus du prix concurrentiel et ainsi, réaliser des surprofits. Voyons maintenant comment se fixent les prix dans ces industries.

3.1.3 La détermination des prix

Les marchés des industries du carton et du papier journal sont dominés du côté de l'offre par quelques gros producteurs. Toutefois, aucun de ceux-ci n'est assez fort pour imposer sa politique de prix aux autres. Il existe plutôt une lutte entre les firmes dominantes pour savoir quelle sera celle qui aura l'initiative dans la fixation des prix.

Ce qui fait que cette industrie suit le modèle du "barometric price leadership"¹⁰ où aucune firme ne peut s'imposer comme véritable leader, mais où une firme réputée pour ses prévisions sert de baromètre aux autres entreprises. Dans les cas qui nous intéressent, il n'y a pas une firme baromètre, mais plutôt quelques firmes qui s'échangent ce rôle. Dans ce modèle, généralement, les augmentations de prix annoncées qui sont suivies sont celles qui correspondent à un changement dans les coûts de production.

La demande, on l'a vue, fluctue selon le cycle économique, mais il faut ajouter que même si les acheteurs de papier ne sont pas aussi concentrés que les producteurs, il n'en demeure pas moins que certains acheteurs (les chaînes de journaux) sont aussi gros que les producteurs et peuvent influencer l'évolution des prix. En effet, les producteurs, même en situation de pénurie, n'augmenteront pas leurs prix car ils craindront de perdre leurs clients¹¹ lorsque la pénurie deviendra un surplus.

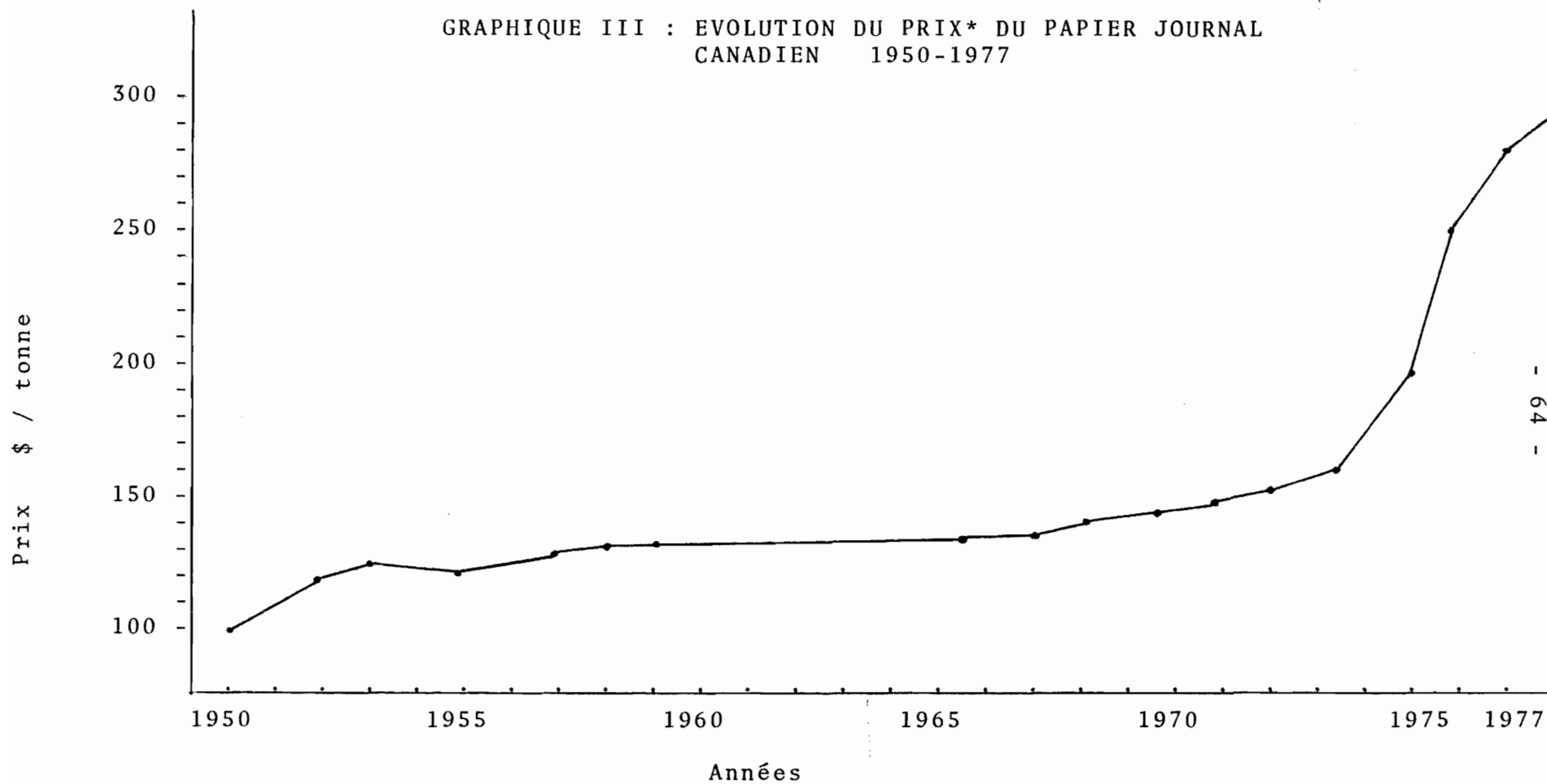
Au graphique III, on peut voir l'évolution des prix du papier journal à New-York. On peut noter une quasi stabilité des prix de 1953 jusqu'en 1968. Pendant toute cette période, les producteurs

10 Voir KOUTSOYIANNIS, A. Op. cit. p. 248.

A noter que ce modèle s'applique à des oligopoles au sens néo-classique du terme. Dans ce cas, étant donné qu'à la fois le producteur et l'acheteur sont des oligopoles, on parlera d'oligopole bilatéral.

11 Voir OKUN, Arthur M. "Inflation: Its Mechanics and Welfare Costs".

GRAPHIQUE III : EVOLUTION DU PRIX* DU PAPIER JOURNAL
CANADIEN 1950-1977



* Prix moyen rendu à New-York

Source: ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS

ont maintenu les prix bas de telle sorte que seule l'augmentation de la capacité des usines existantes était rentable. De cette façon, on empêchait l'entrée de nouveaux producteurs. Toutefois, dans le Sud-Est des Etats-Unis, la structure de coûts leur étant favorable, il demeurerait néanmoins rentable de construire de nouvelles usines. De 1968 à 1973, on note une augmentation des prix qui s'accélère lentement. Ceci s'explique par une croissance de la consommation très soutenue entre 1970 et 1973 (voir graphique I). Après 1973, on note une progression phénoménale des prix du papier et parallèlement, une chute vertigineuse de la consommation de papier (voir graphique I). Cette fois-ci, la hausse des prix s'explique par une hausse des coûts due à l'augmentation des prix de l'énergie et à une réévaluation du dollar canadien. On peut aisément penser que les pertes subies par la baisse de la consommation de papier journal ont été largement compensées par la hausse des prix¹². Après 1975, la demande reprend sa progression, malgré les nouvelles augmentations des prix. On peut avancer qu'entre 1973 et 1975, suite au choc de l'augmentation des prix, la fonction d'offre s'est brutalement déplacée vers la gauche et qu'après une période d'ajustement, la progression de la consommation a repris à partir de cette nouvelle base.

A quelques détails près, la même analyse pourrait être reprise pour l'industrie du carton.

3.2 Le marché du bois de sciage

3.2.1 La demande

Le marché du bois de sciage en Amérique du Nord est segmenté en marchés régionaux. Tous les producteurs n'ont pas accès à tous

12 On n'a qu'à comparer les graphiques I et III pour voir que la baisse de la demande a été largement compensée par les prix qui ont doublé pendant la même période.

ces marchés, compte tenu des coûts de transport. Généralement, on considère que les producteurs québécois ont accès aux marchés suivants:

- Les Maritimes;
- Le Québec;
- L'Ontario;
- Le Nord-Est et le Centre-Nord des Etats-Unis (Boston, New-York, Cleveland et Détroit)¹³.

Les producteurs québécois ont toujours été très dépendants du marché américain (plus de 50% des expéditions), le marché québécois n'absorbant que le quart de la production. Toutefois, à cause des fluctuations de la demande sur le marché américain, on note une tendance à rechercher de plus en plus de nouveaux marchés outre-mer.

Etant donné que le principal client de l'industrie du sciage est la construction domiciliaire, les facteurs influençant celle-ci seront les facteurs déterminants de la demande de bois de sciage. Plus particulièrement, on pourra dire que la démographie, les taux d'intérêts et le cycle économique sont les facteurs les plus importants.

En effet, le "baby boom" de l'après-guerre a eu pour conséquence vingt ans plus tard, au cours des années soixante et soixante-dix, d'augmenter le nombre de mises en chantier de nouvelles maisons. Inversement, l'accalmie de la construction domiciliaire est en grande partie due à la baisse de la natalité depuis vingt ans.

L'achat d'une maison étant financé souvent jusqu'à 90% par des prêts hypothécaires, les fluctuations des taux hypothécaires auront de graves conséquences sur les mensualités qu'auront à verser

13 SOCIETE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLEE INC. Projet d'implantation d'une unité de sciage du résineux. Etude de marché, janvier 1980.

les acheteurs de telle sorte que les taux astronomiques que nous connaissons depuis deux ans ont grandement affecté l'industrie de la construction.

Le cycle économique influencera les achats de maisons par les ménages parce qu'en période de récession, les ménages auront tendance à remettre à plus tard l'achat d'une maison à cause du climat d'incertitude et des niveaux de revenus plus bas.

3.2.2 L'offre

3.2.2.1 Répartition géographique et évolution de la production

On a dit que la demande était fractionnée en marchés régionaux, l'offre est aussi divisée en deux grandes régions: l'Est et la Côte-Ouest. L'existence d'essences de dimension beaucoup plus considérable en Colombie-Britannique a fait que les techniques de production sont différentes et les dimensions des unités de production sont plus grandes. Au tableau XVIII, on voit que la Colombie-Britannique produit la grosse part de la production canadienne. La province de Québec, même si elle est la deuxième plus importante province productrice de bois ouvré, est loin derrière. On voit aussi l'évolution de la production dans ces deux régions et dans tout le Canada. Les importations canadiennes de bois de sciage sont à peu près nulles.

3.2.2.2 Structure de coût et capitalisation

La structure de coût du sciage est donnée au tableau XIX. On y voit que le nord-est du Québec (Saguenay - Lac Saint-Jean) est celui qui a les coûts les plus bas, immédiatement après le Sud-Est des Etats-Unis. Dans ce tableau, dont les chiffres datent de la fin de 1976, on prenait pour acquis la parité des dollars américain et canadien. Si on prend le taux de change actuel d'à peu près 15%, on

TABLEAU XVIII : ETABLISSEMENTS, EMPLOIS ET PRODUCTION DE BOIS OUVRE AU CANADA,
AU QUEBEC ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE DE 1950 A 1978

ANNEE	CANADA			QUEBEC				COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	ETABLIS- SEMENTS	EMPLOI	PRODUCTION MILLIONS PMP	ETABLIS- SEMENTS	EMPLOI	PRODUCTION MILLIONS PMP	% DE PROD. TOTALE	PRODUCTION MILLIONS PMP	% DE PROD. TOTALE
1950	7551	58722	6554	1965	10357	1129	17.2	3509	53.5
1951	7934	62415	6949	1931	10763	1183	17.0	3724	53.6
1952	8283	60931	6808	1844	10136	1094	16.1	3696	54.3
1953	8194	60933	7306	1788	10537	1201	16.4	4046	55.4
1954	7696	57010	7244	1721	9497	1099	14.6	4379	60.5
1955	7333	58586	7920	1575	8710	1025	12.9	4914	62.0
1956	6629	57078	7740	1499	9571	777	10.0	4735	61.2
1957	6276	50664	7100	1431	8615	672	9.5	4412	62.1
1958	5769	47763	7179	1287	7458	911	12.7	4850	67.6
1959	5678	48659	7591	1266	7963	1038	13.7	4949	65.2
1960	3719	43886	8012	1023	7638	1116	13.9	5305	66.2
1961	3260	41134	7097	907	6554	795	11.2	5240	73.8
1962	3053	42938	7787	863	7568	921	11.8	5654	72.6
1963	2911	45271	9844	817	8070	1193	12.1	7051	71.6
1964	2909	50328	10424	807	9110	1364	13.1	7424	71.2
1965	2559	50848	10510	727	9389	1134	10.8	7427	70.7
1966	2292	49057	10219	639	8609	1098	10.7	7179	70.3
1967	2136	47463	10987	621	9505	1539	14.0	7703	70.1
1968	1894	47987	10917	548	9549	1550	14.2	7570	69.3
1969	1896	49837	10432	544	9965	1550	14.9	7560	72.5
1970	1772	48776	10509	526	9039	1491	14.2	7637	72.7
1971	1631	50963	12633	475	9311	1813	14.4	8772	69.4
1972	1567	57111	14055	477	11187	2163	15.4	9653	68.7
1973	1519	62476	14701	519	12948	2369	16.1	9971	67.8
1974	1530	58346	13137	505	12444	2131	16.2	8870	67.5
1975	1368	49156	10982	428	11371	2000	18.2	7150	65.1
1976	1213	56402	14278	372	12311	2307	16.2	9932	69.6
1977	1132	60445	16534	342	13330	2765	16.7	11408	69.0
1978	1226	66457	17790	366	15833	3157	17.7	11993	67.4

TABLEAU XIX : ECARTS INTERREGIONAUX DES COÛTS DE PRODUCTION DU BOIS DE SCIAGE EN AMERIQUE DU NORD EN 1976 EN \$ / MPMP						
	COTE DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE	INTERIEUR DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE	NORD DE L'ONTA- RIO	NORD-EST DU QUEBEC	SUD-EST DES ETATS- UNIS	NORD-OUEST DES ETATS- UNIS
BOIS (NET)						
- BAS*	89	45	73	28	53	94
- HAUT*	92	55	94	119	85	119
AUTRES MATERIAUX						
- BAS	10	7	9	11	7	13
- HAUT	13	16	11	29	16	15
ENERGIE						
- BAS	0	3	4	2	2	2
- HAUT	3	10	6	6	10	4
TRAVAIL						
- BAS	58	31	29	17	14	22
- HAUT	61	45	40	54	32	33
ADMINISTRATION						
- BAS	15	8	8	9	5	2
- HAUT	22	19	9	21	12	7
DEPRECIATION						
- BAS	2	4	9	4	3	3
- HAUT	3	11	11	17	11	8
TRANSPORT						
- BAS	40	45	25	4	15	50
- HAUT	45	54	30	27	20	55
TOTAL						
- BAS	223	156	176	145	111	194
- HAUT	231	183	183	249	169	235
MOYENNE PONDEREE	229	176	180	166	141	210

* Fait à partir d'une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises de chacune des régions.
"Bas" représente le coût le plus bas déclaré par une usine et "Haut" représente le plus haut et ceci pour chaque catégorie de coûts.

Source: SAMDWELL MANAGEMENT CONSULTANTS LTD, Analysis of the Manufacturing Costs in the North American Forest Product Industries pour le Ministère de l'industrie et du commerce, Ottawa, avril 1977.

arrive au même coût que le Sud-Est des Etats-Unis. Ici, dans la région Gaspésie - Bas Saint-Laurent, cette structure de coût ne peut s'appliquer qu'aux usines modernes d'assez grandes dimensions. Selon une étude¹⁴ faite par la Société d'exploitation des ressources de la Vallée, les coûts de production d'une usine moderne de 20mm pmp, ce qui serait la taille minimale d'efficacité pour la région, seraient approximativement les mêmes. L'investissement total pour un tel projet serait de \$3 millions et créerait 18 emplois permanents en usine, soit 166 000 \$ d'investissement par emploi créé.

Dans les régions comme l'Abitibi et le Saguenay - Lac Saint-Jean, qui sont les deux grandes régions productrices de bois de sciage au Québec, il n'existe pratiquement plus de scieries commerciales de moins de 40mm pmp. Il existe donc de grandes différences selon les régions. On peut penser qu'en fait, une usine peut être rentable à 20mm pmp, mais qu'il existerait des économies d'échelle encore importantes lorsque la production augmente au-dessus de 40mm pmp.

3.2.2.3 La propriété étrangère

L'industrie du sciage est une industrie dont le contrôle étranger est faible comparativement à d'autres secteurs au Canada. Au tableau XX, on voit que le contrôle étranger, même s'il a légèrement augmenté au Canada entre 1969 et 1974, demeure fortement minoritaire. Au Québec, le contrôle étranger est encore plus faible; en effet, plus de 90% du grand groupe industriel du bois est contrôlé par des intérêts canadiens. Sans fournir de chiffres récents pour l'industrie du sciage, Statistique Canada donnait un contrôle domestique de 97.8% au Québec en 1969. C'est donc dire que la présence étrangère n'est que marginale, même si elle a progressé entre 1960 et 1974.

14 GAUTHIER, PARENT et ASS. Société d'exploitation des ressources de la Vallée. Projet de scierie. Analyse de rentabilité. Décembre 1979.

TABLEAU XX : CONTROLE DOMESTIQUE ET PROPRIETE ETRANGERE DE L'INDUSTRIE DU SCIAGE AU CANADA ET AU QUEBEC EN 1969 ET 1974									
		CONTROLE	ETABLISSEMENTS		EMPLOI TOTAL		VALEUR DES	VALEUR AJOUTEE	
			NOMBRE	%	NOMBRE	%	LIVRAISONS	EN	%
							'000 \$	'000 \$	
CANADA	1969	ETRANGER	98	5.2	10760	21.6	352153	151607	27.2
		CANADA	1798	94.8	39077	78.4	948051	406203	72.8
		TOTAL	1896	100.0	49837	100.0	1300204	557810	100.0
	1974	ETRANGER	93	6.0	15143	25.8	763203	284827	28.9
		CANADA	1437	93.9	43203	74.2	1639364	697743	71.0
		TOTAL	1530	100.0	58346	100.0	2402567	982570	100.0
QUEBEC	1969 ¹	ETRANGER	5	0.9	254	2.5	5304	1827	2.2
		CANADA	539	99.1	9711	97.5	184669	82494	97.8
		TOTAL	544	100.0	9965	100.0	189973	84321	100.0
	1969 ²	ETRANGER	22	2.0	1982	7.9	74399	32336	8.7
		CANADA	1003	97.8	22789	91.9	751510	338243	91.3
		TOTAL	1025	100.0	24771	100.0	825909	370579	100.0
	1974 ²	ETRANGER	16	1.5	1020	4.8	19032	7633	4.4
		CANADA	1075	98.5	20205	95.2	370245	164977	95.6
		TOTAL	1091	100.0	21225	100.0	389278	172610	100.0

- 1 Seulement l'année 1969 est disponible pour l'industrie du sciage québécoise.
- 2 Dans ces cas, il s'agit du groupe industriel du bois, dont la principale industrie est l'industrie du sciage.

Source: STATISTIQUE CANADA, Catalogue 31-523.

Au tableau XXI, on a la liste des principales firmes de l'industrie du sciage au Québec. On peut observer que la plupart des plus importantes sont contrôlées par des capitalistes québécois. Sans s'appuyer sur des chiffres précis, on peut facilement dire qu'une forte part de cette industrie est contrôlée par la bourgeoisie industrielle québécoise.

TABLEAU XXI : PRINCIPALES ENTREPRISES DE SCIAGE AU QUEBEC EN 1978

NOM DE L'ENTREPRISE	CAPITAL DE CONTROLE	PRODUCTION
1. Normick - Perron (La Sarre)	Q ¹	285 MMPMP
2. Forex Inc. (Val D'Or)	Q	165
3. Donohue - St-Félicien	Q	138
4. Abitibi-Price Lumber Ltd	C	116 (356 dans tout le Canada)
5. Matériaux Blanchet Inc.	Q	90
6. Consolidated-Bathurst	C ²	82
7. Domtar	C-Q	78
8. Scierie Tachereau Inc.	Q	72
9. Industries Maibec	Q	62
10. Laberge et Laberge	Q	60
11. Bisson et Bisson	Q	54
12. Martel Inc.	Q	35
13. Lacroix Lumber	Q	35
14. Raoul Guérette	Q	31

1 Q : Québec

2 C : Canada

Source: Forest Industries, May 1979.

3.2.2.4 La concentration, diversification et intégration

Au tableau XXII, on peut voir l'évolution de la concentration au Canada de 1965 à 1974. On peut constater que la part, dans la valeur des livraisons des 4, 8 et 12 plus grandes entreprises, après avoir atteint un sommet en 1968, a régressé ou tout au plus s'est stabilisée. Par contre, la part des 16, 20 et 50 plus grandes entreprises s'est accrue, plus particulièrement pour les 50 plus grandes entreprises. On voit donc que la concentration ne s'effectue pas chez les entreprises de tête, mais plutôt chez les entreprises de

TABLEAU XXII : IMPORTANCE RELATIVE DES 4, 8, 12, 16, 20 ET 50 PRINCIPALES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE DU SCIAGE ET DU RABOTTAGE

	ENTRE- PRISES	ETABLIS- SEMENTS	%	EMPLOI PROD. ACT.DIV.	%	VALEUR AJOUTEE	%	VALEUR. EXP.	%
1965	4	15	0.5	5865	13.2	55215	14.3	151099	16.8
	8	36	1.4	9258	20.8	92273	23.9	239480	26.7
	12	44	1.7	10480	23.6	106088	27.5	277690	30.9
	16	53	2.1	11856	26.7	119336	31.0	307665	34.3
	20	64	2.5	12596	28.3	127452	33.1	331596	36.9
	50	124	4.8	18129	40.1	174144	45.2	457990	51.1
	2464	2559		44477		384484	100.0	896240	100.0
1968	4	20	1.1	7200	16.8	108742	20.0	260805	22.1
	8	31	1.6	9761	22.8	158946	29.3	363562	30.8
	12	38	2.0	10935	25.5	183435	33.8	415123	35.1
	16	50	2.6	12329	28.8	202282	37.3	459357	38.9
	20	69	3.6	12980	30.3	216083	39.8	496798	42.1
	50	119	6.2	17837	41.7	288556	53.2	659392	55.9
	1802	1894		42820		542206	100.0	1179572	100.0
1970	4	24	1.4	7042	16.6	77668	17.8	237120	20.8
	8	39	2.2	10272	24.1	114444	26.2	342901	30.2
	12	54	3.0	12107	28.5	136241	31.2	402267	35.4
	16	72	4.1	13694	32.2	154040	35.3	451213	39.7
	20	81	4.6	14905	35.0	168910	38.7	494685	43.5
	50	135	7.6	21057	49.5	230082	52.7	681438	60.0
	1660	1772	100.0	42540		436043	100.0	1135377	100.0
1974	4	24	1.6	7977	16.2	155374	15.9	438783	18.8
	8	43	2.8	11634	23.6	250922	25.7	675076	29.0
	12	59	3.9	14508	29.5	299856	30.7	827302	35.5
	16	70	4.6	16715	34.0	348842	35.7	950286	40.8
	20	85	5.6	18790	38.2	381166	39.0	1047452	45.0
	50	144	9.4	26652	54.2	546927	56.0	1490945	64.0
	1414	1530	100.0	49194		976108	100.0	2329835	100.0

Indice HERFINDAHL

	V.LIV.	V.A.	TOTAL SALARIES
1965	0.0121	0.0101	0.0074
1970	0.0184	0.0136	0.0122
1974	0.0166	0.0130	0.0122

Source: STATISTIQUE CANADA, Organisation des industries et concentration dans le secteur de la fabrication, des mines et de l'abattage. Catalogue 31-514.

moyennes dimensions. Parallèlement, le nombre d'établissements a considérablement diminué, passant de 7551 en 1950 à 1226 en 1978. On peut donc parler d'un phénomène de concentration pendant toute la période, sans qu'il y ait émergence d'un petit groupe d'entreprises exerçant une domination sur l'industrie. Nous sommes encore au stade où il existe un nombre considérable de petites entreprises qui réussissent à survivre. Tant que les conditions de production permettront aux petites entreprises de survivre, la concentration demeurera relativement faible.

Au Québec, la concentration s'est amorcée depuis 30 ans. Toutefois, c'est seulement depuis une quinzaine d'années, avec la création des forêts domaniales et la mise au point d'un nouveau procédé de production permettant la transformation des tiges de faible diamètre, que l'industrie a connu une bonne croissance dans la province. Ce qui fait que ces dernières années, le nombre d'établissements propriété des plus grandes firmes a augmenté, mais c'est surtout la taille de ces établissements qui a augmenté. De telle sorte qu'entre 1971 et 1978, la part des 4, 8 et 16 plus grosses firmes a considérablement augmenté (voir tableau XXIII). Cela n'en fait tout de même pas une industrie fortement concentrée, il en résulte

TABLEAU XXIII : CONCENTRATION DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE DU SCIAGE AU QUEBEC EN 1971 ET EN 1978												
	NOMBRE ETABLIS- SEMENTS	EMPLOI	PRODUCT. MILLIONS PMP	4 PLUS GRANDES			8 PLUS GRANDES			16 PLUS GRANDES		
				ETA.	PROD.	%	ETA.	PROD.	%	ETA.	PROD.	%
1971	475	9311	1663	5	200	12.0	10	354	21.3	19	462	27.8
1978	366	12194	3185	8	704	22.1	16	1026	32.2	26	1361	42.7

Source: Compilation à partir : Forest Industries, San Francisco, May, 29 1973, Mai 29 1979

tout au plus une industrie à concentration moyenne. Il faut voir aussi que si 16 entreprises contrôlent 42.7% de la production, il reste 57.3% de la production qui est répartie entre 300 autres entreprises. De plus, étant donné que plus de 50% de la production québécoise est exportée aux Etats-Unis et que là-bas, le bois en provenance du Québec ne compte que pour une faible part du marché global, il faut se rendre compte que les plus gros producteurs québécois n'ont finalement que peu de force sur leurs marchés d'écoulement.

Ceci n'empêche pas que plusieurs de ces firmes connaissent une croissance rapide qui fait qu'elles sont en bonne voie de devenir des monopoles, particulièrement celles dont la taille leur permet de se lancer dans d'autres industries.

Les entreprises de sciage se diversifient traditionnellement du côté du bardeau et de la latte. Toutefois, ces deux industries sont des industries qui sont loin d'être caractérisées par leur modernisme et leur dynamisme. En fait, plusieurs scieries appartiennent à des papetiers qui se sont diversifiés pour s'assurer un approvisionnement en copeaux. Récemment, la plus grande entreprise de sciage au Québec, en collaboration avec une entreprise possédant déjà un complexe intégré sciage-pâte à papier, a entrepris la construction d'une usine de papier journal qui s'approvisionnera entièrement de résidus du sciage.

La nécessité pour les scieries de vendre les résidus du sciage pour s'assurer une certaine rentabilité créera une tendance à la diversification et à l'intégration des deux industries du sciage et des pâtes et papiers.

3.2.2.5 Barrières à l'entrée

Traditionnellement, cette industrie a été une des industries dont l'accès était des plus facile. Le peu d'investissement néces-

saire à l'ouverture d'une unité de production, la petite taille de l'unité, l'anarchie dans l'approvisionnement et le peu de savoir-faire nécessaire faisaient que toutes les années, beaucoup de nouvelles entreprises apparaissaient; toutefois, il y en avait encore plus qui fermaient leurs portes.

L'évolution récente de l'industrie du sciage a rendu l'entrée plus difficile. En effet, l'élévation de la TME et de l'investissement initial contribue à éliminer des concurrents potentiels. De plus, les approvisionnements en forêt publique ne se font pas sur le marché, mais par l'adjudication de garanties d'approvisionnement par le gouvernement, si bien que lorsque la capacité de la forêt est distribuée, il n'y a plus de place pour de nouveaux arrivants.

Dans la région, l'évolution de l'industrie du sciage accuse un certain retard par rapport à la Colombie-Britannique et les autres grandes régions productrices du Québec, de telle sorte qu'on voit encore de nouvelles petites scieries ouvrir leurs portes et fonctionner en dehors des conditions générales de cette industrie. Ces petites scieries profitent d'une main-d'oeuvre captive et de la possibilité de s'approvisionner sur les boisés privés.

3.2.3 Détermination des prix

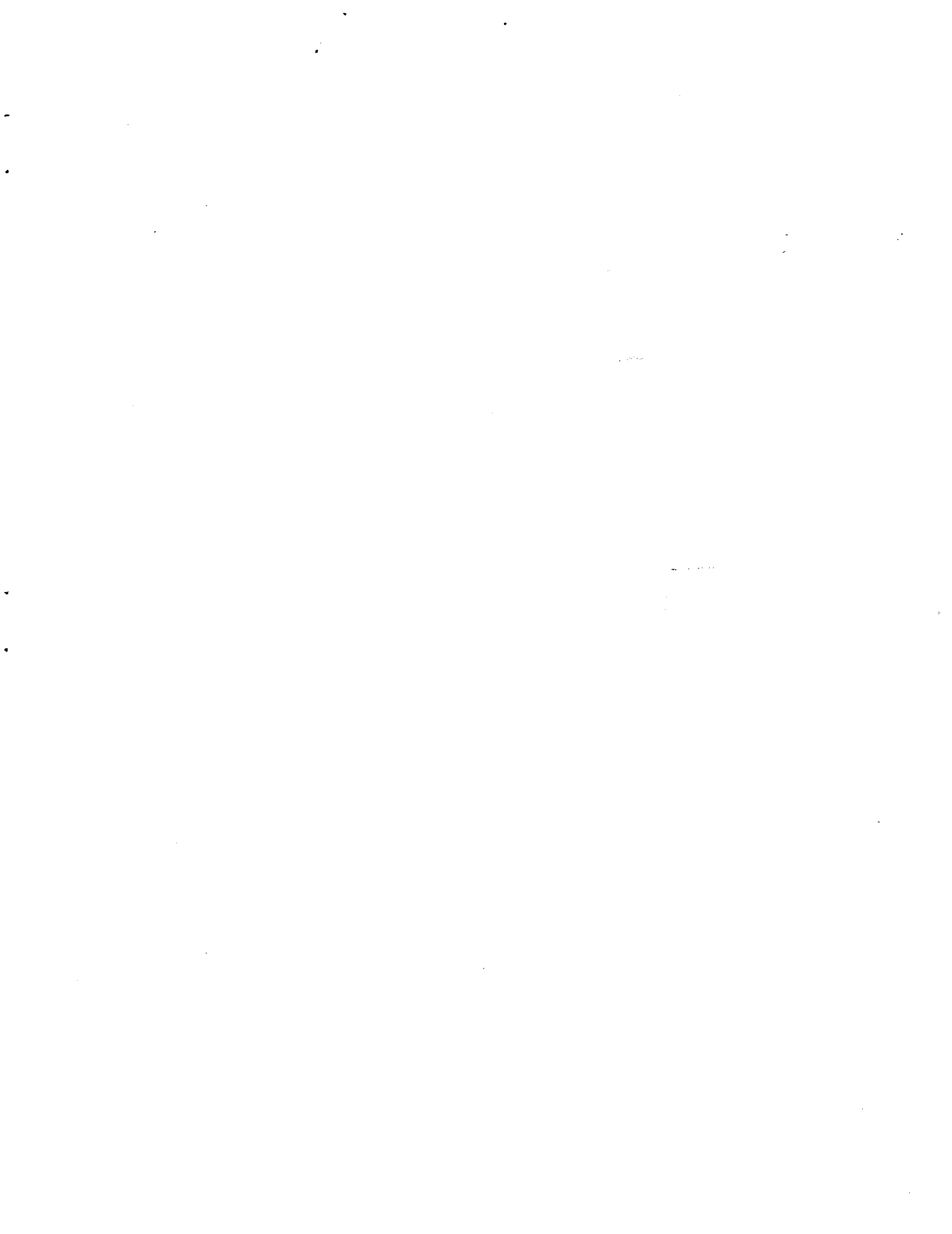
Comme nous l'avons vu, l'industrie du sciage est relativement peu concentrée; ainsi, aucune firme ne possède la force d'imposer des prix. En fait, le nombre de firmes fait que cette industrie se rapproche assez bien du modèle de la concurrence pure.

Là où le bât blesse, c'est que ce sont les acheteurs qui sont relativement peu nombreux et gros. Sur le marché américain, cinq grossistes contrôlent 20% du marché américain. Aucune scierie ne peut rivaliser de taille avec ces entreprises. En fait, on se retrouve dans une situation où les producteurs sont dans une situation de concurrence par les prix et les acheteurs suffisamment gros

et peu nombreux pour imposer leurs prix et leurs conditions. On dira dans ce cas qu'on a une demande oligopsonique. Lors de signatures de contrat entre une scierie et un grossiste, généralement, le grossiste se garde le droit d'annuler l'entente, ce qui lui permet de saisir de meilleures occasions si elles se présentent. De plus, souvent, le grossiste pourra financer la production, mais à ce moment, il prend presque possession effective du moulin de par les conditions qu'il impose, ne laissant que la gestion routinière au propriétaire juridique.

Les résidus du sciage qui prennent de plus en plus d'importance pour les scieries sont vendus aux usines de pâtes et papiers. Encore une fois, les producteurs qui sont en situation concurrentielle font face à une demande oligopsonique composée des producteurs de pâtes et papiers.

Cette dernière considération annonce le point central des interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage de la région. Mais auparavant, nous devons tenter de saisir le rôle central de l'Etat qui est le plus grand propriétaire forestier au Canada et au Québec.



CHAPITRE IV: LE ROLE DE L'ETAT

4.1 Les concessions forestières et l'inertie de l'Etat

Du XIXe siècle jusqu'en 1972, le régime des concessions forestières a dominé comme mode de tenure de la forêt publique. Ce régime consiste, pour l'Etat propriétaire, à céder pour des périodes pouvant aller jusqu'à cinquante ans, les droits d'utilisation d'un territoire forestier pour la coupe de toutes les essences. En contrepartie, le concessionnaire doit verser des redevances à l'Etat. Ces redevances se divisent comme suit:

- Prime d'affermage: prix d'achat de la concession;
- Rente foncière: redevance annuelle payée en fonction de la superficie;
- Droits de coupe;
- Primes de transfert, en cas de vente de la concession.

Le concessionnaire doit aussi produire au M.T.F. un inventaire, un programme de coupe et assurer selon les normes la protection contre les incendies.

Dans ce régime, l'Etat n'assume aucun rôle actif; après avoir vendu la concession, il n'a plus qu'un rôle de surveillance passive. Il ne fait qu'entériner les programmes d'exploitation qui lui sont soumis par les concessionnaires et approuver les transferts de concessions. Cette situation fera que les concessionnaires se comporteront comme de véritables propriétaires fonciers. Ce sont eux qui construisent les chemins et ce sont eux encore qui intentent des poursuites contre les coupeurs sans droits de coupe.

Le pire aspect de ce régime réside dans le fait que l'Etat donne un droit d'exploitation exclusif sur un bien public. Les entreprises concessionnaires ont adapté leur rythme d'exploitation à leurs exigences de profit. Celles-ci ont systématiquement ignoré les

déséconomies externes entraînées par leur exploitation. En fait, on peut distinguer deux types d'externalités négatives selon l'industrie exploitante. L'industrie du sciage à cause de la légèreté de ses équipements a recherché le profit rapide et a donc eu tendance à surexploiter les meilleurs peuplements des forêts affermées. Quant à elle, l'industrie papetière a eu la tendance inverse, soit regrouper sous sa houlette des concessions d'une superficie telle que la capacité des forêts était souvent sous-exploitée. Ceci à cause du souci de s'assurer des approvisionnements sûrs à long terme pour pouvoir amortir des équipements qui se déprécient lentement. Les deux situations furent dommageables, la première a sérieusement grevé la possibilité forestière et la deuxième a entraîné un gaspillage de la matière ligneuse et, par le fait même, empêché d'autres entreprises de transformer cette ressource d'où une perte d'activité économique.

Au début du siècle, lorsque l'industrie des pâtes et papiers prit une expansion rapide, les concessions forestières furent très vite concentrées entre les mains des industriels des pâtes et papiers.¹

Après la deuxième guerre, près de 90% des concessions sont entre les mains des monopoles du papier. Plus souvent qu'autrement, ceux-ci détiennent des concessions plus grandes que nécessaire et n'exploitent pas toutes les essences. De cette situation résulte une exploitation non efficace de la matière ligneuse. De plus, profitant de leur monopole des concessions forestières, les monopoles du papier octroient des permis de coupe; toutefois, il "s'agissait dans bien des cas, d'un approvisionnement de faible qualité pour lequel les industriels du sciage devaient payer des redevances élevées".²

1 Ce mouvement de concentration sera mieux expliqué au chapitre V.
2 Programme de développement de l'industrie forestière, Bas Saint-Laurent et Gaspésie. Tome II. Approvisionnement en bois dans la forêt publique. MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS, 20 mars 1979, p. 15.

Malgré cette situation d'inefficacité, l'Etat n'intervient que très rarement, du moins jusqu'aux années soixante, dans la gestion des concessions forestières. Parfois, il se sert des concessions comme appât pour de nouvelles implantations d'usines. Par exemple, en 1937, pour permettre à l'usine de la Gaspesia Sulphite à Chandler de réouvrir après plusieurs années de fermeture, le gouvernement changea la loi des concessions forestières pour pouvoir donner des concessions sans faire d'enchères publiques.

4.2 Aides de l'Etat aux monopoles du papier dans l'Est du Québec après 1960

En 1959, lorsque le Parti libéral prend le pouvoir, il n'existe qu'une usine importante de pâtes et papiers dans la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie. A cette époque, une quantité considérable de bois à l'état brut sortait de la région pour aller surtout au Nouveau-Brunswick. C'est en effet au cours de cette période que la New-Brunswick International Paper (filiale de International Paper) et la Bathurst remorquaient leur bois de la Gaspésie vers leurs usines du Nouveau-Brunswick à travers la Baie-des-Chaleurs. Par ailleurs, beaucoup de bois était acheminé vers les usines des autres régions du Québec.

Le nouveau Ministre des Terres et Forêts du gouvernement récemment élu sera le député de Matapédia, Bona Arsenault. Celui-ci, dans le même élan qui animait ce jeune gouvernement, juge que la situation est intolérable et que plus de bois doit être transformé sur place. Toutefois, un obstacle de taille empêche la réalisation de ce projet. L'alimentation en électricité n'est pas suffisante pour garantir l'énergie nécessaire aux nouvelles usines.

En 1960, Bona Arsenault annonce la construction, au coût de \$15 millions, d'une ligne de haute tension entre Lévis, Murdochville et Chandler. Cette ligne permettra d'alimenter la Gaspé Copper Mines à Murdochville et le projet d'expansion de la Gaspesia Sulphite

à Chandler. Cette dernière avait décidé de passer de la production de pâte sulfite à la production de pâte mécanique et de papier journal. Pour cela, il fallait plus d'électricité, plus de concessions et un port en eau profonde ouvert à longueur d'année. Suite à des pressions sur les gouvernements fédéral et provincial, la Gaspesia maintenant contrôlée par Price, obtient la garantie du gouvernement provincial qu'elle sera approvisionnée en électricité à un coût "compétitif" et qu'elle triplera l'étendue de ses concessions forestières en Gaspésie grâce à un remembrement des concessions existantes. Du fédéral, elle obtient la construction d'un port en eau profonde à longueur d'année.

C'est à cette époque aussi que le gouvernement québécois commence à faire pression sur la Bathurst afin que celle-ci construise une usine en Gaspésie. L'affaire traîne pendant plusieurs années, on négocie âprement à des niveaux très élevés; finalement, on annonce la construction d'une usine à New-Richmond. Toutefois, la Bathurst, ayant vendu sa future usine à fort prix, réussit à obtenir une exemption d'impôt de trois ans du gouvernement fédéral. Pour cela, il fallait que la zone New-Richmond soit déclarée "zone désignée"; afin d'y parvenir, les "... propriétés de New-Richmond (de la Bathurst) furent déclarées sur mesure région désignée en 1963 et la société put profiter de l'exemption prévue".³ Elle gagne aussi du fédéral que celui-ci paie la moitié des coûts de réfection du port de New-Richmond.

En 1965, la C.I.P. annonce son intention de construire une usine de carton cannelure à Matane. Elle reçoit une subvention du fédéral et obtient aussi la construction, au coût de \$8 millions, d'un port en eau profonde.⁴

3 COTE, Serge, Les voies de la monopolisation: le cas de l'usine de papier Bathurst, Thèse Ph. D. Université de Montréal, décembre 1978, p. 398.

4 Actuellement, C.I.P. ne se sert pas du port, son carton est expédié par voie de terre.

Pendant ce temps, peu de mesures sont prises pour aider les petites scieries locales. En 1962, Bona Arsenault dépose un projet de loi visant l'achat de 200 mi² de forêt, propriété de Hammerhill Paper Co.⁵ Cette compagnie américaine coupait du bois sur cette propriété, bois qu'elle expédiait à son usine sur les bords des Grands Lacs. L'expropriation de cette forêt aura servi à redistribuer les droits de coupe aux entreprises locales.

Les gouvernements fédéral et provincial ont pourvu la région de certaines installations (ligne à haute tension et ports en eau profonde) absolument nécessaires au développement industriel. Les décisions à cet effet ont été prises à l'occasion de l'implantation de monopoles s'adonnant à la recherche de ressources naturelles. Ces décisions (autant pour les subventions que pour les équipements) n'ont pas procédé d'un plan d'aménagement, mais ont plutôt servi d'appui au développement des monopoles dans la région.

4.3 Le Livre blanc de 1965

En 1963, Lucien Cliche est nommé ministre des Terres et Forêts en remplacement de Bona Arsenault et publie, en 1965, un énoncé de politique forestière. Dans ce document, très timidement, on tente de limiter le pouvoir des concessionnaires. On se rend bien compte que le monopole des concessions forestières détenu par les entreprises des pâtes et papiers crée une situation qui met en péril l'industrie du sciage. C'est pourquoi on décide que sur les forêts affermees attribuées après 1963, les concessionnaires n'auront plus de droit de coupe exclusif sur toutes les essences, mais uniquement sur celles dont ils ont besoin. Par ailleurs, on crée en 1964 le régime des forêts domaniales par lequel des garanties d'approvisionnement seront données aux industriels. C'est le M.T.F. qui aura la responsabilité de la confection des plans d'exploitation.

5 Cette expropriation a été à l'origine de la création de la forêt domaniale de Matane-Cap-Chat, aujourd'hui appelée forêt domaniale des Chics-Chocs.

A cette époque, très peu de concessions seront rétrocédées. Les forêts domaniales sont plutôt constituées à partir des terrains vacants et des autres types de tenure. En fait, seul le Nord-Ouest verra, durant les années soixante, la constitution d'une forêt domaniale d'importance. Celle-ci aura un effet important sur l'industrie du sciage qui y a connu une expansion considérable et ce, à partir de petites entreprises locales.

Ailleurs pourtant, la présence massive des monopoles du papier aura pour effet que le gouvernement n'osera pas révoquer les grandes concessions. D'ailleurs, nulle part dans le Livre blanc de 1965, il n'y a de remise en question du principe des concessions. Dans la région, en 1964, les forêts domaniales comptent une superficie de 445 mi². En 1970, elles atteignent déjà 4,000 mi². Toutefois, une bonne partie de ces forêts situées en montagne n'était pas exploitable économiquement. Les meilleures forêts demeuraient aux mains des concessionnaires.

4.4 Le Livre vert de 1972

Dans ce nouvel énoncé de politique forestière, le Ministre des Terres et Forêts, Kevin Drummond annonce des changements majeurs dans la politique forestière du gouvernement. La conception même du rôle de l'Etat y est remise en cause.

En fait, les modifications du rôle de l'Etat qui sont suggérées dans le Livre vert sont du même ordre que les grandes réformes de l'éducation et des soins de santé de la révolution tranquille. L'Etat tente de moderniser ses appareils pour les adapter aux nécessités du développement du capitalisme. La voie de cette modernisation est l'interventionnisme adopté dans tous les pays occidentaux depuis l'après-guerre.

En fait, on se rend compte que d'ici la fin du siècle, la possibilité forestière sera inférieure à la demande, à moins qu'une

planification à long terme ne soit faite de l'utilisation des forêts. L'Etat prendra donc en main la gestion des forêts publiques, se rendant bien compte que l'entreprise privée est incapable de faire une telle planification à cause de la nécessité pour celle-ci de se rentabiliser dans de brefs délais.

A court terme, il faut régler le problème des coûts plus élevés du bois au Québec comparativement aux autres régions. On s'attaque à ce problème de deux façons. D'une part, en faisant assumer à l'Etat une partie des coûts de voirie, aménagement, gestion et lutte contre les incendies et les insectes sous prétexte que dorénavant, le public ayant libre accès aux forêts publiques, il faut que la collectivité assume une partie des coûts. D'autre part, on tentera de rationaliser le mode de tenure, l'allocation et la mise en marché du bois. Parmi ces éléments, c'est la décision de faire disparaître les concessions forestières au profit des forêts domaniales qui ressort le plus. La rétrocession des concessions se fera en échange d'une compensation et d'une garantie d'approvisionnement au moins égale aux besoins de l'usine. Maintenant, ce sera le M.T.F. qui confectionnera les plans d'exploitation et distribuera les droits de coupe.

L'allocation des droits de coupe sera adjugée à plus ou moins long terme selon le degré de capitalisation de l'utilisateur. Les usines de pâtes et papiers auront des garanties de vingt à quarante ans, tandis que les scieries auront des garanties de cinq à dix ans. Par contre, maintenant que l'industrie du papier a perdu le monopole des concessions, les scieries pourront dorénavant avoir accès à la forêt publique. Et même le M.T.F., dans le but d'optimiser l'utilisation de la matière ligneuse, privilégiera dans l'ordre suivant les utilisateurs du bois rond: les dérouleurs, les scieries et les usines de pâtes et papiers. Les meilleures billes devront être acheminées prioritairement aux usines de déroulage, ensuite aux scieries et finalement, aux usines de pâtes et papiers.

Ces dernières devront maintenant s'approvisionner de plus en plus à même les résidus des deux autres. Nous verrons au prochain chapitre les conséquences d'une telle politique.

Comme il l'a fait dans plusieurs autres domaines durant les années soixante, l'Etat tente de rationaliser le secteur de la forêt. Un des buts avoués de cette opération est l'abaissement, aux frais de la collectivité, des coûts du bois pour les monopoles du papier.⁶ A l'industrie du sciage, on offre une possibilité accrue d'accès aux forêts publiques et, par le fait même, l'occasion de se défaire de la tutelle des monopoles du papier. L'Etat veut favoriser ainsi la concentration de l'industrie du sciage par la diminution du nombre de scieries et par la création d'unités plus grosses et plus modernes. L'Etat utilisera les approvisionnements pour favoriser les entreprises viables et contrôler l'entrée de firmes potentielles.

On voit donc que l'Etat, en plus de troquer son rôle de surveillant passif contre un rôle directement agissant, se dote d'une amorce de stratégie industrielle par laquelle, avec une utilisation plus efficace des forêts, il pourra revitaliser l'industrie du sciage d'une part et d'autre part, abaisser les coûts du bois de l'industrie des pâtes et papiers en faisant payer cet abaissement par la collectivité.

En éliminant les concessions forestières, l'Etat a réussi à dégager une certaine quantité d'approvisionnement en bois, suffisante pour insuffler un élan à l'industrie du sciage, sans rien enlever à l'industrie des pâtes et papiers. C'est donc dire l'inefficacité du régime des concessions. Ce gaspillage criant qui mettait en péril l'industrie du sciage a été l'aiguillon qui a déclenché l'action du gouvernement, malgré la volonté de la bourgeoisie cana-

6 Voir pp. 159-160 de Exposé sur la politique forestière, Tome 2, Réforme et programme d'action, M.T.F., 1972.

dienne qui s'opposait à la rétrocession des concessions. Aujourd'hui, toutefois, suite aux compensations et aux approvisionnements qui ont été donnés aux concessionnaires, les monopoles du papier se disent satisfaits d'une façon générale du programme de rétrocession.

4.5 Le programme de développement de l'industrie des pâtes et papiers

Comme on l'a vu au chapitre précédent, l'industrie des pâtes et papiers a perdu beaucoup de terrain sur le marché américain, les producteurs américains prenant de plus en plus le leadership en ce domaine. Malgré cette situation, l'industrie avait gardé un bon rendement sur ses investissements jusqu'à ce que le dollar canadien atteigne la parité avec le dollar américain. A partir de ce moment, le rendement a fléchi considérablement, ce qui a eu pour effet de bloquer tous les nouveaux projets d'investissement.

Vu la place prépondérante qu'occupe l'industrie des pâtes et papiers au Québec par rapport aux autres industries manufacturières et vu les effets qu'exerce cette industrie sur l'ensemble de la structure industrielle du Québec, les gouvernements n'ont pas le choix, ils doivent intervenir. Perpétuer la situation aurait entraîné la fermeture de plusieurs établissements et par le fait même, une augmentation du chômage et de la tension sociale. Les monopoles du papier ont donc eu tout le loisir de jouer les indigents en limousine et d'exiger des centaines de millions en subventions pour la modernisation de leurs usines.

Le fait que cette industrie soit dominée en majorité par du capital étranger et canadien peut sembler en contradiction avec le projet d'aide à la formation d'une bourgeoisie industrielle québécoise. Oui et non, car d'abord, la présence de capital québécois dans cette industrie est grandissante et ensuite, le gouvernement ne pouvait agir autrement: la contrainte du maintien de la croissance économique l'oblige à soutenir cette industrie qui est "la

principale assise économique du Québec".⁷

L'Etat interviendra donc massivement en fournissant jusqu'à 25% des argents nécessaires, en plus d'investir 109 millions pour abaisser les coûts du bois. On est donc à même de prévoir que les gouvernements fédéral et provincial subventionnent l'industrie des pâtes et papiers pour près de 350 millions sur une période de cinq ans.

La contrainte économique est très forte pour un gouvernement; même si celui-ci, dans son projet politique, veut favoriser sa bourgeoisie, il ne peut pas pour autant ignorer le capital étranger et canadien, car nulle part il ne remet en question la libre entreprise et le principe de l'investissement étranger.

4.6 Programme de développement de l'industrie forestière Bas Saint-Laurent et Gaspésie

Depuis 1972, le M.T.F. et par la suite le MER, sont devenus de plus en plus actifs, cessant d'être des surveillants passifs. Ce qui les a amenés à se pencher sur les problèmes de l'industrie forestière dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie.

Suite à des enquêtes et des études, le M.T.F. identifie l'insécurité des approvisionnements comme étant un des principaux problèmes de ces entreprises. En effet, l'absence de sécurité des approvisionnements bloque tout projet de modernisation et accapare beaucoup l'énergie des propriétaires de scieries qui ne peuvent ainsi s'occuper des autres problèmes qui affectent leurs entreprises.

A la suite de la rétrocession des concessions forestières, le M.T.F. devient l'adjudicateur des approvisionnements en forêt publique. Le but du programme est de satisfaire à la demande de

⁷ Programme de développement de l'industrie des pâtes et papiers du Québec, M.T.F., juin 1978.

matière ligneuse des entreprises de la région. A cet effet, le ministère établira des scénarios dans lesquels d'une part, il fait varier l'offre en introduisant divers niveaux d'aménagement de la forêt, et d'autre part, il tente d'influencer le contenu de la demande en émettant l'hypothèse que l'industrie du sciage adaptera sa technologie à la matière ligneuse disponible. En effet, la difficulté d'approvisionner les scieries de la région vient aussi du fait que celles-ci sont équipées d'une machinerie qui ne transforme que les billes ayant un diamètre minimum de sept pouces au fin bout. Le bois de fort diamètre étant de plus en plus rare dans la région, le M.T.F. veut obliger les scieries à s'équiper de nouvelles machines qui pourront transformer les tiges de quatre pouces et plus.

Tel est le scénario retenu par le M.T.F.: d'un côté, on augmente significativement l'aménagement de la forêt et de l'autre, on prévoit l'utilisation d'une nouvelle technologie par l'industrie du sciage. Les scieries se voient donc augmenter leurs garanties d'approvisionnement, mais leur capacité de transformation est conditionnelle à la modification de leur équipement. On estimait en janvier 1979, quand le programme de développement a été dévoilé, que le coût d'installation de cette technologie (chip-and-saw) était à peu près de \$1 million par usine, ce qui est énorme pour les scieries dont l'assise financière est précaire. De plus, cette nouvelle technologie aura pour conséquence que le bois ouvré produit sera de plus petite dimension qu'auparavant. Etant donné que plusieurs scieries exportaient leur production vers l'Europe et que ce marché était preneur de bois de forte dimension, les scieries devront se tourner vers de nouveaux marchés pour écouler leur production, d'où une difficulté supplémentaire.

Le programme n'est donc pas une solution en soi puisqu'on laisse au marché le soin de déterminer ceux qui survivront. On peut aisément penser que seuls les plus forts profiteront de la situation et que les autres seront tôt ou tard éliminés. En effet, le M.T.F.

prévoit une hausse de 559 emplois dans les scieries les plus grosses, tandis que parmi les petites scieries, on prévoit tout au plus que ce sera l'occasion pour celles-ci de devenir rentables: à elles de saisir l'occasion, sinon elles seront éliminées. Le M.T.F. pour s'appuyer sur un choix consciencieux, s'est posé la question suivante: quelles entreprises pourront à l'avenir fournir des emplois stables sur la plus longue période annuelle possible au meilleur salaire? La réponse est assez simple, seules les scieries d'une certaine taille peuvent répondre à ces critères d'où la décision de privilégier les scieries les plus importantes.

Dans ce programme, encore une fois, l'approvisionnement des scieries se bute à la nécessité de garantir d'abord les approvisionnements des monopoles du papier. En fait, les scieries ne se voient attribuer des garanties d'approvisionnement qu'en autant qu'il y aura des surplus de matière ligneuse. On se rend compte aussi qu'à l'aboutissement de ce programme, les scieries produiront un surplus de résidus par rapport à la demande des usines de pâtes et papiers, d'où le risque de voir le prix des résidus du sciage baisser au détriment de l'industrie du sciage.

En septembre 1980, dix-huit mois après la mise en place du programme, le MER⁸ publie un premier bilan de l'opération. A l'origine, le programme prévoyait créer 1,400 nouveaux emplois et susciter des investissements de 20 millions dans les scieries. Après dix-huit mois, on estime que 850 nouveaux emplois ont été créés (300 en usine et 550 en forêt), que les investissements réalisés sont de l'ordre de \$8 millions et que les nouveaux projets d'investissements représentent \$7 ou \$8 millions. Si tous les projets se concrétisent, 80% des 18 scieries auront profité du programme.

8 Au cours de l'année 1980, suite à la fusion du M.T.F., du Ministère des richesses naturelles et de celui de l'énergie, la forêt est passée sous la responsabilité du nouveau Ministère de l'énergie et des ressources (MER).

Les résultats semblent être tout de même acceptables en regard aux objectifs. Mais il faut se rendre compte que pendant cette période, deux scieries importantes ont fermé leurs portes (les Cèdres Laurentiens de Matane et Interbois de Sainte-Florence), tandis que les deux plus importantes (Price à Price et Bobois à Marsoui) ont été fermées temporairement ou menacent de fermer définitivement. De plus, 10 des 18 plus importantes scieries ont changé de main pendant cette période, dont une (Saint-Léon-le-Grand) a été achetée par Rexfor. Rexfor est aussi en négociation pour acheter deux autres scieries, soit Bobois à Marsoui et Interbois à Sainte-Florence.

Il y a donc réaménagement dans cette industrie. D'une part, plusieurs cessent leurs activités, mais d'autre part, plusieurs sont intéressés à acheter des scieries. Il y a tout de même eu 9 scieries achetées par des entrepreneurs privés, c'est donc qu'il y a des capitalistes qui pensent pouvoir faire un profit suffisant dans les conditions actuelles. Mais il faut voir aussi que Rexfor a dû intervenir plusieurs fois pour empêcher des fermetures définitives.

L'Etat intervient donc en enlevant les privilèges les plus criants des monopoles pour créer une situation dans l'industrie du sciage où la recherche d'un taux de profit suffisant obligera une restructuration de l'industrie par l'élimination des plus faibles au profit de ceux qui survivront. L'action du gouvernement tente d'atteindre les scieries importantes, les autres, même si elles se voient attribuer des garanties d'approvisionnement, n'ont pas l'envergure suffisante pour intégrer la nouvelle technologie. De la même façon que cela s'est produit ailleurs, elles disparaîtront à plus ou moins long terme. Dans tout ce processus, la société Rexfor est de plus en plus active, il serait donc intéressant d'analyser le cadre de ses interventions.

4.7 Le rôle de Rexfor

Rexfor, la Société de récupération et d'exploitation forestière, est le "fer de lance du gouvernement dans le développement forestier", selon l'expression du Ministre de l'Energie et des Ressources, Yves Bérubé. Originellement conçue pour intervenir surtout dans l'abattage forestier, cette société d'Etat a été de plus en plus appelée à intervenir dans le secondaire forestier. En effet, cette société a été chargée de nombreux cas dans le secondaire forestier qui nécessitaient une intervention urgente. Dans la région et ailleurs, Rexfor a racheté de nombreuses entreprises en faillite ou en difficulté financière; par exemple: les scieries de la Richardson, Bois-Saumon, Saint-Léon-le-Grand et éventuellement Bobois à Marsoui; ailleurs, Rexfor a repris les scieries Béarn, Taschereau et Samoco.

Dans la plupart des cas, la scierie était le seul employeur important de la localité. La fermeture de la scierie signifiait donc la lente agonie du village. Il n'y a pas si longtemps, on ne se serait pas préoccupé de la situation, mais depuis une dizaine d'années, la population est très consciente des conséquences de la fermeture de la scierie pour la survie de son village, si bien que, de plus en plus, des mouvements de revendications s'organisent afin de forcer l'Etat à intervenir. Dans ces cas, c'est Rexfor qui est chargée de l'intervention.

Toutefois, cette société d'Etat est dotée d'un mandat contradictoire car d'un côté, le gouvernement exige de plus en plus de ses sociétés d'Etat qu'elles se conduisent selon la rationalité de l'entreprise privée et qu'elles fassent des profits et de l'autre, il demande à Rexfor d'intervenir pour prendre la relève de l'entreprise privée lorsque celle-ci juge non rentable la poursuite de certaines activités. Cette situation cause des tensions que le Ministre Bérubé tentera de régler en déclarant:

"... lorsque les mandats confiés à Rexfor contiennent une certaine part de rôle social, le gouvernement devra financer à même les programmes gouvernementaux cette partie du mandat de la même façon qu'il agirait avec l'entreprise privée proprement dite".⁹

Toutefois, l'intervention de Rexfor est d'abord guidée par le souci d'assurer une présence québécoise dans le domaine de l'exploitation forestière, qui comme nous l'avons vu, constitue la plus importante ressource du Québec. A ce sujet, le Ministre du Développement Economique, Bernard Landry, déclarait:

"Dans le secteur des ressources par exemple, nous croyons qu'il est impensable et même dangereux que toutes les ressources soient dominées par des intérêts extérieurs. Nous croyons qu'il est indispensable que cette exploitation se fasse au moins avec des partenaires québécois"

"Notre rôle est clair. Nous fournissons un partenaire quand il n'y en a pas".¹⁰

Dans cette optique, le rôle de Rexfor doit être vu en parallèle avec l'action des autres sociétés d'Etat. En effet, la S.G.F.¹¹ a comme priorité les secteurs suivants: l'électricité, la forêt et la pétrochimie. Dans le domaine de la forêt, la S.G.F. a pris le contrôle de la Donohue qui maintenant, en association avec Normick-Perron, construit une usine de papier journal dans le Nord-Ouest. La Caisse de dépôt et de placement, quant à elle, détient 23% des actions votantes de Domtar. Dans ce cas, la Caisse de dépôt et de placement n'a pas le contrôle de Domtar et la récente décision de celle-ci à l'effet de déménager vers l'Ontario le siège social de sa filiale Sifto, en protestation contre la décision du gouvernement

9 Le Devoir, mardi 4 mars 1980, p. 17.

10 Finance, 2 février 1981, p. 22.

11 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT.

québécois d'aller de l'avant avec le mine de sel des Iles-de-la-Madeleine, a créé un certain remous au gouvernement. En effet, celui-ci voudrait que la Caisse se serve de son poids pour empêcher de telles actions de la part des entreprises dont elle est actionnaire.

A l'heure actuelle, il ne semble pas y avoir unanimité entre les diverses sociétés d'Etat et le gouvernement au sujet du degré de coordination qui doit être exercé entre les actions des sociétés d'Etat et de leurs filiales pour avoir un impact plus grand et plus directif sur l'industrie forestière.

L'action de Rexfor est donc guidée par deux paramètres principaux: d'abord, intervenir dans des dossiers urgents afin d'éviter des situations qui risqueraient d'envenimer le climat social et ensuite, assurer la présence québécoise lorsqu'il n'y a pas d'autres partenaires.

La reprise en main des scieries de la Richardson est un exemple du premier paramètre. En effet, en 1977, des études commandées par Rexfor indiquaient la non-rentabilité d'une scierie à Cap-Chat. Suite à l'agitation de la population, le gouvernement demande à la Rexfor de réviser ses chiffres. Rexfor cède et reprend les scieries de la Richardson. En 1980, Rexfor revend la scierie de Cap-Chat à un groupe d'hommes d'affaires de Cap-Chat. Cet exemple révèle un autre aspect de l'intervention de Rexfor: celle-ci se retire aussitôt que l'entreprise privée est intéressée à reprendre en main l'entreprise. Les fonds récupérés pourront être à nouveau utilisés pour les sauvetages à venir.

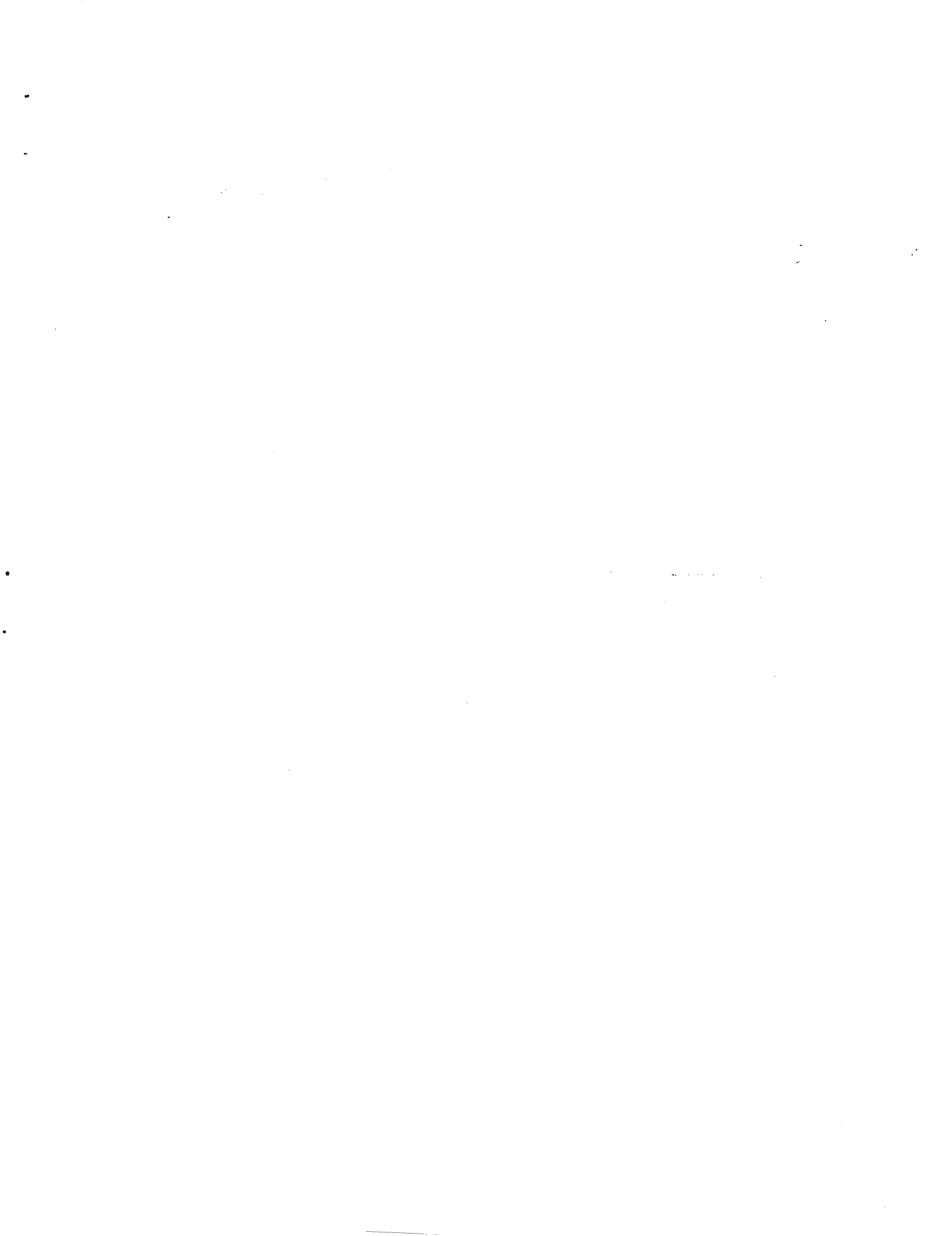
L'implication de Rexfor dans l'hypothétique papeterie de Matane relève plutôt du deuxième paramètre. Cette papeterie doit être mise sur pied en association avec la firme américaine Bato; on peut aisément supposer que Rexfor, qui devait chercher un pro-

moteur pour mener à bien ce projet, a cherché en vain au Québec et s'est donc vu obligée de regarder du côté du capital américain. Dans le but d'assurer une présence québécoise dans le secteur largement contrôlé par le capital canadien et américain, Rexfor a dû devenir elle-même partie prenante.

Les interventions de Rexfor, qui sont de plus en plus fréquentes dans la région¹², s'inscrivent dans la politique de promotion de la bourgeoisie industrielle québécoise en soutenant l'industrie du sciage et en assurant une présence grandissante du capital québécois dans les pâtes et papiers.

Maintenant que nous avons discuté de la situation régionale, de la structure des industries et du rôle de l'Etat, nous sommes en mesure d'aborder précisément les interrelations entre les industries du sciage et des pâtes et papiers.

12 Cette année, Rexfor détient quatre scieries, s'appête à acquérir la scierie Bobois, est impliquée à Papier Cascade Cabano, à F. F. Soucy de Rivière-du-Loup, à Matane et dans l'usine de panneaux-meubles Kunz à Sayabec.



CHAPITRE V: LES INTERRELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES INDUSTRIES DES PATES ET PAPIERS ET DU SCIAGE

Dans ce chapitre, nous tenterons de voir comment, dans la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie, les deux industries ont coexisté et nous analyserons comment des rapports de coopération et de concurrence se sont tissés entre elles.

Ces deux industries sont entrées en rapport l'une avec l'autre à propos du contrôle de la propriété des entreprises, de la concurrence pour la matière première commune et, finalement, suite aux échanges commerciaux qui s'effectuent de plus en plus entre les établissements de chaque industrie. Après avoir étudié ces divers aspects, nous verrons comment ils concourent à l'intégration des deux industries et, finalement, nous interpréterons le comportement des deux industries.

5.1 Liens de propriété

Au début de la période, en 1950, la région comptait au-delà de 400 scieries. La plupart étaient de très petite taille. Quelques moulins dominaient tout de même la région. En fait, selon des données de l'époque, on s'aperçoit que les trois plus grosses scieries au Québec durant les années quarante étaient situées dans la région. Ces trois scieries étaient les moulins de la Price situés à Rimouski, Matane et Price. Historiquement, cette compagnie a été à l'origine de l'exploitation forestière de la région au XIXe siècle. Au début, William Price agissait comme grossiste, mais très rapidement, il a réussi à s'emparer des scieries de la région en les poussant à la faillite. Au début du XXe siècle, cette compagnie s'est de plus en plus recyclée du côté des pâtes et papiers en ouvrant plusieurs papeteries dans la région du Saguenay - Lac Saint-Jean. Au début de la période qui commence en 1950, elle figure parmi les géants du papier (voir sa toile d'araignée à l'annexe I) dans l'Est du Canada;

toutefois, sa présence dans la région ne se limite qu'à l'industrie du sciage. En plus de la Price et de ses trois scieries, il existait quelques autres scieries d'importance. Il s'agit des scieries de la Richardson à Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts et de la Fraser à Cabano (voir leur toile d'araignée à l'annexe I). La Richardson, sans être impliquée dans les pâtes et papiers, fait partie du grand capital canadien, tandis que la Fraser à l'époque est une entreprise familiale de pâtes et papiers et de sciage du Nouveau-Brunswick. Les autres scieries sont en très grande majorité contrôlées par des petits capitalistes locaux. Elles sont pour la plupart de très petites scieries. A cette époque donc, l'industrie du sciage est dominée par du capital canadien et étranger principalement impliqué dans les pâtes et papiers. Ceci s'explique en bonne partie par des raisons historiques (la Price) plutôt que par la tendance à l'intégration des opérations des deux industries.

D'ailleurs, à cette époque, la Price, qui domine l'industrie du sciage, n'a aucune usine de pâtes et papiers dans la région. Durant les années cinquante, il n'y a que trois usines de pâtes dans la région, soit les deux petites usines de pâte mécanique à Rivière-du-Loup (F.F. Soucy et Mohawk), contrôlées par du capital régional et la Gaspésia Sulphite à Chandler (capital britannique) fabriquant de la pâte au bisulfite. Aucun de ces producteurs de pâtes et papiers ne détient de scieries importantes dans la région et aucun ne peut être qualifié de monopole.

A la fin des années quarante et au début des années cinquante, les trois usines de la Price brûleront ou fermeront coup sur coup. Seule celle de Price sera reconstruite. La Price se contentera de toucher la prime d'assurance dans le cas de la scierie de Rimouski et Matane. Dès cette époque, des rapports alarmants faisaient état de la détérioration de la forêt qui mettait en péril l'industrie forestière. Il est assez clair que la Price, qui avait utilisé au maximum ses concessions, avait de la difficulté à s'approvisionner en bois de dimension suffisante pour fournir ses scieries. Ce qui

fait qu'elle n'a conservé qu'une scierie qu'elle alimentait à partir de ses concessions.

La décennie des années cinquante marque le début de la phase de restructuration de l'industrie du sciage dans tout le Canada et même partout dans le monde.¹ En effet, le tableau XXIV nous donne le nombre de disparition de scieries dans la région pendant cette période. On peut noter que 259 scieries ont disparu, pendant qu'une centaine de scieries ouvraient leurs portes. On voit aussi que parmi les scieries qui ont fermé, la très grande majorité avaient une taille vraiment minime (216 de moins de 1MM pmp).

PRODUCTION MILLE P.M.P.	DISPARITION BRUTE	DISPARITION NETTE CUMULATIVE	DISPARITION NETTE (i.e. DISP. BRUTE MOINS APPARITION)
0-99	41	41	5
100-199	48	89	36
200-299	33	122	33
300-399	25	147	20
400-499	19	166	15
500-599	15	181	10
600-699	12	193	8
700-799	7	200	4
800-899	11	211	2
900-999	5	216	4
1000-1499	20	236	17
1500-1999	9	245	4
2000-2499	5	250	0
2500-2999	1	251	1
3000-3499	5	256	3
3500-3999	1	257	0
4000-4499	0	257	0
4500-4999	0	257	0
5000-9999	2	259	0

Source: DOLBEC, LACHANCE, LORD. Monographie industrielle "Scieries", B.A.E.Q., 1964.

1 En Roumanie, il y avait en 1948, 516 scieries, il n'en restait que 116 en 1960. En Tchécoslovaquie, il y avait 1910 scieries en 1950, il n'y en avait que 325 en 1960. TARDIF, Gilbert, Etude économique de l'industrie du sciage dans le territoire-pilote de la Gaspésie, 2ième partie, mars 1966.

Au début des années soixante, la situation n'est guère réjouissante pour l'industrie du sciage. Encore à cette époque, les gros moulins sont contrôlés par les monopoles du papier ou par du capital lié au capital monopoliste. Toutefois, en 1961, la Price prend le contrôle de la Anglo-Newfoundland Development Co Ltd, elle-même propriétaire de la Gaspesia Sulphite à Chandler. Au même moment, on décide de reconvertir l'usine de Chandler en usine à papier journal. La Price devient donc le premier monopole du papier à posséder une usine dans la région. Tel que dit précédemment, cette transformation s'est faite à la condition qu'une ligne de haute tension se rende jusqu'à Chandler, car jusqu'à cette époque, la disponibilité de courant électrique n'était pas suffisante pour approvisionner une telle usine.

A peu près en même temps, la Bathurst, qui opère une usine de carton à Bathurst au Nouveau-Brunswick, ouvre une scierie à New-Richmond et annonce la construction d'une cartonnerie au même endroit. Presque simultanément, la Consolidated et la Bathurst, toutes deux sous le contrôle de Power Corporation, se fusionnent et forment la Consolidated-Bathurst qui devient un des monopoles des pâtes et papiers de l'Est du Canada.

Ensuite, c'est au tour de la C.I.P., filiale du géant américain International Paper, à prendre pied dans la région en ouvrant en 1969 une petite usine de carton à Matane. La C.I.P. ouvre aussi deux moulins à scie à Causapscal et à Carleton au cours de la même période.

En 1969, D'Auteuil Lumber, filiale du groupe Irving du Nouveau-Brunswick, vient installer une scierie à Pohénégamook. Le groupe Irving (voir toile d'araignée à l'annexe I) est un groupe très diversifié, mais qui est présent surtout dans le pétrole, les journaux et les pâtes et papiers.

Pendant cette période donc, les monopoles du papier, dont la présence dans la transformation du bois avait été assez restreinte,

prennent littéralement d'assaut la région durant les années soixante. Au début de la période, seuls Price et Fraser (voir annexe I) sont présents. A la fin, Price, C.I.P. et Consolidated Bathurst sont présents à la fois dans les pâtes et papiers et à la fois dans le sciage. En plus, Irving a fait son apparition à Pohénégamook. Seul Fraser, dont la scierie a brûlé à Cabano en 1967 est disparu de la carte. Il y a certes une tendance, chez les monopoles, visant à intégrer les opérations du sciage et des pâtes et papiers; car une fois l'obstacle de la disponibilité de l'électricité vaincu, aussitôt trois des grands monopoles du papier sont venus s'installer, construisant à la fois des scieries et des papeteries ou cartonneries. Ces entreprises sont toutes contrôlées par du capital canadien (Irving, Consolidated Bathurst) ou du capital étranger (C.I.P. et Price).

On peut noter que pendant cette période, les changements de propriétaires et les fermetures dans l'industrie du sciage ont été très nombreux. En fin de période, il ne reste plus qu'une centaine de scieries commerciales. Outre celles détenues par les monopoles du papier et par la Richardson (voir annexe I), il n'y a que quelques cas de contrôle de scieries par des intérêts extrarégionaux. Mobb et Lewis possède un moulin à Estcourt, Léo Perreault Ltd de Montréal opère une scierie à Cloridorme et Ideal Pulp and Paper contrôle la scierie Plourde et Frères (voir annexe I). Tous n'auront qu'une présence éphémère. Le reste des scieries alors en place est contrôlé par des petits entrepreneurs locaux. Encore à cette époque, aucune des scieries sous le contrôle des petits capitalistes locaux n'a atteint une taille imposante; sauf peut-être celles de Raoul Guérette de Pohénégamook et celles de la famille Lacroix qui a possédé plusieurs moulins à Nouvelle, Saint-Omer, Causapscal et Carleton (voir annexe I).

Les années soixante-dix verront un renversement de la tendance de l'industrie des pâtes et papiers à contrôler l'industrie du sciage.

En effet, C.I.P. qui avait fait son apparition à la fin des années soixante, disparaît de l'industrie du sciage au début des années soixante-dix, lorsqu'elle vend ses deux scieries de Carleton et Causapscal à Cycas Lumber, propriété de la famille Lacroix. Consolidated Bathurst qui avait construit une nouvelle scierie à Marsoui au début de la décennie, liquide l'une après l'autre ses scieries dans la région. Si bien qu'en 1980, il ne subsiste plus que deux scieries en opération qui appartiennent à des monopoles du papier: la scierie Abitibi-Price à Price² et la scierie Aimé Gaudreau à Pohénégamook appartenant au groupe Irving³. Même si ces deux scieries sont les plus grosses de la région, les monopoles du papier sont beaucoup moins présents dans la région que dix ans auparavant. Nous tenterons d'expliquer ce phénomène un peu plus loin.

Depuis 1970, les scieries détenues par du capital régional ont, de leur côté, connu une stabilisation dans leur nombre. De plus, certaines d'entre elles ont connu une certaine prospérité qui leur a permis d'atteindre une certaine taille, par exemple (Raoul Guérette à Dégelis, Lulumco à Luceville, Interbois à Sainte-Florence (en faillite)) et certains entrepreneurs ont centralisé plus d'une scierie sous le même contrôle: Deniso Lebel et Fernand Bois. Toutefois, aucun de ceux-ci n'a atteint un niveau d'accumulation lui permettant d'émerger parmi les monopoles. Ils demeurent tous des PME n'ayant aucun pouvoir sur le marché en aval ou en amont. On peut aussi noter deux choses: la première est l'apparition des Matériaux de construction Blanchet à Pointe-à-la-Croix, cette entreprise est le quatrième plus gros producteur de bois de sciage au Québec. Elle a comme projet de construire à Causapscal une nouvelle scierie de 50mm pmp ce qui en fera la plus grosse scierie de la région. La deuxième concerne l'achat par le grossiste montréalais Marcel Benoît de la

2 En 1974, Abitibi Paper prend le contrôle de Price pour former Abitibi-Price qui devient le plus gros producteur de papier journal au monde. Aux dernières nouvelles, Price est en train de remettre en question sa présence dans la région, elle ne sait pas si elle doit moderniser son usine ou fermer.

3 D'Auteuil Lumber change de raison sociale pour Scierie Aimé Gaudreau.

scierie Interbois de Sainte-Florence. Le nouveau propriétaire est en train de reconstruire l'usine pour porter sa capacité à 35mm pmp; l'entreprise figuera donc parmi les plus grosses de la région. Le capital québécois non régional fait son entrée par la grande porte.

Du côté des pâtes et papiers, la papeterie F.F. Soucy (voir annexe I), dont la propriété était régionale, suite à des difficultés financières, a dû vendre à la firme américaine Bato en 1973. Bato est un important courtier de papier journal aux Etats-Unis. Pour le monopole, cette acquisition est une intégration en amont de ses opérations. En effet, étant donné qu'elle sert d'intermédiaire entre les producteurs et les acheteurs, elle possède les contacts pour écouler facilement la production de ses usines. On note aussi pendant cette période, la construction de la cartonnerie de Cabano qui a été précédée de plusieurs années de revendication de la population suite à l'incendie de la scierie Fraser. En effet, la population de Cabano, ayant été contrainte au chômage par cette fermeture, avait tenté de mettre sur pied un projet de cartonnerie contrôlée par la population. Ce rêve ne s'est jamais réalisé; à la place, la firme québécoise de carton les Papiers Cascades de Kinsey Falls, associée à la S.D.I. et à Rexfor, a construit une petite cartonnerie.

On se retrouve donc en 1980 avec la situation suivante: l'industrie des pâtes et papiers, contrôlée par du capital canadien et américain, délaisse l'industrie du sciage aux mains du capital québécois, principalement régional. Nous tenterons d'expliquer cette situation lorsqu'il sera question de l'intégration des opérations, mais auparavant voyons comment ces deux industries ont été et sont en concurrence en ce qui concerne la matière ligneuse car c'est là que se situe le noeud de l'explication.

5.2 Concurrence pour la matière première

Jusqu'en 1972, le régime des concessions forestières a été le principal mode de tenure des terrains publics au Québec et dans l'Est du Canada d'une façon générale. Les concessions étaient vendues soit en enchère publique ou en vente privée. Au XIXe siècle, les concessions avaient, lors de la vente, entre 20 et 50 milles carrés. La plupart du temps, il s'agissait d'utilisateurs de matière ligneuse qui achetaient des concessions; toutefois, certains spéculateurs achetaient des concessions sans les utiliser eux-mêmes. A cette époque, l'industrie forestière était dominée par l'industrie du sciage, mais à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'industrie du papier connaît un essor incroyable dans l'Est du Canada et particulièrement au Québec. Contrairement à l'industrie du sciage, les établissements papetiers, à cause de contraintes technologiques, sont de grande dimension et consomment des quantités considérables de bois. De plus, la machinerie nécessaire à la transformation du bois en papier est très lourde et très onéreuse de telle sorte que son coût doit être amorti sur de longues périodes. Devant ces contraintes, les entreprises qui veulent alors se lancer dans cette industrie doivent avant toute chose s'assurer de la disponibilité d'une quantité suffisante de bois et ce, à long terme. La façon de résoudre ce problème consistait à prendre le contrôle d'un nombre suffisant de concessions, afin d'obtenir une superficie d'exploitation adéquate.⁴ Ce qui a eu pour résultat, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, de provoquer plus ou moins rapidement selon les régions, un processus de concentration des concessions forestières aux mains des firmes de pâtes et papiers.

La région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie ne fait pas exception à la règle. On peut observer au tableau XXV que pour la

4 A ce propos, Serge Côté décrit bien comment la Bathurst au début du siècle a concentré des concessions forestières au Nouveau-Brunswick et au Québec avant de se lancer dans les pâtes et papiers. Ceci dans: COTE, Serge. Les voies de la monopolisation, le cas de la Bathurst. Thèse de Ph.D. Université de Montréal.

TABLEAU XXV : EVOLUTION DE LA PROPRIETE DES CONCESSIONS FORESTIERES SELON
LE TYPE DE PROPRIETAIRE DANS L'EST DU QUEBEC EN 1950, 1964,
1967, 1972 ET 1980

	1950			1964			1967			1972			1980		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Entreprises non régionales dont l'activité principale est les pâtes et papiers	5521	73.3	6	4928	80.0	7	5298	83.0	7	4576	90.3	6	1158	97.2	1
Entreprises non régionales possédant une scierie dans la région	177	2.3	1	206	3.3	1	208	3.3	1						
Divers (non régional)	1183	15.7	12	459	7.6	6	279	4.3	7	185	3.6	5			
Pâtes et papiers (régional)	117	1.5	2	127	2.1	2	139	2.1	2	51	1.0	1			
Scieries régionales	191	2.5	7	289	4.7	8	352	5.5	10	220	4.3	11			
Non clairement identifié	340	4.5	5	70	1.1	5	99	1.5	3	31	0.6	2	33	6.8	2
Total (non régional)	6881	91.3	18	5593	91.0		5785	90.6		4761	93.9				
Total (régional)	308	4.0	9	486	6.8		491	7.6		271	5.3				
Total	7529	100.0	32	6079	100.0	29	6375	100.0	37	5063	100.0	25	1191		3

1 : Superficie mi²
2 : % de superficie totale
3 : Nombre de groupes d'entreprises sous le même contrôle qui détiennent ces concessions.

Sources: Rapports annuels du M.T.F.
Liste des unités d'aménagement 76 et 78,
M.T.F.

période qui nous intéresse (1950 à 1980), dès 1950 la concentration des concessions aux mains des entreprises de pâtes et papiers est très avancée, même si les monopoles du papier ne possèdent pas d'usines dans la région. Cette mainmise s'accroîtra pendant toute la période, si bien qu'en 1972, année de l'annonce de la fin du régime des concessions, les entreprises de pâtes et papiers contrôlent 90.4% des concessions. (En 1980, ce pourcentage s'élève à 97.2%; toutefois, ce chiffre est trompeur car le mouvement de rétrocession est à peu près achevé et le seul concessionnaire important qui demeure est Abitibi-Price).

La très grande majorité de ces concessions sont détenues par des entreprises monopolistes ou en voie de l'être; le tableau XXVI nous en fournit la liste. On pourrait rajouter à cette liste d'autres grands du papier qui ont eu des concessions éphémères tels que Domtar et Donohue. Selon ces deux tableaux, on peut voir la domination grandissante de l'industrie des pâtes et papiers et particulièrement des monopoles du papier sur les concessions forestières. Parallèlement, on peut constater la quasi-absence des

TABLEAU XXVI : MONOPOLES DU PAPIER DETENTEURS DE CONCESSIONS DANS L'EST DU QUEBEC DE 1950 A 1980				
	SUPERFICIE EN MILLES CARRES			
	1950	1964	1972	1980
C.I.P. et N.B.I.P.	1698	1119	1164	-
PRICE	834	1120	1257	1158
FRASER	288	713	-	-
BATHURST	1487	1481	1623	-
GASPESIA ¹	534	-	-	-
IRVING	-	-	147	-
TOTAL	4841	4433	4191	1158
% des concessions	64%	73%	83%	97%

1 A partir de 1961, Gaspesia est contrôlé par Price, les concessions de la Gaspesia ont donc été compilées avec celles de la Price pour les années subséquentes.

scieries propriétés d'entrepreneurs locaux. En fait, les concessions appartenant à du capital régional n'ont jamais totalisé plus de 8% de la superficie totale des concessions de la région. On remarquera aussi que particulièrement durant les années cinquante, une bonne part des concessions étaient détenues par des entreprises non manufacturières. Nous pouvons penser que celles-ci spéculaient ou faisaient un profit en vendant des droits de coupe.

Le tableau XXVII nous permet de constater comment s'approvisionnaient les scieries de la région en 1963-64. Nous observons que la principale source d'approvisionnement des scieries provenait des concessions forestières. En ce qui concerne les scieries appartenant aux monopoles du papier (Price, Fraser et plus tard, C.I.P., Bathurst, D'Auteuil Lumber), cela ne pose pas de problèmes car elles s'approvisionnent à même leurs propres concessions. Les petites scieries régionales ne possèdent pas de concessions, sauf quelques rares exceptions, ce qui veut dire qu'elles devaient s'approvisionner sur des concessions appartenant très souvent aux compagnies papetières. Ces dernières profitaient de leur position de monopole pour exiger

TABLEAU XXVII : SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES SCIERIES SELON LA TENURE (en pourcentage) DANS LE TERRITOIRE-PILOTE DU BAEQ EN 1963-64	
MODE DE TENURE	POURCENTAGE
Concessions forestières	50.3%
Forêts domaniales	4.8%
Terrains vacants	7.1%
Réserves spéciales	3.2%
Réserves cantonales	0.6%
Grandes propriétés privées	15.1%
Petites propriétés privées	12.6%
Importations (Maine, N.-B., Côte-Nord)	6.3%

Source: B.A.E.Q., Esquisse du plan la forêt, 1964.

des droits de coupe de deux à trois fois plus élevés que ceux qu'ils devaient eux-mêmes payer au gouvernement. De plus, ces droits de coupe étaient concédés la plupart du temps dans des zones où le bois était de mauvaise qualité. Toutes les années, les scieurs devaient renégocier de nouveaux droits de coupe. Il n'y avait donc aucune sécurité d'approvisionnement pour les scieries n'ayant pas de concessions forestières.

La partie des approvisionnements qui venait des autres modes de tenure de la forêt publique consistait elle aussi en droits de coupe qui, très souvent, étaient beaucoup plus onéreux que ce que devaient payer les concessionnaires pour leurs concessions.

Finalement, la forêt privée comptait de façon relativement importante en ce qui concerne les approvisionnements; mais il faut noter que, du moins pour ce qui est des petites propriétés privées, la sécurité des approvisionnements était très faible car il fallait acheter le bois aux propriétaires et ceux-ci, d'une année à l'autre, n'abattaient pas toujours le même volume. Les usines de pâtes et papiers qui s'approvisionnaient aussi sur la petite forêt privée avaient l'avantage de pouvoir se rabattre sur leurs concessions dans le cas où elles ne trouvaient pas tout le bois dont elles avaient besoin. En effet, leurs concessions étaient beaucoup plus vastes que ce qu'elles utilisaient.

Les monopoles du papier avaient donc la main haute sur les approvisionnements et pouvaient même contrôler une bonne part des approvisionnements des scieries régionales.

Le tableau XXV démontre qu'entre 1972 et 1980, le nombre et la superficie des concessions ont considérablement diminué. Ceci s'explique par la politique de rétrocession des concessions annoncée en 1972 dans le Livre vert du M.T.F.

Après 1972, la situation se transforme; petit à petit, les concessions disparaissent. On assiste d'abord à la disparition des petites concessions et de celles n'appartenant pas à des entreprises de transformation. Au fur et à mesure que cette situation progresse, on accorde des garanties d'approvisionnement d'une durée de dix ans aux scieries.

Avec le tableau XXVIII, on peut voir l'évolution des garanties d'approvisionnement des scieries de la région. Notons que pour les dernières années recensées dans ce tableau, les scieries se voient de plus en plus attribuer des garanties d'approvisionnement d'une durée de 10 ans comparativement aux permis annuels que l'on devait renégocier à toutes les années. En terme quantitatif, on constate que de 1973 à 1976, il y a baisse des allocations de matière ligneuse en forêt publique et ensuite, et ce jusqu'en 1980, on note une progression s'accroissant la dernière année. Cette situation s'explique par le fait que la rétrocession des concessions ne s'est surtout effectuée qu'après 1976 et que la véritable emphase a été mise suite au Programme de développement de l'industrie forestière de la région Bas Saint-Laurent - Gaspésie en 1979-80. Entre 1976-77 et 1979-80, les allocations ont augmenté globalement de 43.6% pour l'ensemble de l'industrie du sciage passant de 566,825 cunits à 814,062 cunits.

TABLEAU XXVIII: ALLOCATION EN FORET PUBLIQUE DE MATIERE LIGNEUSE RESINEUSE AUX SCIERIES DU BAS SAINT-LAURENT- GASPESIE DE 1973-74 A 1979-80 (EN CUNITS)							
UNITE DE GESTION	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
11				114184	129549	135642	137478
12	281726	296986	212897	190673	173618	207620	247653
13	65558	61852	51998	71484	77253	104306	175214
14	11663	7010	13783	38299	35778	34950	45767
15	223800	233960	228500	152185	182315	175984	207950
TOTAL	582747 ¹	599808 ¹	507178 ¹	566825	598513	658502	814062

1 Sauf U.G. 11

Source: MINISTERE ENERGIE RESSOURCES, Bureau régional, région 01.

Ce sont les scieries du groupe I⁵ qui obtiennent la part du lion. En effet, les scieries du groupe I, contrôlées par des capitaux québécois, excluant donc Abitibi-Price et Bobois, voient leurs allocations augmenter de 125%, passant de 210,848 cunits en moyenne de 1974 à 1978 à 473,675 cunits en novembre 1979. Parallèlement, les petites scieries du groupe II⁶ passaient de 30,035 cunits à 44,170 cunits, soit 47% d'augmentation. Pendant ce temps, Abitibi-Price conservait la même allocation et Bobois voit la sienne augmenter de 75,971 cunits à 110,070 cunits, soit 44% d'augmentation.⁷ On peut donc observer que les augmentations ont eu comme but d'ouvrir la forêt publique aux scieries régionales et plus particulièrement aux scieries d'une certaine taille qui possèdent les équipements nécessaires à la production de copeaux.

Même si ces garanties ne couvrent pas nécessairement l'ensemble des besoins des scieries, cela n'en constitue pas moins une amélioration considérable par rapport au passé, où les monopoles du papier sous-exploitaient leurs concessions dans le but de créer une rareté artificielle de bois. En avril 1980, Yves Bérubé, Ministre de l'Energie et des Ressources, annonce une nouvelle série de révocations de concessions forestières. Dans la région, deux concessions d'une superficie de 295 km² (8) sont révoquées dans le but de pouvoir dégager des approvisionnements supplémentaires pour trois scieries⁹. En conférence de presse, monsieur Bérubé déclare que: "Cette série de révocations met globalement un terme à la dépendance des scieries vis-à-vis des concessionnaires".¹⁰ Ces propos quelque peu triompha-

5 Scieries possédant une déchiqueteuse à copeaux.

6 Scieries ne possédant pas une déchiqueteuse à copeaux.

7 Tous ces chiffres ne tiennent pas compte de l'unité de gestion 11. Ils sont tirés d'un document du MER intitulé: Evolution de l'allocation aux usines de sciage dans les forêts publiques, ne porte pas de date.

8 F.F. Soucy dans le canton de Parke: 39 km² et une partie des concessions de Price: 256 km².

9 Deniso Lebel à Squatteck, Scierie d'Esprit-Saint et Fernand Bois à Lac-des-Aigles.

10 In Le Soleil, mercredi 9 avril 1980, p. E3.

listes ne tiennent cependant pas compte d'un autre aspect de la question. En effet, même si la dépendance vis-à-vis des monopoles du papier quant aux approvisionnements a cessé, il demeure néanmoins que maintenant, les scieries doivent de plus en plus produire de copeaux si elles veulent être rentables; c'est ce que nous allons maintenant étudier.

5.3 Les liens commerciaux

Tel que nous l'avons vu précédemment, une interdépendance est en train de se tisser entre les scieries et les papeteries autour de la question de l'utilisation des résidus du sciage. En effet, les scieries, au mieux, ne vont transformer que 35%¹¹ du volume des troncs sous forme de bois de sciage; la différence le sera sous forme de dosses (croûtes), sciures et planures. Etant donné que les papeteries doivent elles-mêmes déchiqueter le bois avant de le transformer en pâte, elles se satisferont très bien de la matière ligneuse déjà déchiquetée sous forme de copeaux. Les scieries peuvent donc transformer en copeaux les dosses et les vendre aux papeteries et ainsi utiliser de la matière ligneuse qui, autrement, serait perdue. De plus, certains procédés de fabrication de pâte tels que la pâte kraft utilisée à New-Richmond, peuvent même s'accomoder des sciures et des planures. Dans la région, seule l'industrie des pâtes et papiers est preneur pour ces produits, l'autre utilisatrice, l'industrie des panneaux particules, étant absente de la région.

Après 1972, lorsque le mouvement de rétrocession des concessions forestières s'est amorcé, les monopoles du papier se sont vus adjudger des garanties d'approvisionnement sous forme de bois debout et sous forme de résidus du sciage (copeaux, sciures et planures). En effet, selon la politique du MER, les papeteries devront

11 Programme de développement de l'industrie forestière Bas Saint-Laurent et Gaspésie II, Approvisionnement en forêt publique.
M.T.F., mars 1979, p. 101.

s'approvisionner de plus en plus sous forme de résidus du sciage. Afin d'encourager cet approvisionnement, on a créé un programme de subventions afin d'aider les usines de pâtes et papiers à s'équiper pour permettre de plus en plus l'utilisation des copeaux et autres résidus. En 1977-78, sur les 78 scieries commerciales, 28 scieries seulement produisaient des copeaux. En effet, un équipement spécial est nécessaire pour déchiqueter les dosses en copeaux et la rentabilisation d'un tel équipement nécessite une production d'une certaine échelle. Comme nous l'avons dit antérieurement, les scieries qui se voient octroyer de nouvelles garanties doivent s'équiper pour scier des tiges plus petites, mais aussi être en mesure de produire des copeaux pour approvisionner les papeteries. De plus en plus, les scieries et les papeteries deviennent liées les unes aux autres; la papeterie est dépendante de la scierie pour son approvisionnement et la scierie est de plus en plus dépendante du marché des copeaux pour rentabiliser ses opérations. En effet, les marges bénéficiaires faibles et les fluctuations du marché du bois de construction font que les scieries doivent utiliser au maximum la matière ligneuse qu'elles abattent en forêt.

Dans la région, l'utilisation des résidus par les entreprises de pâtes et papiers est relativement récente. En fait, avant 1972, aucune usine n'achetait massivement des résidus. Maintenant, seules deux usines s'approvisionnent de copeaux en grande quantité, soit F.F. Soucy à Rivière-du-Loup et Consolidated Bathurst à New-Richmond. Cette dernière s'approvisionne en totalité auprès des scieries¹². A l'origine, en 1965, cette usine s'approvisionnait presque en totalité sur sa concession. Le tableau XXIX nous permet d'observer les mouvements et la consommation des résidus du sciage dans la région de 1975 à 1979. Nous pouvons d'abord noter que pour toutes les années, la production régionale de copeaux a été supérieure à la

12 Ceci est vrai si on tient compte des rondins impropres au sciage que les scieries expédient directement aux usines de pâtes et papiers. En effet, le MER a calculé que, dans la région, 10% du volume coupé pour les scieries doit être expédié sous forme de rondin de récupération aux papeteries parce qu'impropre au sciage.

TABLEAU XXIX : PRODUCTION ET CONSOMMATION DE COPEAUX, SCIURES ET PLANURES DANS L'EST DU QUEBEC
DE 1975 A 1980

ANNEE	PRODUCTION REGION (1)	COPEAUX				SCIURES & PLANURES		CONSOMMATION USINES PATES ET PAPIERS						
		IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		PRODUCTION REGION (4)	IMPORTATIONS N.B. (5)	COPEAUX		SCIURES & PLANURES		BOIS ROND		TOTAL
		AU REG. (2)	N.B. (2)	AU REG. (3)	N.B. (3)			VOLUME (1-2-3)	%	VOLUME (4-5)	%	VOLUME	%	
1975	181315	5589	2970	4250	72107	11930	-	113517	28.1	11930	2.9	278493	69.0	403940
1976	272696	18372		6850	91480	20190	-	192738	29.1	20190	3.1	430746	67.7	643674
1977	260912	6038		5100	82680	50624	-	179170	23.3	50624	6.6	540234	71.1	770028
1978	320026	10879	7102	5700	111860	55904	32381	220447	23.1	88285	9.3	642492	69.6	951224
1979	334953	6500	5328	13279	101525	64323	29478	231887	23.3	93801	9.4	669839	67.3	995527
Oct. 79 à Sept. 80 *	343851					36990		283340	33.2	45675	5.3	525206	61.5	854223

* Tiré du Répertoire des usines utilisant du bois non-ouvré, région Bas Saint-Laurent - Gaspésie, janvier 1981.
Analyse et programmation régionale, M.E.R., Rimouski.

Source: Bureau régional du M.E.R., région 01, Rimouski.

consommation des usines de la région de telle sorte que ces scieries régionales ont dû en exporter hors de la région, en particulier au Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est des sciures et planures, le volume indiqué sous la colonne de production régionale sous-estime la véritable production car, ici, seules les sciures et planures mises en marché sont tenues en compte. La plupart du temps, elles sont simplement brûlées à cause du prix trop faible et de l'éloignement de l'acheteur (Consolidated à New-Richmond). On peut par ailleurs remarquer que la production et la consommation des résidus ont considérablement augmenté au cours de la période de 5 ans. Toutefois, ces chiffres peuvent être trompeurs à plus d'un égard. En effet, en 1975 et 1976, à cause des grèves et de la baisse de la demande, les usines de pâtes et papiers ont fonctionné au ralenti. En outre, afin de vraiment saisir la progression de l'utilisation des résidus par les papeteries, il aurait fallu remonter dans le temps jusqu'avant 1972, année où les usines ont commencé à s'équiper vraiment pour recevoir des copeaux. Ces remarques s'appliquent aussi à l'interprétation du pourcentage des résidus dans l'approvisionnement total des usines de pâtes et papiers. Ce pourcentage demeure stable lorsqu'on fait le total copeaux plus sciures et planures (autour de 30%); toutefois, la faible utilisation de la capacité de production des usines de pâtes et papiers en 1975 et 1976 a permis à celles-ci de maintenir, en volume, leur approvisionnement en résidus et d'abaisser leurs approvisionnements en bois rond de telle sorte que les résidus ont pris une part plus importante que si l'industrie avait fonctionné à pleine capacité. Par contre, nous pouvons noter que la consommation de copeaux a augmenté de 160% en cinq ans et qu'à l'avenir, la part des résidus augmentera quand les usines ne possédant pas d'installations pour recevoir des copeaux s'équiperont en conséquence et quand les nouvelles usines de Matane et de Sayabec entreront en fonction (près de 130,000 cunits de résidus seront nécessaires pour approvisionner ces usines).

Ce lien commercial qui se tisse autour des mouvements des copeaux prend un caractère très particulier. En effet, étant donné que les garanties d'approvisionnement que reçoivent les scieries tiennent à ce que les papeteries se voient octroyer des garanties sous forme de résidus au lieu de bois rond, les scieries doivent s'engager à vendre une quantité fixe de résidus à une papeterie déterminée par le MER. Le prix des résidus est fixé par négociations autour du prix moyen du marché libre des copeaux, et s'il y a mésentente, un arbitre tranche la question.

Sur le marché libre, c'est l'offre et la demande qui fixent le prix. Comme les acheteurs de copeaux sont peu nombreux et de grande envergure, comparativement aux producteurs de copeaux qui sont nombreux et de petite taille, on pourra parler d'un marché oligopsonique. En effet, les monopoles du papier s'entendent entre eux pour fixer les conditions du marché. De plus, les frais de transport sont à la charge du producteur, de façon à ce que le producteur de copeaux tire avantage à s'entendre avec l'acheteur le plus près possible; comme ceux-ci sont peu nombreux dans la région, les monopoles du papier ont donc le gros bout du bâton dans la négociation du prix des copeaux.

Ce qui a pour résultat que le prix des copeaux est maintenu très bas permettant ainsi aux monopoles du papier de faire une économie substantielle comparativement à ce que lui coûterait la même matière ligneuse sous forme de bois rond. En effet, en 1979, le prix payé dans la région pour les sciures et planures équivalait à \$21.28 le cunit; de ce prix, 80% est absorbé par les scieries pour défrayer les coûts de transport. Pour les copeaux, les prix négociés dans la région ont fluctué entre \$33.50 et \$49.00 pour atteindre un prix moyen de \$43.29 le cunit; encore une fois, le coût du transport est à la charge de la scierie¹³. Pendant ce temps, une

13 Chiffres tirés de: Etude de localisation et d'impact socio-économique d'une usine de papier journal au Bas Saint-Laurent - Gaspésie, par GAUCHER, PRINGLE/SANDWELL, pour MER, juin 1980.

étude¹⁴ évaluait à \$63.78 le cunit le coût du bois en forêt publique pour la future usine de Matane. Il y a donc une différence de plus de \$20 pour les copeaux et de \$42 pour les sciures et planures; cette différence se voit accentuée lorsqu'on pense que la matière ligneuse est déjà déchiquetée. On évite donc l'étape du déchiquetage.

Il est donc très économique pour les usines de pâtes et papiers d'utiliser des résidus du sciage. On pourrait même penser que bientôt elles s'approvisionneront en totalité à cette source. Toutefois, il est préférable pour elles de conserver une certaine marge de manoeuvre leur permettant de négocier avec les scieries. La nouvelle usine de papier journal qui sera construite à Amos sera alimentée à 100% en copeaux; dans ce cas, il est vrai, il s'agit d'un "joint venture" entre la plus grosse entreprise de sciage du Québec, Normick-Perron, et une entreprise intégrée de pâtes et papiers et de sciage, la Donohue. Plus de 50% des approvisionnements seront fournis par une scierie du groupe Normick-Perron.

Ce qui nous amène à parler de la tendance à l'intégration des opérations des scieries et des papeteries.

5.4 L'intégration

Le fait qu'il existe une interdépendance grandissante entre les deux industries peut certainement créer une incitation à l'intégration horizontale. C'est le modèle qu'on retrouve sur la Côte Ouest où les entreprises de sciage, après avoir atteint un certain niveau d'accumulation, se sont lancées dans la production de pâtes et papiers le plus souvent en association avec un producteur de pâtes et papiers.

14 DARVEAU, GRENIER, LUSSIER et Ass. Etude préliminaire des coûts d'approvisionnement pour un projet de pâtes et papiers dans la région 01. Décembre 1979.

Dans l'Est du Canada, le mouvement d'intégration n'a pas atteint l'ampleur de la Côte-Ouest. Tout de même, dans certaines régions du Québec, l'intégration est assez avancée, particulièrement au Saguenay - Lac Saint-Jean où il existe plusieurs cas d'intégration. Le degré d'intégration varie selon le cas. Par exemple, le complexe intégré de sciage-pâte kraft de la Donohue-St-Félicien connaît une intégration maximum à toutes les étapes: l'abattage, la production, l'administration. Dans d'autres cas, comme ceux d'Abitibi-Price et de Consolidated-Bathurst, l'intégration se limite à l'utilisation des copeaux. Le seul cas d'entreprises de sciage québécoises, ayant réussi à faire le saut dans l'industrie des pâtes et papiers, est le cas de Normick-Perron, associé à Donohue pour construire la papeterie d'Amos. Les autres cas d'intégration sont le fait du capital étranger ou canadien.

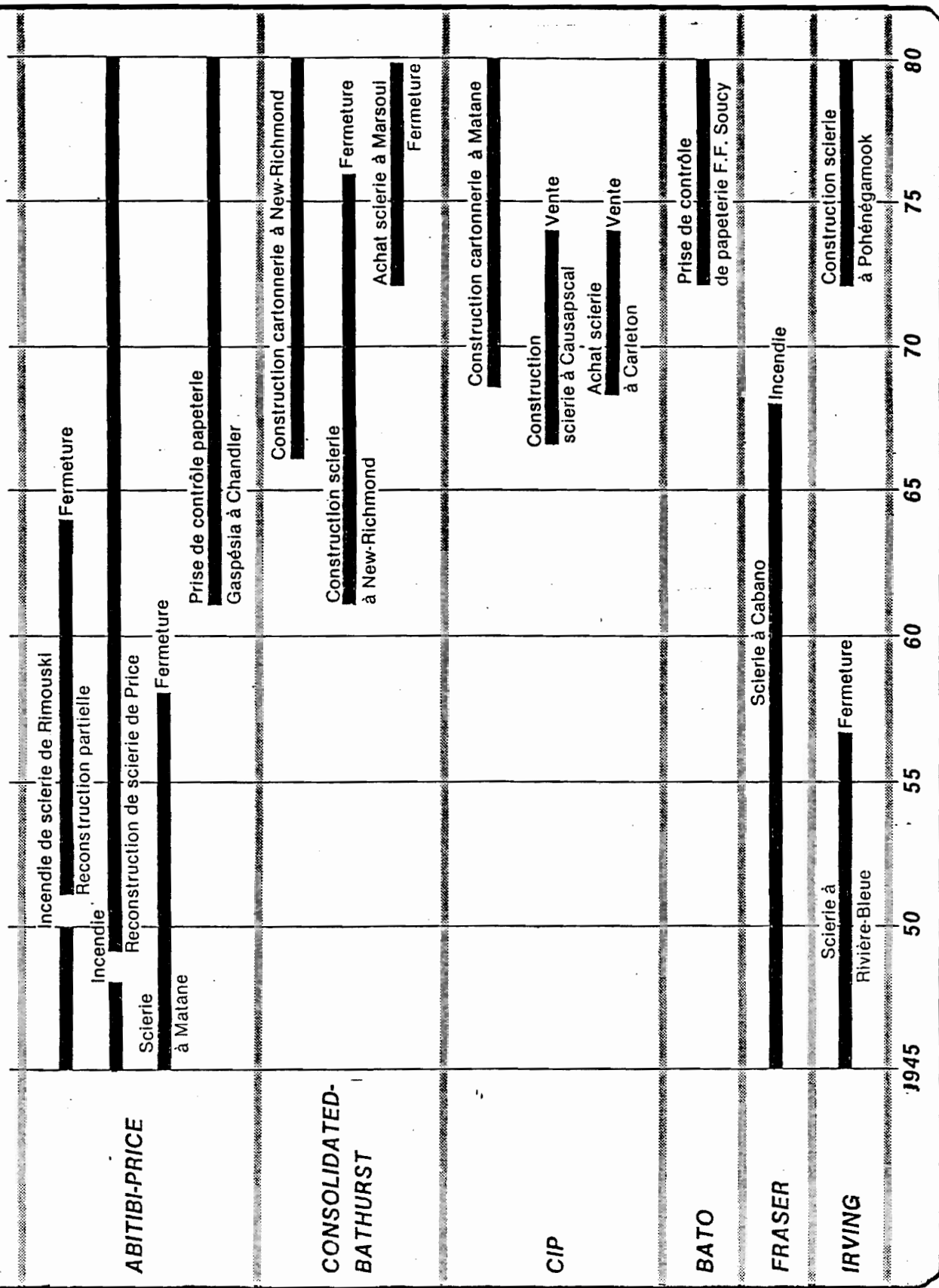
"Cette situation de dualité flagrante qu'accuse le secteur forestier et la domination du secteur autochtone par le secteur étranger rendent le premier excessivement vulnérable par rapport au second. En effet, dans la situation actuelle, le processus d'intégration risque d'être unilatéral dans le sens de l'absorption du sciage par les pâtes et papiers et non l'inverse, à moins d'interventions spéciales pour renverser la tendance ou encore de trouver des formules complexes visant à assurer une intégration entre scieries et pâtes et papiers, sans les placer dans une même administration".¹⁵

En 1964, une étude¹⁶ parrainée par le B.A.E.Q. prédisait à peu près la même chose dans la région. Toutefois, si on observe la réalité en 1980 (voir graphique IV), on s'aperçoit qu'après un mouvement d'achat et de construction de scieries par les monopoles du papier entre 1965 et 1975, le mouvement d'intégration s'est désamorcé par la fermeture ou la vente de la plupart de ces scieries. Même que le

15 VALCIN, Yvon. La politique économique du M.T.F. Décembre 1975, pp. 109-110.

16 DOLBEC, LACHANCE, LORD. Monographie industrielle "Scieries". Equipe de recherche. Comité d'étude et de recherche forestière, B.A.E.Q., juin 1964.

DÉPLOIEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MANUFACTURIERS DES MONOPOLES DU PAPIER DANS L'EST DU QUÉBEC DE 1945 À 1980



projet de papeterie de Matane, s'il prévoit l'achat de copeaux pour combler une bonne part de ses approvisionnements, ne prévoit nullement la participation des scieries dans le projet.

Comment peut-on expliquer que dans la région, le mouvement d'intégration et d'absorption ne se réalise pas. En fait, quelques raisons peuvent être avancées. D'une part, les caractéristiques physiques du sapin baumier qui domine les résineux de la région empêchent l'automatisation et les économies d'échelles associées aux scieries de très grande dimension. D'autre part, historiquement, les scieries appartenant à du capital régional n'ont jamais eu un accès facile à la forêt publique, bloquant ainsi toute velléité d'accumulation contrairement à ce qui s'est passé dans le Nord-Ouest, où

"... l'industrie du sciage, fortement concentrée dans le Nord-Ouest québécois, est en quelque sorte une créature du gouvernement du Québec, sauvée et bâtie de toutes pièces par la création des forêts domaniales au cours des années 60."¹⁷

Les effets de la création des forêts domaniales sur les scieries régionales font à peine commencer à se faire sentir. Dans dix ans probablement, la possibilité de s'approvisionner à long terme en forêt publique aura permis à certaines entreprises régionales d'accumuler et d'absorber les scieries moins solides et ainsi, d'atteindre une taille leur permettant de penser à aller du côté des pâtes et papiers.

On pourrait avancer aussi que les monopoles du papier veulent plutôt profiter de la politique du MER pour procéder à une intégration de fait, sans pour autant avoir la propriété juridique des scieries. En effet, la politique du MER, obligeant les scieries à produire des copeaux et liant les scieries à des usines de pâtes

17 VALCIN, Yvon. La politique économique du M.T.F. Décembre 1975, p. 108.

et papiers pour une partie de la production des copeaux, peut permettre aux monopoles du papier de s'approvisionner à bon compte (moins cher que de faire chantier eux-mêmes) sans avoir à opérer des scieries sur un territoire où la matière ligneuse n'est pas de première qualité et sans avoir à subir le cycle de l'industrie du sciage qui fait que, certaines années, des pertes ou à tout le moins de faibles profits sont encourus. Ainsi, les monopoles du papier garderaient la partie la plus rentable de l'industrie forestière et laisseraient au capital régional les parties les moins rentables et les plus aléatoires.

5.5 La sous-traitance

La stratégie des firmes monopolistes est de tenter de conserver le profit maximum à long terme. Dans la recherche de cet objectif, ces firmes sacrifieront la maximisation du profit à court terme qui pourrait leur être désavantageux à long terme. Dans cette optique, les firmes monopolistes qui dominent une industrie auront tendance à maintenir une frange d'entreprises de plus petites dimensions. Cette frange concurrentielle aura l'avantage de les mettre à l'abri des lois anti-monopoles d'une part et d'autre part, leur servira de coussin en période de baisse de la demande. En période de récession, lorsque les utilisateurs de papier journal, par exemple, réduisent leur consommation, ce sont les plus petits producteurs, ayant de petits contrats à court terme, qui verront les premiers leur carnet de commande se dégarnir; pendant ce temps, les gros producteurs pourront conserver leurs commandes à peu près intactes.¹⁸

L'existence de cette frange concurrentielle permettra aux firmes dominantes de fixer les prix en fonction des coûts de revient des firmes les moins efficaces pour leur permettre de survivre, et de ce fait, les firmes dominantes tireront des surprofits.

18 Puisé dans le cours Economie du travail II, donné par Mme Ruth Rose Lizée de l'UQAM à l'automne 1978.

Les monopoles pourront utiliser une stratégie à peu près semblable avec les sous-traitants. Ils donneront en sous-traitance la partie de leur production qu'ils ne pourraient fabriquer sans augmenter leur capacité. Si les prévisions de l'évolution de la demande ne laissent pas prévoir que le niveau de production pourra être soutenu suffisamment longtemps pour rentabiliser un accroissement de capacité, il devient extrêmement plus intéressant de donner à contrat à un sous-traitant le surplus de production. D'une façon générale, il pourra être profitable aussi pour le monopole de donner des contrats de sous-traitance pour la fabrication de certains éléments qui pourront être produits à meilleur compte par un entrepreneur local. Par exemple, si le monopole a une main-d'oeuvre syndiquée qu'il paie à un salaire plus élevé que le salaire manufacturier moyen et que l'élément qu'il veut fabriquer en sous-traitance n'exige pas un niveau de production élevé pour être réalisé d'une façon efficace, une PME locale pourra fabriquer à meilleur compte que le monopole l'élément en question.

En effet, la PME emploie la plupart du temps une main-d'oeuvre non syndiquée qui sera sous-payée par rapport aux salaires payés dans les grands monopoles dont les employés sont syndiqués. Ce qui correspond à une exploitation supplémentaire des travailleurs des entreprises sous-traitantes au profit du monopole qui lui, tirera un surprofit de la situation. Tant qu'il sera utile au monopole, le sous-traitant pourra donc très souvent s'en tirer avec un profit moyen.

C'est une façon dont s'articule le capital non monopoliste au capital monopoliste. La dépendance ainsi créée permet au monopole de soumettre le capital concurrentiel en ne lui laissant que les parties les moins rentables du processus de production. Cela signifie pour le monopole des surprofits et pour les firmes concurrentielles, un profit suffisant pour leur permettre de survivre.

Par exemple, nous pouvons dire que les deux petites usines de pâte mécanique de la Mohawk font partie de la frange concurren-

tielle d'une industrie fortement monopolisée. Ces usines désuètes fournissent de la pâte mécanique aux producteurs de papier journal qui n'ont pas une capacité suffisante de production de pâte pour alimenter leurs machines à papier. Ce qui fait qu'en période de forte demande où l'industrie fonctionne à pleine capacité (certaines entreprises manquent de pâte mécanique et doivent en acheter), les deux usines de la Mohawk fonctionnent et trouvent des acheteurs pour leur pâte. Par contre, en mauvaise conjoncture, la Mohawk est la première touchée par la baisse de demande, car les producteurs de papier journal n'ont plus besoin d'un supplément de pâte mécanique. De telle sorte que la Mohawk est obligée de fermer une de ses usines, par exemple de 1974 à 1979, l'usine de Chemin-du-Lac a été fermée. C'est une facette de la sous-traitance qui permet au capital monopoliste (américain et canadien) de soumettre du capital non monopoliste.

En fait, le propriétaire de la Mohawk n'est pas le plus grand perdant de la situation; il s'en tire fort probablement avec un profit suffisant pour demeurer dans la branche. Les grands perdants sont plutôt les travailleurs de ces usines qui, soumis aux menaces de fermeture du propriétaire, ont accepté l'abandon de leur syndicat et des salaires largement au-dessous de ce qui est payé en moyenne dans l'industrie dans la région.¹⁹ Il en résulte donc une double exploitation de ces travailleurs.

C'est le même canevas qui se répète entre les scieries et les pâtes et papiers. Les scieries qui, de plus en plus, approvisionnent les papeteries en copeaux peuvent être vues comme des sous-traitants qui fabriquent un élément du processus de production. En effet, les copeaux sont une production intermédiaire dans le processus de production du papier et du carton. Les papeteries en produisent

19 En 1978, les ouvriers de l'usine de Rivière-du-Loup de la Mohawk ont reçu un salaire annuel moyen de \$10,148 contre une moyenne régionale pour l'industrie de \$17,882. In Industrie des pâtes et papiers, M.T.F., Québec, 1978.

une certaine quantité elles-mêmes et achètent à bon compte le restant aux scieries. L'industrie du sciage paie des salaires largement inférieurs à ce qui est payé par les pâtes et papiers: au tableau XXX, on peut voir les salaires qui sont payés dans les grosses scieries syndiquées et ceux obtenus par les travailleurs de l'usine C.I.P. de Matane pour des tâches comparables, soit journalier et préposé à la déchiqueteuse à copeaux. On constate l'énorme différence qui ne peut s'expliquer uniquement par la productivité. En fait, deux éléments peuvent nous permettre d'expliquer cette différence; d'une part, le taux de syndicalisation en 1974 (tableau XXXI) de l'industrie des pâtes et papiers était de 93.1% dans la région, contre 34.3% pour l'industrie du bois dont le principal sous-groupe est celui du sciage. D'autre part, les industries à haute intensité de capital et parmi celles-ci les plus grandes entreprises qui dominent ces industries ont un certain pouvoir sur leurs marchés respectifs qui leur donne la possibilité de faire absorber par les consommateurs leurs augmentations de coûts de main-d'oeuvre (à l'intérieur de certaines limites). Ce qui leur permet de verser des salaires largement supérieurs à ce qui se payent dans les entreprises non monopolistes, de telle sorte qu'ils peuvent se créer un marché du travail relativement fermé auquel aspirent à adhérer les travailleurs du secteur concurrentiel. Les monopoles peuvent donc ainsi puiser parmi les meilleurs éléments de la main-d'oeuvre des entreprises non monopolistes lorsque le besoin s'en fait sentir.

TABLEAU XXX : TAUX DE SALAIRE DE CERTAINES SCIERIES SYNDIQUÉES ET DE LA CARTONNERIE C.I.P. DE MATANE AU 31 DECEMBRE 1980		
Compagnie	Journalier	Préposé déchiqueteuse
PRICE (CSN)	6.04	6.24
DENISO LEBEL (St-Joseph) (CSN)	5.56	5.66
AIME GAUDREAU (CSN)	5.46	5.56
BOBOIS (CSN)	5.32	5.66
CEDRES LAURENTIENS (CSN)	5.75	
G. LAGACE ¹ (BOUTIQUE)	5.53	
RAOUL GUERETTE (SCTP)	5.05	
CARTONNERIE C.I.P. MATANE	9.30	10.09

1 Bureau de service syndical, Lucien Tremblay.

Source: Conventions collectives des entreprises.

TABLEAU XXXI : TAUX DE SYNDICALISATION DES INDUSTRIES DU BOIS ET DES PATES ET PAPIERS DANS L'EST DU QUEBEC ET AU QUEBEC EN 1974								
Syndicats	PATES ET PAPIERS				BOIS			
	Est du Québec Nombre	Québec %	Québec Nombre	Québec %	Est du Québec Nombre	Québec %	Québec Nombre	Québec %
C.T.C.	966	80.8	5530	19.6	40	2.6	207	2.1
F.T.Q.	147	12.3	12983	45.9	200	13.2	1567	16.4
C.S.N.	-	-	7499	26.5	278	18.4	1254	13.1
Total synd.	1113	93.1	26012	92.0	518	34.3	3028	31.7
Non synd.	82	6.9	2273	8.0	993	65.7	6622	69.3
Employés	1195		28285		1511		9555	

Source: Taux de syndicalisme au Québec, Service de la recherche, MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE DU QUEBEC.

C'est pour cette raison que l'industrie des pâtes et papiers tire avantage à faire transformer une partie de ses approvisionnements en matière ligneuse par les scieries qui, elles, peuvent obtenir des coûts de production inférieurs.

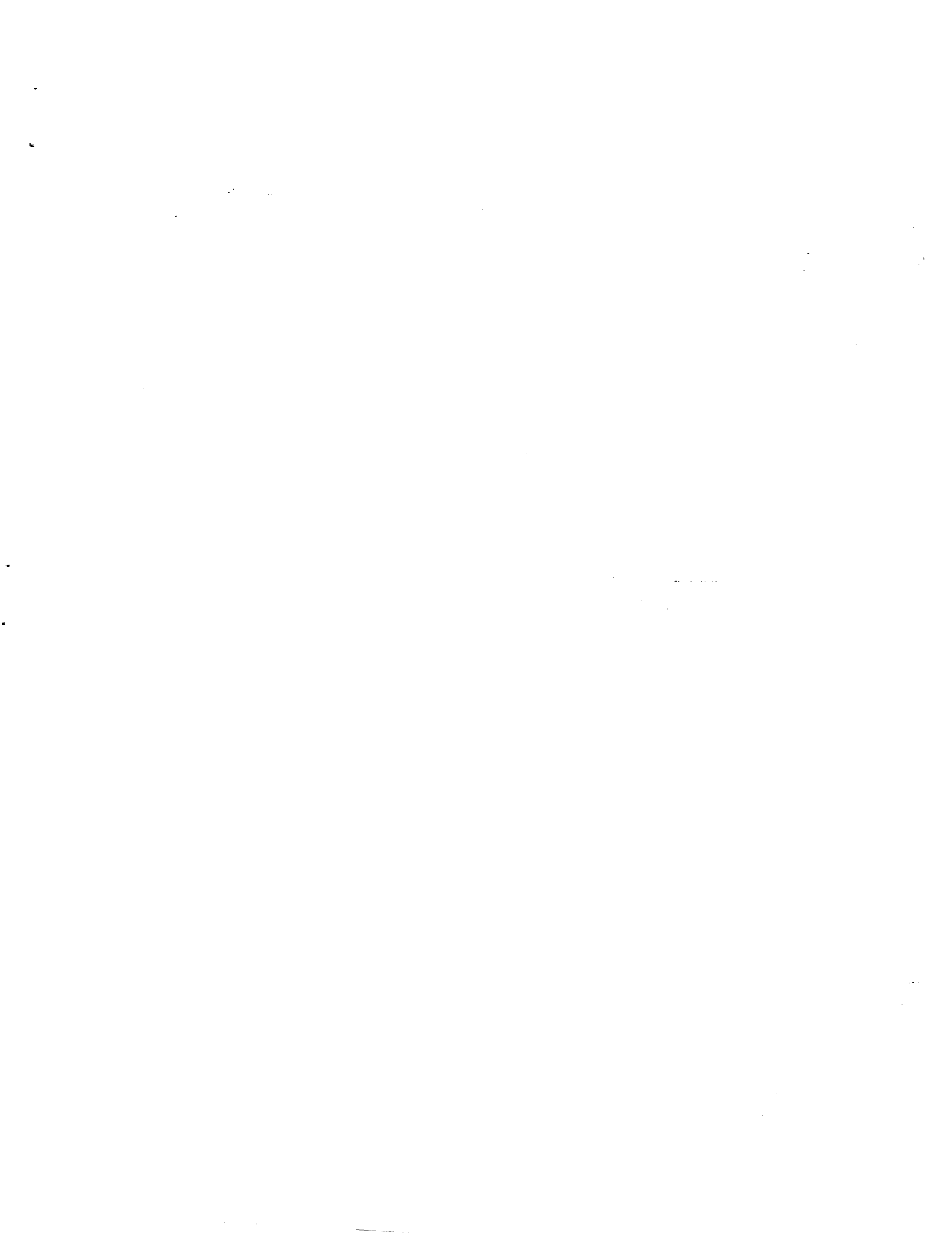
Nous sommes à même de constater qu'au cours de la période, les monopoles du papier ont réussi à soumettre l'industrie régionale du sciage. Pendant la période s'étendant jusqu'à la disparition des concessions, le rapport de domination se manifestait par le contrôle qu'avaient les monopoles sur l'accès à la forêt publique. Depuis que l'Etat a mis fin à cette situation de monopole dont l'inefficacité mettait en péril l'industrie papetière elle-même, la nécessité d'utiliser plus efficacement toute la matière ligneuse a créé une nouvelle dépendance dont le dominateur est encore l'industrie des pâtes et papiers.

5.6 Monopolisme, branches industrielles et fractions de la bourgeoisie

A partir des analyses qui précèdent, nous pouvons assez facilement mettre en parallèle les pôles opposés des notions suivantes: monopolisme, branches industrielles qui transforment la forêt et fractions nationales de la bourgeoisie. En effet, les deux triplets suivants peuvent facilement être opposés: d'un côté, on aura le triplet (monopole, pâtes et papiers et bourgeoisie canadienne et américaine) et de l'autre, on trouvera (les entreprises non monopolistes; l'industrie du sciage et la bourgeoisie québécoise (surtout régionales)). Le premier triplet est le pôle dominant de la contradiction et chacun des éléments du triplet représente un aspect de cette domination. En effet, on a vu de quelle façon le capital monopoliste réussit à extorquer des surprofits au détriment des firmes non monopolistes. On a vu également de quelle façon l'industrie des pâtes et papiers met en dépendance l'industrie du sciage et, finalement, on peut ajouter que la situation de dépendance de la bourgeoisie industrielle québécoise est un aspect de l'oppression nationale que subit la nation québécoise au sein du Canada.²⁰

Il serait maintenant intéressant d'analyser les retombées régionales de cette situation de mise en dépendance systématique.

20 Il n'est nullement dans mon propos de prétendre que ceci est l'aspect dominant de l'oppression nationale, mais que tout de même cette situation en est une dimension.



CHAPITRE VI : EN GUISE DE CONCLUSION, LES EFFETS SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Dans ce chapitre, nous tenterons de cerner les conséquences de la domination des firmes monopolistes de pâtes et papiers sur les petites entreprises régionales de sciage en rapport avec le développement économique de la région. Nous verrons d'abord comment cette domination a empêché le développement d'une bourgeoisie industrielle régionale et nous nous interrogerons ensuite sur la possibilité de réaliser le développement régional en s'appuyant sur la présence de quelques établissements de pâtes et papiers. Ensuite, nous parlerons du caractère extraverti d'un tel développement et nous concluerons en portant un jugement global sur ce type de développement.

6.1 Etouffement de la bourgeoisie industrielle régionale

L'industrie des pâtes et papiers, en prenant le contrôle des concessions forestières, puis en étant en mesure d'imposer ses prix sur les copeaux a restreint les possibilités d'accumulation chez les industriels du sciage de la région. En effet, cette situation n'est pas récente. Dès le XIXe siècle, William Price, fondateur de la Price Bros., faisait le commerce du bois et avait comme stratégie de mettre systématiquement en faillite, les petites scieries régionales. Ce qui lui a permis de dominer l'industrie du sciage dans la région pendant plusieurs décennies.

Plus tard, au début du XXe siècle, lorsque les commerçants de bois se sont réorientés vers l'industrie naissante des pâtes et papiers, ils ont concentré les concessions forestières entre leurs mains pour s'assurer des approvisionnements sûrs à long terme. Cette concentration a pris une telle ampleur que la forêt publique est contrôlée à plus de 80% par les entreprises de pâtes et papiers. Les grandes sociétés papetières se sont donc assurées du monopole des concessions forestières dans la région. Les scieries régionales

ne possèdent alors qu'une très faible part des concessions forestières (approximativement 4%) et doivent donc dépendre des monopoles du papier pour avoir accès à la forêt publique. Profitant de leur situation de monopoles, les sociétés papetières exigent des droits de coupe largement au-dessous de ce qui est demandé par le gouvernement et, pire encore, ils confient les moins bons parterres de coupe aux industriels du sciage. De plus, ces droits de coupe sur les concessions forestières sont négociables chaque année. Il n'y avait donc aucune sécurité d'approvisionnement pour les scieries régionales. Devant cette insécurité, il devenait trop aléatoire pour ces industriels d'investir dans la modernisation de leurs équipements et ainsi, accroître leur capacité de production. D'autre part, ils étaient aussi coincés du côté de l'écoulement du bois de sciage par des grossistes beaucoup plus puissants qu'eux qui étaient en mesure de leur imposer des conditions et des prix qui, très souvent, les menaient à la faillite.

Camille Legendre¹ a montré comment les grandes sociétés papetières, en monopolisant les concessions forestières, ont pu bloquer toutes possibilités d'accumulation chez les entrepreneurs forestiers. Les monopoles du papier ont réussi cela:

- "1. En freinant ou empêchant la concentration du capital chez les entrepreneurs forestiers qui servirent de relais aux grandes entreprises
2. en créant une stabilité artificielle de la population et de la main-d'oeuvre rurales à travers les relations de clientèle impliquées dans la sous-traitance et en s'appuyant sur sa complémentarité avec l'agriculture
3. en retardant les mutations technologiques dans le processus de production par suite de la relative abondance de main-d'oeuvre à bon marché créée par la surpopulation rurale, et de l'absence d'accumulation de capital chez les sous-traitants; et

1 LEGENDRE, Camille. "Le développement et les organisations: le destin des entrepreneurs forestiers". Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie. 17 (3) 1980. pp. 246-262.

4. en limitant les possibilités d'investissements du faible capital accumulé par les sous-traitants aux activités commerciales, foncières et parasitaires diverses par opposition aux activités productives dans lesquelles les entrepreneurs forestiers furent cantonnés à des secteurs à faible rendement, à entrée facile et donc très concurrentiels comme le secteur du bois de sciage."²

A la lumière de ces éléments, on peut constater le pouvoir exercé par ces monopoles sur la région. Parce qu'ils profitaient de l'existence d'une économie de subsistance non capitaliste qu'on a appelée la petite production marchande, ils ont freiné les possibilités de création d'une bourgeoisie industrielle régionale qui aurait provoqué des bouleversements dans la région. En effet, en empêchant les entrepreneurs forestiers d'accumuler substantiellement, ils les restreignaient à réinvestir dans les secteurs parasitaires ou, tout au plus, à réinvestir dans les secteurs traditionnels, tel le sciage. Ce faisant, les entrepreneurs locaux, en se lançant dans cette branche, se trouvaient de nouveau piégés par les monopoles du papier.

Donc, durant toute la période allant jusqu'au début des années soixante-dix, les monopoles du papier ont empêché systématiquement l'émergence d'une bourgeoisie industrielle régionale et ont maintenu la région hors de l'évolution générale du mode de production capitaliste en entretenant la petite production marchande.

Dès la fin des années cinquante, le système a commencé à chanceler. De plus en plus, les monopoles du papier éprouvent de la difficulté à recruter des travailleurs forestiers d'où un début de mécanisation des opérations forestières. A peu près en même temps, la pénurie de bois pour les scieries et les dures conditions du

2 LEGENDRE, Camille. Ibidem, p. 250.

marché ont signifié des fermetures massives et une baisse de production radicale durant les années soixante jusqu'au début des années soixante-dix (voir tableau V).

Après cette période, la situation se transforme. La rétrocession des concessions forestières a mis fin au monopole de l'accès à la forêt publique détenue par les grandes sociétés papetières. Toutefois, on a vu comment le commerce des copeaux a pris de plus en plus d'importance pour la survie des scieries. Par ailleurs, les papeteries qui avaient des difficultés croissantes à recruter de la main-d'oeuvre forestière ont vu leurs coûts d'approvisionnement augmenter, rendant ainsi l'approvisionnement en résidus du sciage très rentable pour eux. A partir de cette interdépendance, créée autour du commerce des copeaux, les monopoles du papier ont pu assez facilement imposer leur loi. Par contre, dans ce contexte, les monopoles du papier ont besoin des scieries et même ont besoin de scieries assez grosses pour qu'elles puissent produire de façon économique suffisamment de résidus pour les approvisionner. Les interventions de l'Etat qui, dans un premier temps, ont pu sembler dirigées contre les monopoles du papier ont plutôt servi les intérêts de ces monopoles du papier en revitalisant l'industrie moribonde du sciage. De cette situation naît une bourgeoisie régionale industrielle dont la prospérité dépend en grande partie de l'industrie des pâtes et papiers. En fait, on s'aperçoit que dans les conditions actuelles, les scieries régionales moyennes ont beaucoup de difficultés à survivre (plusieurs faillites en 1980)³ et que ce sont des capitaux québécois extrarégionaux qui semblent vouloir prendre de plus en plus d'importance (Matériaux Blanchet veut construire à Causapsca1 une scierie de 50mm pmp et le grossiste montréalais Marcel Benoît reconstruira la scierie Interbois de Sainte-Florence).

3 En 1980, les prix se sont maintenus très bas pendant toute l'année et la demande a été faible aux Etats-Unis, cette mauvaise conjoncture a été l'occasion d'une réorganisation de l'industrie dans la région.

Cette situation peut être comprise à la lumière de ce qui a été dit précédemment. En effet, pendant que dans d'autres régions (particulièrement le Nord-Ouest), la création, durant les années soixante, de la forêt domaniale a permis l'émergence de solides entreprises de sciage, ici l'industrie déclinait. Dans l'Est du Québec, la revitalisation arrive avec plus de dix ans de retard. Les industriels d'ici n'ont pas la force des grosses entreprises de sciage du Nord-Ouest et au moindre à-coup, se font absorber ou mettre en faillite.

On peut donc voir quelle peut être l'influence des monopoles sur l'espace régional. Selon les situations, les monopoles trouvent des façons différentes de structurer leur environnement pour que celui-ci leur fournisse les éléments nécessaires à leur bonne marche. Dans cette structuration de l'espace, il serait intéressant de saisir les effets d'entraînement économique de la présence des monopoles du papier.

6.2 Effets d'entraînement des établissements de pâtes et papiers

On parle souvent de l'effet "moteur" d'un investissement. Cet investissement "moteur" aurait comme propriété de générer autour de lui de nouvelles activités en amont et/ou en aval à cause de la complexité de sa filière de production.

A l'occasion de l'épique lutte des habitants de la Vallée de la Matapédia qui exigeaient l'implantation d'une papeterie dans leur région pour faire cesser l'exportation de bois non ouvré hors de la région, les leaders du mouvement de revendications ont largement fait état de l'aspect "moteur" de l'implantation d'une usine de papier journal dans une région non industrialisée comme la Vallée. Voyons ce qu'il en est en réalité.

Si on regarde (tableau XXXII) les autres cas récents d'implantation de papeterie dans de petites villes, on peut constater que la

TABLEAU XXXII : EVOLUTION DE LA POPULATION DE DEUX VILLES SUITE A L'IMPLANTATION D'UNE USINE DE PATES ET PAPIERS EN 1961, 1971, 1976 ET 1978				
	1961	1971	1976	1981
LEBEL SUR QUEVILLON	390	2940	3590	3680
NEW-RICHMOND	2630	3960	4300	4300

Source: GAUCHER PRINGLE/SANDWELL, Etude de localisation et d'impact socio-économique d'une usine de papier journal au Bas Saint-Laurent - Gaspésie. MER, juin 1980.

population de ces municipalités s'est accrue rapidement suite à l'implantation de la papeterie pour ensuite croître plus lentement et finalement se stabiliser. Dans les deux municipalités, aucune autre implantation industrielle, sauf en ce qui concerne le sciage, ne s'est effectuée dans le sillage de la papeterie. En fait, à New-Richmond la scierie a même fermé ses portes il y a quelques années.

Cette situation provient du fait que les usines de pâtes et papiers ne fabriquent pas une marchandise complexe dont le processus de production comprend de nombreuses étapes qui font appel à titre d'intrant à une multitude de biens intermédiaires plus ou moins transformés. En fait, la production de papier ou de carton ne comprend que deux étapes principales (la production de pâtes et la production du papier ou du carton) qui sont généralement intégrées sous le même toit. Le seul intrant important (à part l'énergie) est la matière ligneuse, ce qui a pour effet que les seuls impacts sur l'activité économique productive se font sur l'activité en forêt (l'abattage), sur le camionnage (transport de la matière ligneuse) et finalement, sur l'industrie du sciage qui pourra vendre ses copeaux aux papeteries. Ce dernier impact est le seul impact industriel important.

Une papeterie en région périphérique n'a donc aucun effet d'entraînement industrialisant qui permettrait de diversifier la structure industrielle de la région. En fait, comme le note Alain Lipietz:

"... si ces établissements ne recherchent pas les tissus d'entrecroisement de processus productifs interbranches, ils ne les provoquent pas non plus. C'est aujourd'hui évident, mais, il n'y a pas si longtemps, on comptait sur les établissements industriels périphériques pour avoir un "effet d'entraînement" sur les régions sous-développées. ... En réalité, les usines isolées et les "cathédrales dans le désert" ne sont pas si isolées que ça. Elles sont en liaison organique avec leurs centres d'approvisionnement en matières premières et produits semi-finis, et avec leurs marchés ou avec les industries situées en aval dans la branche. Mais le circuit de la branche définit un espace spécifique à l'échelle internationale, qui ne s'articule pas concrètement à l'échelle régionale avec les autres procès productifs qui déterminent l'économie régionale. Tout au plus s'articule-t-il à ces régions d'accueil pour autant qu'elles lui fournissent, à partir de la dissolution des modes pré et paléo-capitalistes qui les dominent, la main-d'oeuvre à bas prix dont il a besoin: on retrouve le modèle d'accumulation extraverti."⁴

Ce que recherchera le monopole, ce sera un gisement de main-d'oeuvre à exploiter.⁵ Il pourra payer à ses propres employés des salaires au-dessus de la moyenne; par contre, il exploitera une main-d'oeuvre sous-payée par l'intermédiaire de la sous-traitance. Dans notre cas, cette sous-traitance s'effectuera en particulier avec les scieries. Lipietz ajoutera:

"... surtout, il ne faut pas associer à la notion d'effet structurant une notion de "développement", car l'effet structurant (pour le développement futur du capitalisme) s'accompagne souvent d'un "effet dissolvant" pour les activités et structures pré ou paléo-capitalistes locales, le résultat pouvant être un effet "sous-développant"."

4 LIPIETZ, Alain. Le capital et son espace. Collection Economie et socialisme no 34. François Maspero, Paris 1977, pp. 87-88.

5 Il est certain que dans le cas qui nous intéresse, c'est d'abord le gisement de matière ligneuse qui est visé et ensuite le gisement de main-d'oeuvre qu'il y a à proximité.

6 LIPIETZ, Alain. Ibidem. p. 141.

En effet, autour des nouvelles implantations, les gens attirés par la promesse d'un emploi stable et bien rémunéré quitteront leurs activités traditionnelles pour trouver un emploi industriel. Certaines petites entreprises plus ou moins artisanales seront même appelées à disparaître. Par exemple, on craint que l'implantation de l'usine de papier journal à Matane ne provoque une hausse du prix du bois qui obligera les usines de lattes à fermer à cause de leur marge bénéficiaire déjà très mince.⁷

Toutefois, l'impact d'une telle usine est non négligeable à bien des points de vue. On a vu que la présence d'une papeterie avait un certain effet bénéfique sur l'industrie du sciage; en plus, elle aura un effet à la hausse sur le prix des bois provenant de la forêt privée et sur le nombre de voyages effectués par les camionneurs artisans. Ce sera, bien entendu, l'injection dans l'économie locale d'une masse salariale très importante qui aura l'effet tangible le plus important. En effet, cette industrie payant des salaires élevés, l'impact sera important, mais cet argent se dirigera surtout du côté des services de la construction domiciliaire. On peut ajouter que d'une part, au moment de la construction de l'usine, les contrats les plus importants ne sont généralement pas donnés aux entreprises de construction locales à cause de la petite taille de ces entreprises et que, d'autre part, la machinerie et les équipements sont entièrement fabriqués par des firmes installées dans les grands centres ou même à l'extérieur du pays. En conséquence, la grande part du montant de l'investissement énorme d'une papeterie ne transite même pas dans la région d'implantation.

On peut conclure que l'effet industrialisant de l'implantation d'une papeterie ne se fait sentir qu'à l'extérieur des régions périphériques et qu'il ne reste sur place que les salaires versés aux travailleurs (en usine et en forêt), les gains supplémentaires des

7 GAUCHER PRINGLE/SANDWELL, Op. cit., pp. 230-231.

camionneurs-artisans et propriétaires de lots boisés et l'effet bénéfique pour les scieries locales.

Ceci dit, voyons quelle dynamique anime dans un premier temps les monopoles du papier et dans un second temps, les scieries locales dans leurs prises de décisions particulièrement en ce qui concerne leurs investissements.

6.3 Extraversion de l'économie régionale

Nous avons vu comment la présence des monopoles du papier a pu, en structurant l'espace régional, retarder son développement;⁸ nous avons, par ailleurs, pu constater qu'en soi, la présence d'établissements papetiers de grande dimension payant de hauts salaires n'avait entraîné aucun développement industriel dans son sillage. Nous verrons maintenant certains dangers inhérents à la présence de monopoles multinationaux dans une région périphérique.

D'abord, que pouvons-nous dire sur les comportements de localisation des entreprises de pâtes et papiers? Nous avons remarqué que celles-ci, à cause de la faiblesse du rapport valeur/poids du bois rond et de la pâte à papier, auront tendance à s'installer près de la source d'approvisionnement en matière première. Comme cette matière première n'est pas homogène (les caractéristiques tels que vitesse de croissance, essences, densité, etc. varient selon les régions et les climats), les entreprises auront tendance à s'établir dans les régions qui pourront fournir cette matière première au moindre coût. Toutefois, le coût des approvisionnements en bois n'est pas le seul élément déterminant de la localisation. Le tableau XXXIII fait état de la part que prend le coût de la main-d'oeuvre dans le coût total d'une tonne de papier journal, ceci pour les

8 En Abitibi, l'industrie régionale du sciage a connu une croissance rapide, en partie parce que les monopoles du papier y étaient à peu près absents.

TABLEAU XXXIII : COUTS DU TRAVAIL DANS LES USINES DE PAPIER JOURNAL EN AMERIQUE DU NORD EN 1976				
	Côte de la Colombie- Britannique	Est du Canada	Sud-Est des Etats-Unis	Nord-Ouest des Etats- Unis
Productivité				
- des ouvriers	4.8	5.0	4.3	2.9
- tous les employés (en heures-hommes/ tonnes)	5.8	5.9	5.2	3.6
Taux de salaire horai- re (\$/hre)				
- taux de base	6.89	6.62	5.10	6.59
- machiniste	9.30	8.90	8.95	9.48
- moyenne de l'usine	8.20	7.44	7.00	8.18
Coût de main-d'oeuvre (\$/tonnes)				
- production	34.50	35.90	28.50	31.90
- entretien	16.30	13.50	9.80	10.60
- total	50.80	49.40	38.30	42.50

Source: SANDWELL MANAGEMENT CONSULTANTS LTD. Analysis of manufactu-
ring Costs in the North American Forest Products Industries.
M.I.C., avril 1977.

diverses régions productrices d'Amérique du Nord. Nous pouvons noter que le Sud-Est des Etats-Unis est l'endroit où les coûts de main-d'oeuvre sont les plus bas et où les salaires sont les plus faibles. Ce tableau part de l'hypothèse de la parité entre les dollars américain et canadien. Quand cette étude a été effectuée (en 1976-77), cette hypothèse était plausible; aujourd'hui, le dollar canadien fluctue autour de 0.83 dollar américain.

De plus, selon les chiffres fournis dans une étude⁹ sur la future usine de papier journal de Matane, les coûts de main-d'oeuvre par tonne de papier journal ne seraient que de \$38 la tonne et ceci

9 GAUCHER PRINGLE/SANDWELL, Op. cit., p. 244.

en dollar canadien, trois ans après les compilations contenues dans le tableau XXXIII. Nous sommes donc à même de comprendre que la technologie des nouvelles usines a permis d'abaisser grandement les coûts de main-d'oeuvre. Cette situation, alliée à la dévaluation du dollar canadien, a pour résultat que l'Est du Canada est actuellement favorisé pour ce qui est des coûts de main-d'oeuvre pour les nouvelles usines.¹⁰

Il faut tenir compte du coût de la main-d'oeuvre¹¹, car celui-ci peut à certains moments contrebalancer le différentiel des coûts d'approvisionnement et faire en sorte qu'une entreprise préférera un emplacement non syndiqué à bas salaire, même si le coût de la matière première y est un peu plus élevé.

Depuis la fin de la guerre, le Sud-Est des Etats-Unis a connu de nombreuses implantations d'usines de pâtes et papiers d'abord en raison de l'essence qui y est présente et qui connaît une croissance rapide et ensuite, pour les salaires très bas qui étaient alors versés. Pendant cette période, aucune nouvelle usine intégrée de papier journal n'a été construite au Québec. Depuis que le dollar canadien a été dévalué de plus de 15% par rapport à la devise américaine, les salaires sont maintenant inférieurs ici à ceux offerts dans le Sud-Est des Etats-Unis. En outre, une bonne partie de l'écart des coûts d'approvisionnement a été réduite autant par la dévaluation que par les réformes entreprises par le gouvernement québécois. Ce qui fait qu'actuellement, il est de nouveau rentable de construire de nouvelles usines de papier journal au Québec. C'est principalement ce qui explique la construction d'une usine à Amos et le projet d'usine de Matane.

10 En avril 1980, le salaire horaire moyen dans l'industrie papetière québécoise était de \$8.93 contre \$9.05 (transformé en dollar canadien) aux Etats-Unis. Ceci selon: La grande corvée. Portrait des trois compagnies d'exploitation forestière. F.T.P.F., Service de la recherche de la C.S.N., 16 février 1981, p. 16

11 Il y a d'autres facteurs importants, entre autres le coût de l'énergie. Ce facteur a toujours favorisé le Québec.

L'attrait du Sud-Est des Etats-Unis et de la Colombie-Britannique avait été tel que même les entreprises qui traditionnellement exploitaient la forêt de l'Est du Canada, ont ouvert des établissements dans ces régions.¹² Aujourd'hui, il y a à tout le moins indifférence entre le Sud-Est et le Québec. Par exemple, la firme Bato, après avoir implanté une usine en Virginie, veut en installer une autre à Matane.

On voit donc que les monopoles du papier, même s'ils peuvent difficilement déplacer à court terme leurs activités d'une région à l'autre à cause de la longévité des équipements de production, pourront toutefois, à long terme, déménager leurs activités en investissant dans les régions prometteuses et en laissant les usines moins rentables se détériorer avec le temps sans y effectuer aucune amélioration.¹³

"On sait que les établissements dont le centre de décisions est extérieur à la région se comportent généralement en étrangers. Des risques sérieux peuvent en résulter, risques dont les manifestations les plus spectaculaires sont les fermetures d'usines et les licenciements collectifs.

A mesure que l'on va de l'entreprise locale à la grande firme "transnationale", le poids de l'environnement immédiat va en diminuant dans les décisions prises. Par la suite, le risque s'accroît pour la région."¹⁴

12 Voir au chapitre III, la part décroissante du Québec dans le marché nord-américain du papier journal depuis 1950.

13 Domtar, Consolidated Bathurst et C.I.P. ont éprouvé cette méthode dans certaines de leurs usines au Québec.

14 BAKIS, Henry. "IBM. Contribution à l'étude du rôle des grandes entreprises internationales dans l'organisation de l'espace". Recherches de géographie industrielle. Mémoires et documents, volume 14, Editions du C.N.R.S. Paris 1973, p. 216.

Un bel exemple vient appuyer cet énoncé, c'est le cas de la Côte-Nord. En effet, cette région subit les contrecoups d'un développement entièrement confié à quelques firmes multinationales étrangères qui peuvent déménager leurs activités sans égards aux conséquences pour la région (I.T.T. ferme son usine à Port-Cartier, Iron Ore fait des mises à pied massives). Quant à elles, les PME régionales du sciage ont une logique toute autre:

"... la petite entreprise, celle que la théorie cerne implicitement, n'a guère de problème de localisation: elle naît là où réside son créateur et ne se déplace guère. Les choix de localisation sont, pour la plupart, le fait des grandes entreprises."¹⁵

Cette constatation s'applique très bien à l'industrie du sciage de l'Est du Québec. Les entrepreneurs en sciage sont très souvent d'anciens cultivateurs ou travailleurs forestiers ou entrepreneurs forestiers ayant un petit capital. Pour eux, l'industrie du sciage est un débouché logique, conséquent à la connaissance qu'ils ont de la forêt et au travail qui s'y rattache (corollairement à cause de l'absence de connaissance des autres secteurs pour lesquels il n'y a que peu de débouchés dans la région) et du peu de capital nécessaire pour entrer dans cette industrie (d'une façon générale, il n'y a que très peu de barrières à l'entrée). Une fois engagés dans cette industrie, ils doivent subir les conditions d'approvisionnement qui leur sont imposées par les concessionnaires forestiers et doivent assumer les prix que leur imposent les grossistes. Ils sont donc complètement dépendants des marchés d'approvisionnement et d'écoulement qui sont contrôlés par des firmes plus puissantes qu'eux.

Dans ce contexte, les plus petites scieries dont les équipements ont une valeur minimale, fonctionneraient épisodiquement selon

15 AYDALOT, Philippe. "Le rôle du travail dans les nouvelles stratégies de localisation". Revue d'Economie régionale et urbaine, 2, 1979, p. 175.

les conditions d'approvisionnement et d'écoulement. Le propriétaire, très souvent, a une autre occupation qui lui permet de survivre pendant les périodes d'inactivité de la scierie. Les scieries un peu plus grosses n'auront pas le loisir de fonctionner par intermittence à cause du poids plus considérable des investissements à supporter par le propriétaire. Celles-ci pourront parfois se déplacer à l'intérieur de leur région d'origine au gré de la disponibilité des approvisionnements, mais aucune ne semble s'être déplacée à l'extérieur de la région. Même parmi les grosses scieries détenues par du capital régional, on ne note pas de déplacement hors de la région. Par contre, les grosses scieries sous tutelle du capital monopoliste sont dotées d'une grande mobilité. En effet, on a vu que plusieurs avaient profité d'incendies pour quitter la région et recycler leurs capitaux ailleurs dans d'autres branches industrielles. Plusieurs ont vendu leurs usines à des entrepreneurs locaux ou ont tout simplement fermé leurs portes.

On voit donc que, d'une part le capital monopoliste multinational et d'autre part le capital non monopoliste régional accusent une dynamique spatiale tout à fait différente. Le premier démontre une emprise sur l'espace: il le modèle selon ses besoins et se déplacera en fonction de considérations qui dépassent les espaces régionaux et nationaux. Les centres de décision sont situés à l'extérieur de la région, et l'influence de celle-ci en ce qui a trait aux décisions est très faible.

Par contre, le capital régional investi dans des P.M.E. du sciage procède d'une toute autre logique: pour lui, l'espace régional est une donnée sur laquelle il n'exerce que peu ou pas d'influence.¹⁶ L'espace régional sera d'abord modelé par les monopoles et ensuite

16 Dans plusieurs cas toutefois, on pourra dire que les entreprises régionales ont une influence sur leur localité qu'elles dominent en tant que seul employeur important.

les P.M.E. du sciage s'y inséreront en fonction des besoins des monopoles du papier. Autrefois, ces dernières se servaient de leur monopole des concessions forestières; aujourd'hui, le commerce des résidus du sciage sera l'outil de mise en soumission de l'industrie du sciage utilisé par les monopoles du papier.¹⁷ Les scieries ne sont donc qu'un élément de l'environnement régional des usines de pâtes et papiers. Ceci s'avérera de plus en plus juste car les résidus du sciage sont appelés à prendre une importance grandissante dans l'approvisionnement des papeteries. Aujourd'hui, l'évaluation des approvisionnements d'une nouvelle papeterie se fait autant en estimant le potentiel de la forêt qu'en évaluant le potentiel de production de résidus des scieries de la région.

L'économie régionale est donc tournée vers l'extérieur, elle n'a pas de véritable dynamique propre, elle dépend des décisions qui sont prises en fonction de variables extrarégionales, c'est en cela que l'économie régionale est extravertie.

6.4 Le développement du sous-développement

La présence des monopoles du papier a donc eu comme conséquences de tuer dans l'oeuf la possibilité d'émergence d'une bourgeoisie régionale industrielle qui aurait pu être à la source de la diversification de la structure industrielle de la région. Les monopoles ont de plus modelé l'espace régional à leurs besoins en matière ligneuse et en main-d'oeuvre. Ce besoin de main-d'oeuvre à bon compte pour travailler en forêt a fait en sorte que les monopoles du papier ont entretenu la survivance de la petite production marchande qui leur permettait de faire assumer par l'agriculture traditionnelle, une partie des frais de reproduction de la main-d'oeuvre. Le besoin de matière ligneuse a été à la base de la soumission de l'industrie du

17 A ce propos, Rexfor a conditionné la réouverture de la scierie Bobois à Marsoui à la construction d'une papeterie à Matane qui pourrait acheter les billes de récupération et les résidus de la scierie.

sciage, d'abord par les concessions forestières et ensuite par le commerce des copeaux. De plus, la présence (d'ailleurs limitée à quelques établissements) des monopoles du papier, même si elle entraînait des retombées non négligeables par des salaires versés aux travailleurs, n'a eu aucun effet industrialisant sur la région. Ces établissements dirigés de l'extérieur sont soumis à une logique qui dépasse la région. Des changements dans les conditions mondiales de la production et de l'écoulement peuvent à moyen terme signifier la disparition de ces établissements de la région.

Sans disposer de données très précises pour étayer la prochaine affirmation, on peut avancer sans risque qu'en plus de structurer l'espace régional, les monopoles, en extrayant des surprofits de leurs activités en région et en n'ayant effectué que des investissements restreints par rapport à la masse de ces profits, ont exercé une ponction de valeur dans la région. Cette richesse qui sort de la région n'est que difficilement mesurable, car les établissements des firmes de pâtes et papiers ne tiennent pas une comptabilité séparée de leurs profits, tous les profits sont consolidés dans le bilan du siège social et c'est ce dernier qui planifie les investissements.

Pour toutes ces raisons, les monopoles du papier ne peuvent pas être à la base d'un véritable développement régional; ils sont plutôt le gage d'une perpétuation d'un type de développement qui a fait de la région, une région dont l'économie est dépendante, extravertie, non diversifiée et basée sur les ressources naturelles. Une région qu'on peut qualifier de sous-développée.

POSTFACE

Plus d'un an s'est écoulé entre la fin de la rédaction de ce mémoire de maîtrise et sa publication. Depuis, la situation a suffisamment évolué pour qu'il soit utile de remettre à jour certains chiffres et l'analyse qui en découle.

Deux chocs principaux ont perturbé l'industrie forestière de la région; ce sont: la crise économique et les ravages causés par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons d'épinette. Cette épidémie pourrait, à long terme, avoir des conséquences désastreuses sur l'industrie forestière de la région. Alors que partout au Québec elle est en régression, elle fait depuis deux ans, dans l'Est du Québec, des ravages sans précédent. La situation est telle qu'une rupture de stock est à prévoir si l'exploitation de la forêt continue au même rythme et si aucun effort supplémentaire de reboisement en forêt publique n'est fait. De plus, très souvent, les arbres qui ont subi les attaques de la tordeuse ne sont plus de qualité suffisante pour le sciage, diminuant d'autant les approvisionnements pour les usines de sciage de la région. Etant donné que la forêt de l'Est du Québec n'est pas une forêt de première qualité pour le sciage, cette épidémie rend la région encore moins intéressante aux projets d'implantation de grosses scieries modernes ou aux projets d'expansion ou de modernisation des scieries existantes.

L'autre choc, la crise économique qui a été ressentie dans l'ensemble des secteurs de l'économie mondiale, a connu une ampleur considérable sur l'économie régionale. L'industrie forestière, quant à elle, avait connu un certain regain suite à une reprise de la demande des produits forestiers après 1976. Toutefois, dès la fin de 1980, cette reprise connaissait un essoufflement qui se transformait en sérieuse crise en 1981 et 1982. Ceci se reflète au tableau I où on voit que la production a chuté à son plus bas niveau depuis quatre ans. Mais ce qui démontre le plus clairement l'effet de la

TABLEAU I : PRODUCTION DE BOIS DE SCIAGE DANS L'EST DU QUEBEC DE 1974 A 1981	
Année	Production en milliers de PMP
1974	296 615
1975	247 280
1976	269 296
1977	281 768
1978	328 710
1979	321 556
1980	332 255
1981	316 238

Source: Bureau régional du M.E.R. à Rimouski.

crise, c'est l'abandon ou le report de treize projets d'investissements dans l'industrie du sciage régionale à cause de la situation. De ces treize projets, sept étaient des projets de reconstruction d'usines considérées désuètes ou récemment incendiées. Pour l'instant, rien ne permet de croire que le mouvement à la baisse des taux d'intérêt puisse ressusciter, à court terme, ces projets. En effet, tout indique que l'année 1982 sera plus mauvaise que les autres pour cette industrie et que ce sera encore pire pour les opérations en forêt à cause des stocks de bois rond accumulés par le Syndicat des producteurs de bois et par les industriels du sciage eux-mêmes.

On sait que les crises sont l'occasion pour le système économique de s'ajuster aux nouvelles conditions de l'accumulation.

Une des principales conséquences de ce phénomène est l'élagage des entreprises faibles. Ce qui correspond généralement à un mouvement de concentration par absorption ou par disparition des entreprises les plus vulnérables. Or, nous avons déjà montré que la taille moyenne des établissements et la concentration de l'industrie du sciage est beaucoup plus faible dans la région que dans les autres régions productrices de bois de sciage au Québec et ailleurs en Amérique du Nord. D'où la prévision d'un mouvement de concentration

à prévoir dans cette industrie. Mais, ce qu'on constate, c'est que ce sont de grosses scieries qui ont fermé (nous y reviendrons), tandis que les moyennes semblent bien se tirer d'affaire. Du moins, les statistiques que nous possédons ne nous permettent pas de constater une vague de fermeture ou d'absorption. En effet, avec le tableau II, on constate que le nombre total de scieries a cru pendant les cinq années étudiées. On constate aussi que cette croissance n'est pas le fait des grosses scieries (celles du groupe I), mais plutôt des moyennes (celles du groupe II).

TABLEAU II: EVOLUTION DU NOMBRE DE SCIERIES SELON LE TYPE DE SCIERIES DANS L'EST DU QUEBEC. 1977-78 A 1981-82								
	Groupe I		Groupe II		Groupe III	Total scieries commerc.	Scieries service	Grand total
	Total	En opération	Total	En opération				
77-78						78	61	139
78-79						79	80	159
79-80	36		32		32	100	86	186
80-81	35	29	42	32	37	114	84	198
81-82	36	32	42	38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Groupe I : Scieries pourvues d'une déchiqueteuse à copeaux

Groupe II : Scieries non équipées d'une déchiqueteuse, mais ayant des approvisionnements secondaires en forêt publique

Groupe III: Autres scieries commerciales s'approvisionnant exclusivement en forêt privée

Scieries de service: Celles dont le propriétaire n'effectue aucun achat ou revente de bois et qui usine uniquement le bois appartenant à des propriétaires de lots boisés et ceci, pour des fins utilitaires.

Sources: Répertoire des usines utilisant le bois non ouvré. Région Bas St-Laurent-Gaspésie, 1977-78 et 1978-79, Rimouski, MER.

Répertoire des usines de transformation du bois. Région Bas St-Laurent-Gaspésie, 1979-80 et 1980-81, Rimouski, MER.

Bureau régional du MER à Rimouski.

Comment expliquer cette anomalie? Certes le rôle du gouvernement n'est pas à négliger: d'une part, le MER en distribuant des garanties d'approvisionnements à toutes les scieries permet à chacune d'elles de connaître une sécurité de base quant à leurs approvisionnements; d'autre part, l'action de Rexfor qui a consisté depuis quelques années à racheter presque systématiquement les scieries en faillite et à les revendre à l'entreprise privée une fois celles-ci remises sur le chemin de la rentabilité, a permis d'empêcher la disparition de plusieurs scieries.

Pendant cette période, trois des quatre plus grosses scieries ont fermé leurs portes temporairement ou définitivement. Il s'agit de: Bobois (Consolidated Bathurst) à Marsoui, Abitibi-Price à Price et Aimé Gaudreau (Irving) à Pohénégamook. Ce sont les trois dernières scieries de la région appartenant aux grandes entreprises de pâtes et papiers.

Ces entreprises de pâtes et papiers, après avoir contrôlé entre 25% et 30% de la production régionale de bois de sciage au cours des trente dernières années, auront complètement abandonné cette industrie en 1983 si rien ne change.¹

Pendant ce temps, les usines de pâtes et papiers continuent à fonctionner, à une cadence moindre et avec des périodes d'inactivité de deux ou trois semaines cet été, mais la situation n'est pas aussi grave pour cette industrie, car les entreprises sont plus solides financièrement. Les monopoles du papier ont donc évacué complètement le secteur du sciage dans la région, laissant au capital local le soin d'occuper ce secteur de la production, malgré la nécessité pour les

1 Irving est fermé temporairement, mais cette fermeture pourrait être définitive. Abitibi-Price termine d'usiner ses stocks de bois rond et après, fermera définitivement (prévu pour septembre 1982), tandis que Consolidated Bathurst a donné son usine de Marsoui à la famille Lacroix de Carleton, mais rien n'est assuré pour sa réouverture.

pâtes et papiers de s'approvisionner en résidus du sciage. Cette évolution semble confirmer ce qui est exposé dans cette recherche, c'est-à-dire que l'économie forestière a un comportement dual, soit un secteur monopolisé: les pâtes et papiers, et un secteur "concurrentiel": le sciage. Le secteur monopolisé s'étant réservé la partie la plus rentable des industries forestières, il a laissé au capital régional le soin d'occuper un secteur moins rentable (du moins dont les profits sont très fluctuants selon la conjoncture). Les grandes entreprises profitent ainsi de la segmentation du marché du travail, dont le marché primaire est employé par eux et dont le marché secondaire est employé à des conditions moindres dans les scieries.

On a vu que l'industrie des pâtes et papiers était en position de dominance par rapport à l'industrie du sciage grâce au commerce de résidus du sciage. En effet, l'achat de résidus par les pâtes et papiers prend la forme d'une "sous-traitance de pure capacité".² Elle est dite de "capacité" parce que les résidus du sciage viennent compléter l'approvisionnement des papeteries et que lorsque celles-ci s'approvisionnent entièrement en résidus, ce n'est pas parce qu'elles sont incapables de produire elles-mêmes à cause d'absence de savoir-faire, c'est tout simplement par choix économique. Le qualificatif "pure" vient rendre compte de l'état concurrentiel du marché des résidus du sciage qui permet au donneur d'ordre d'imposer ses conditions sur le marché. On peut se demander si cette capacité de domination de l'industrie des pâtes et papiers, qui est amplifiée par sa position d'oligopsone sur le marché des résidus, se maintiendra après l'arrivée dans la région de deux nouveaux utilisateurs de résidus. Ces deux nouveaux utilisateurs sont "Les panneaux de la Vallée", dont l'usine entrera en opération à l'automne 1982, et l'hypothétique papeterie de Matane pour laquelle Rexfor cherche un mode de financement.

2 Selon la typologie de Bernard Chaillon exposée dans: Revue Economique, vol. XXVIII, no 2, 1977, pp. 265-285.

Même si ces deux usines, qui seront de gros consommateurs de résidus, risquent de propulser la demande de résidus à des niveaux supérieurs à l'offre actuelle, le nombre d'acheteurs de copeaux sera toujours minime comparativement aux vendeurs, d'où une facilité plus grande pour les premiers de se regrouper et de s'entendre sur les prix à offrir. Tout de même, cette augmentation de la demande régionale de résidus aura certainement pour conséquence de faire relever les prix à défaut de permettre aux entreprises de sciage de s'affranchir totalement de leur état de soumission.

En outre, l'amplification de la crise a des conséquences multiples sur la région et comme on pouvait s'y attendre, ce sont les travailleurs de l'industrie forestière qui sont les premiers touchés. En effet, la baisse d'activité des scieries et des papeteries entraîne une baisse des travaux en forêt, d'où la perte de plusieurs centaines d'emplois saisonniers en forêt et dans les scieries. Pour les paroisses agro-forestières de l'intérieur des terres dont la forêt est la principale source d'emploi, la situation devient carrément dramatique. En effet, pour pouvoir survivre, ces familles devront trouver d'autres sources de revenus. Les familles rurales qui, à la faveur d'un travail salarié, avaient abandonné la culture de leur terre et l'élevage d'animaux pour des fins d'auto-consommation seront obligées de revenir à ces pratiques. On peut même prévoir le retour au village natal de nombreux jeunes qui l'avaient quitté en quête d'emploi en milieu urbain.³ Ces jeunes, découragés par le chômage et n'ayant pas droit à une véritable assistance sociale, seront forcés de retourner dans leur famille, où existe une possibilité de survivre grâce à la production domestique. On verra donc resurgir une forme de production qu'on croyait disparue ou, à tout le moins, appelée à disparaître sous peu: la production domestique

3 Les statistiques au recensement décénal de 1981 indiquent pour la première fois depuis quarante ans, une augmentation de la population dans l'Est du Québec.

basée sur l'utilisation d'une main-d'oeuvre familiale captive, n'ayant pas d'autres possibilités de valorisation que le travail sur l'exploitation familiale. Travail pour lequel elle n'obtient que le strict nécessaire pour sa reproduction simple.

Une autre conséquence est la difficulté dans laquelle se retrouvent la plupart des entreprises communautaires⁴ nées des luttes populaires des années soixante-dix. Pour les O.G.C.⁵, qui oeuvrent principalement dans la forêt, la situation est sérieuse. Ces entreprises, après des débuts modestes, avaient connu une croissance rapide au cours des années 1979 et 1980. A la faveur de quoi, elles se sont lancées dans une tentative de diversification de leurs activités en investissant dans la transformation du bois, l'agriculture et le tourisme. Cette diversification, financée la plupart du temps grâce aux surplus réalisés dans les opérations forestières, les condamnait à maintenir ce même rythme de croissance. Or, la crise financière du gouvernement québécois et la vague de coupures budgétaires qui a suivi, ont eu pour conséquence d'empêcher les O.G.C. de continuer leur expansion.⁵ De plus, l'affaissement du marché du bois de construction et le ralentissement de la demande de papier leur a fait perdre plusieurs contrats de coupe en forêt publique. Cette situation se

4 Il s'agit des O.G.C. (organismes de gestion en commun), de leurs créations et de leurs filiales, des coopératives de développement, des coops de production, des entreprises agricoles de groupe...

5 Les O.G.C. font de la sylviculture en forêt privée. Etant donné l'absence de rentabilité avant une trentaine d'années d'une telle opération, le gouvernement provincial verse une subvention à l'hectare traité, calculée en fonction des revenus anticipés que procurera au gouvernement la coupe dans une forêt dont le potentiel aura été accru par le traitement sylvicole effectué. Or, depuis quelques années, le MER n'augmente pas le budget alloué aux O.G.C. pour leur permettre d'accroître la superficie que ceux-ci pourront traiter chaque année; de plus, cette année, le montant versé par hectare traité n'a pas été ajusté pour tenir compte de l'augmentation des coûts de production.

produit au moment où l'épidémie de la tordeuse prend une expansion inattendue, détruisant ainsi tous les acquis d'une dizaine d'années de sylviculture dans la région.

Même s'il serait étonnant que ces entreprises disparaissent, elles seront obligées de se replier sur l'activité forestière et ainsi, se confiner au rôle traditionnel de coupeur de bois auquel les régionaux ont été limités par le développement du capitalisme dans l'Est. Ce qui mettrait un terme, du moins dans la forme actuelle, aux tentatives d'application de la notion d'exploitation et d'aménagement intégré des ressources en milieu rural. Si la crise devait s'approfondir, on peut même penser que ces organismes, qui étaient en voie d'institutionnalisation, renoueront avec leur rôle d'organisation de revendication et de défense des droits des populations des zones agro-forestières de la région.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages théoriques

AMIN, Samir. L'Accumulation à l'échelle mondiale. Paris, Editions Anthropos. 2 tomes, Collection 10-18, 617 pages.

AMIN, Samir et Kostas VERGOPOULOS. La question paysanne et le capitalisme. Paris, Edition Anthropos-Idep. 1977, 295 pages.

AMIN, Samir. Le développement inégal. Paris, Editions de minuit, 1973, 365 pages.

AYDALOT, Philippe. "Le rôle du travail dans les nouvelles stratégies de localisation". Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 2, 1979. Pages 174-189.

BAKIS, Henry. "IBM. Contribution à l'étude du rôle des grandes entreprises internationales dans l'organisation de l'espace". Recherche de géographie industrielle. Mémoires et documents. Vol. 14. Editions du CNRS, Paris.

BARAN, Paul A. Economie politique de la croissance. Paris, Maspéro. Collection Economie et socialisme. No 7, 1979. Pages 121-135.

BARAN, Paul et Paul M. SWEEZY. Le capitalisme monopoliste; Un essai sur la société industrielle américaine. Paris, Maspéro, 1970, 342 pages.

BOUVETTE, André. Réflexions théoriques à partir d'une démarche militante. Texte présenté à la Société Canadienne d'Anthropologie et de Sociologie dans le cadre du Congrès des Sociétés Savantes tenu à Montréal. Juin 1980, 7 pages.

CASTELLS, Manuel. La crise économique et la société américaine. Paris, PUF, 1976. Pages 39-49.

COTE, Pauline. L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Cahiers du GRIDEQ no 7, UQAR. Mars 1981, 193 pages.

COTE, Serge. Les voies de la monopolisation, le cas de l'usine de papier de Bathurst. Thèse de Ph.D., Université de Montréal, 1978, 551 pages.

COTE, Serge et Benoît LEVESQUE. L'envers de la médaille: le sous-développement régional. Communication présentée à la Société Québécoise des sciences politiques dans le cadre de la rencontre annuelle de l'ACFAS, Québec, 14 mai 1980, 34 pages.

- DAMETTE, Félix. "La région cadre de l'exploitation monopoliste". Economie et politique. Nos 237-238. Avril-mai 1974. Pages 85-102.
- DESROSIERS, Reynald. Structure de l'industrie du sciage du Québec. Québec, Thèse présentée à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maîtrise ès sciences, 1970, 63 pages.
- DORION, Jean-Claude. L'influence régionale des coops forestières du Nord-Ouest québécois. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Ottawa, 1972, 404 pages.
- DUBUC, Alfred. "Les fondements historiques de la crise de sociétés canadiennes et québécoises". Politique aujourd'hui. Nos 7-8. Paris, 1978. Pages 23-54.
- EMMANUEL, Aghiri. L'échange inégal - Essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux. Paris, Maspéro, 1975, 422 pages.
- FOURNIER, Pierre. "Le Parti québécois et la conjoncture économique au Québec". Politique aujourd'hui. No 7-8. Paris, 1978, Pages 69-82.
- KLEIN, Juan Luis. "Du matérialisme historique aux inégalités régionales". Cahiers de géographie du Québec. No 56. Septembre 1978. Pages 173-187.
- KOUTSOYANNIS, A. A modern Micro-economics. The Mac Millan Press. 1979, 581 pages.
- LEGARE, Anne. Les classes sociales au Québec. Montréal. Les Presses de l'Université du Québec, 1979. Pages 120-135.
- LEGARE, Anne. "Théorie et méthode pour l'analyse de la relation capital monopoliste / capital non monopoliste" dans Le capitalisme au Québec sous la direction de Pierre Fournier. Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1978. Pages 13-47.
- LEGENDRE, Camille. "Le développement et les organisations: le destin des entrepreneurs forestiers". Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie. Vol. 17, no 13. 1980. Pages 246-262.
- LEGENDRE, Camille. "L'environnement et les limites de la bureaucratiation: la grande industrie forestière au Québec". Recherches sociographiques. Vol. XVII, no 2, 1976. Pages 221-243.
- LIPIETZ, Alain. Le capital et son espace. Paris, François Maspéro. Collection Economie et socialisme, no 34, 1977, 165 pages.

- MANDEL, Ernest. "Capitalisme et économie régionale". Socialisme 69. No 17, avril-juin 1969. Pages 28-40.
- MANDEL, Ernest. Le troisième âge du capitalisme. Tome 2. Paris. Union générale d'édition (Collection 10/18, no 1082), 1976. Pages 292-369.
- MANDEL, Ernest. Traité d'économie marxiste. Paris. Union générale d'édition (Collection 10/18, nos 432-433). Tome 3, 1962. Pages 57,121,139,149,166,180.
- MANZAGOL, Claude. L'industrie des pâtes et papiers au Québec. Paris. Thèse de troisième cycle, Université de Paris, (s.d.), 342 pages.
- MARFELS, C. Concentration Level and Trend in the Canadian Economy 1965-73. Étude no 31, Commission royale d'enquête sur les groupements de société, Ottawa, Mars 1978.
- MOLLARD, Amédée. Paysans exploités. Grenoble. Presses universitaires de Grenoble, 1977, 244 pages.
- NIOSI, Jorge. "Les classes sociales au Canada". Politique aujourd'hui. No 7-8. Paris, 1978. Pages 18-22.
- PALLOIX, Christian. L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales. Paris, Maspéro, Tome I et Tome II, 1975. Pages 208-306.
- PALLOIX, Christian. L'internationalisation du capital: éléments critiques. Paris, Maspéro (Collection Economie et socialisme no 23), 1975. Pages 171-179.
- SACOUMAN, James. The Centrality of the "Peripheral" Maritimes to a Canada - Wide Marxian Political Economy". Texte d'une communication faite en mai 1979 à la section Economie politique de l'Association canadienne de science politique, 23 pages.
- SACOUMAN, R. James. "Semi-Proletarianization and Rural Underdevelopment in the Maritimes". Canadian Review of sociology. 17 (3). Août 1980. Pages 232-245.
- SEGUIN, Normand. La conquête du sol au XIXe siècle. Sillery, Editions Boréal Express, 1977, 295 pages.
- SEGUIN, Normand, dir. "Problèmes théoriques et orientations de recherche". Agriculture et colonisation. Montréal, Boréal Express, 1980. Pages 181-197.
- SERVOLIN, Claude. "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste." Dans Yves Tavernier, Michel Gervais, Claude Servolin (dir.). L'univers politique des paysans dans la France contemporaine. Paris. Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1972. Pages 41-77.

- SWEEZY, Paul M. The Theory of Capitalist Development. Monthly Review Press, New-York, 1956. Pages 272-274.
- TCHAYANOFF, Alexandre. "Pour une théorie des systèmes économiques non capitalistes". Analyse et prévisions, T. XIII (1972): 19-51.
- VALCIN, Yvon. La politique économique du MTF. Décembre 1975.
- VILLENEUVE, Paul-Yves. "Développement régional et pouvoir politique au Québec: PME ou CME?" Cahier du Gredin no 2. Septembre 1978. Pages 19-31.
- VINCENT, Jean-Marie. "L'Etat en crise" dans La crise de l'Etat capitaliste sous la direction de Nicos Poulantzas. Paris, PUF, 1976. Pages 89-101.

B. Ouvrages spécifiques

- ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS. Tables de statistiques 1978. Octobre 1978, 40 pages.
- ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIERES DU QUEBEC. L'évolution de l'industrie québécoise des pâtes et papiers. Mémoire présenté à la Commission parlementaire des richesses naturelles et des terres et forêts. 1977, Pagination multiple.
- ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIERES DU QUEBEC. Mémoire présenté à l'Honorable Lucien Cléche, Ministre des Terres et Forêts. Décembre 1965.
- BEAULIEU, J.P. La province de Québec et ses manufactures. 4. Bois - papier - imprimerie. M.I.C., 1952.
- BELANGER et al. Répertoire des usines de transformation primaire du bois. M.T.F., 1977.
- BELZILE, Clermont. Une cartonnerie à Cabano. Collège de Rimouski, 1974
- BRETON, R. L'importance économique et sociale de la forêt et l'analyse de l'industrie forestière. Etude no 2. Etude de base relative à la politique de recherche forestière. Ministère des Terres et Forêts. Conseil de la recherche et du développement forestier, juin 1975, 257 pages.
- CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX. On est pas pour se laisser passer un sapin. Montréal, CSN, 1973, 128 pages.

- CONSEIL DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA FORET. Etude sur la pénurie de travailleurs forestiers au Québec. Octobre 1973.
- CONSEIL DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS DU QUEBEC. Capacité de concurrence de l'industrie des pâtes et papiers du Québec (s.e.). Mémoire présenté à la Commission parlementaire des terres et forêts, 1972, 168 pages.
- DOLBEC, N., LACHANCE, A. et R. LORD. Monographie industrielle. Scierie. Comité d'étude et de planification forestière, BAEQ, juin 1964, 29 pages.
- FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA FORET. La grande corvée. Portraits de trois entreprises forestières. Service de la recherche de la CSN, 1981.
- FILIATRAULT, Marcel. Etude économique sur l'industrie du sciage dans le comté de Rimouski. Québec, M.T.F., 1946.
- GAGNE, Francis. L'industrie du sciage de l'Est du Québec. Compte-rendu d'une tournée exploratoire et discussion. Rimouski, M.T.F., mars 1978, 111 pages.
- GAUCHER, PRINGLE/SANDWELL. Etude de localisation et d'impact socio-économique d'une usine de papier journal au Bas Saint-Laurent-Gaspésie. (s.e.), MER, juin 1980, 280 pages.
- GAUTHIER, PARENT et Ass. Projet de scierie. Analyse de rentabilité. Québec, décembre 1979.
- GOVERNEMENT DU CANADA. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Statistique Canada. Les titres suivants:
- 35-204, Scieries et ateliers de rabotage et usines de bardeaux
 - 31-402, Organisation des industries et concentration dans le secteur de la fabrication, des mines et de l'abattage. 1970.
 - 31-209, Industries manufacturières du Canada. Niveau infraprovincial.
 - 31-401, Le contrôle national et étranger des établissements du secteur de la fabrication, des mines et de l'abattage au Canada.
- GOVERNEMENT DU CANADA. Rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés. Ottawa, mars 1978.
- GREGOIRE, Jean-Claude. L'Est du Québec d'hier à aujourd'hui. Québec, Service des communications de l'OPDQ, 1980, 224 pages.
- LUSSIER, J.-L. Réorganisation de l'activité forestière rurale. U.C.C. S.P.B.Q., 1971.

- LUSSIER, Ls. Jean. Etude d'une entreprise modèle d'exploitation forestière dans les conditions de la Gaspésie. Ministère des Terres et Forêts, 1976.
- LUSSIER, Pierre et al. Plan de développement de l'industrie forestière. Horizon 1976. Territoire pilote, Ministère des Terres et Forêts, Service des études régionales.
- MIVILLE-DESCHENE, Roger. Analyse d'objectifs de production pour la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Ministère des Terres et Forêts, 1978.
- MONARQUE et al. Projet de cartonnerie - Cabano. Exploration des ventes. O.P.D.Q., mai à septembre 1971.
- NADEAU, Jean-Paul. Tendances et défis dans les industries forestières canadiennes. Ministère des Terres et Forêts, Service de la recherche, 1974.
- PAILLE, Gilbert et André MC NEIL. Les perspectives d'avenir des coopératives forestières du Québec, (s.e.) M.C.C.I.F. et M.T.F., septembre 1976, 133 pages.
- PROVINCE DE QUEBEC. Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Esquisse du plan. La forêt. Mai 1965.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Dossiers statistiques des manufactures 1961-1970. no 8. Bois. Direction générale de la recherche et de la planification.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Dossiers statistiques des manufactures 1961-1970. No 10. Pâtes et papiers. Direction générale de la recherche et de la planification.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Géographie de l'industrie manufacturière du Québec. Annexe cartographique. Direction générale de l'économie industrielle, 1970.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la statistique du Québec. Répertoire des scieries 63-64. Québec, 1964.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la statistique du Québec. Répertoire des scieries 65-66. Québec, 1966.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la statistique du Québec. Répertoire des scieries 67-68. Québec, 1968.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la statistique du Québec. Répertoire des scieries 69-70. Québec, 1970.

- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la statistique du Québec. Répertoire des scieries 1974. Québec, 1975.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Office de planification et de développement du Québec. Guide manufacturier 1978. Annexe cartographique. 1979.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère des Terres et Forêts. Exposé sur l'administration des terres et forêts. Québec, 1975.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère des Terres et Forêts. Exposé sur la politique forestière. Tome I. Perspective et problématique (s.e.) 1972, 280 pages. Tome II. Réforme et programme d'action (s.e.) 1972, 191 pages.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère des Terres et Forêts. Le programme de développement de l'industrie forestière du Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Tome I. Problématique de l'industrie du sciage, 14 pages. Tome II. Approvisionnement en bois dans la forêt publique, 157 pages. 20 mars 1979.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de l'information. Le secteur forestier de l'Est du Québec: bilan et perspectives. M.T.F., 1971, 143 pages.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Rapport du Comité d'étude de la main-d'oeuvre forestière. 1970.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Secteur scieries. Edité par le Ministère des communications, 1973.
- PROVINCE DE QUEBEC. Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Taux de syndicalisme au Québec. Service de la recherche.
- PROVINCE DE QUEBEC. Office de planification et de développement du Québec. Entente auxiliaire Canada-Québec sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers 79-84. (s.e.), (s.d.).
- PROVINCE DE QUEBEC. Office de planification et de développement du Québec. Les caractéristiques sectorielles interrégionales. Cahier III. La production régionale et l'organisation de l'espace. Mai 1976, 203 pages.
- RACINE, Serge. L'industrie du sciage dans l'Estrie. Centre de recherches en aménagement régional, Université de Sherbrooke.
- SAINT-AMAND, Monique. Les moulins à scie du Lac-au-Saumon. Les publications du Collège de Rimouski, 1974.

SANDWELL MANAGEMENT CONSULTANTS LTD. Analysis of the Manufacturing costs in the North American Forest Product Industries.
Préparé pour le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada. Ottawa, avril 1977, 46 pages.

SOCIETE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLEE INC. Projet d'implantation d'une unité de sciage résineux. Etude de marché. (s.e.), janvier 1980, 67 pages.

C. Périodiques

Le Soleil, Québec.

Le Devoir, Montréal.

La Presse, Montréal.

Forest Industries, San Francisco, mai 1973 et mai 1979.

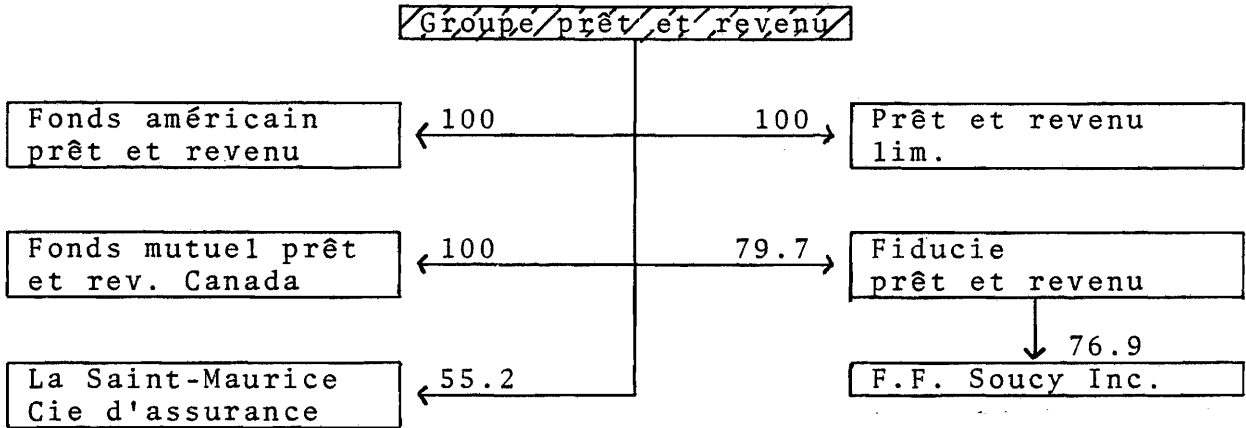
Finance, Publié à Montréal.

Pulp and Paper Magazine of Canada. Publication de l'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE PATES ET PAPIERS DU CANADA, Montréal. Dépouillé de 1960 à 1976.

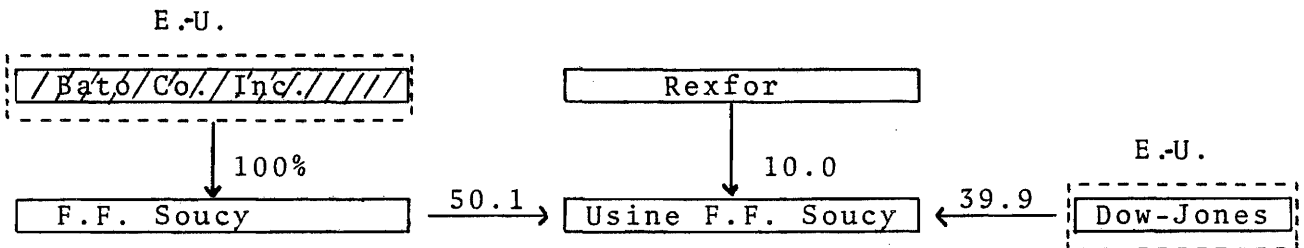
ANNEXE I

LIENS DE PARENTE ENTRE FIRMES¹

F.F. SOUCY EN 1972

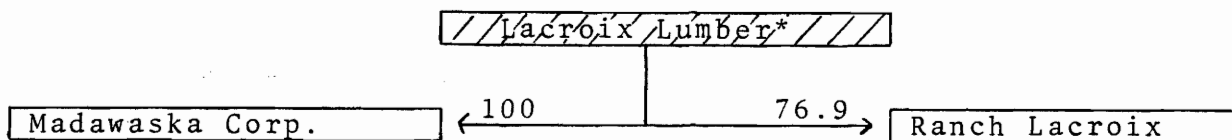


F.F. SOUCY 1978-1979



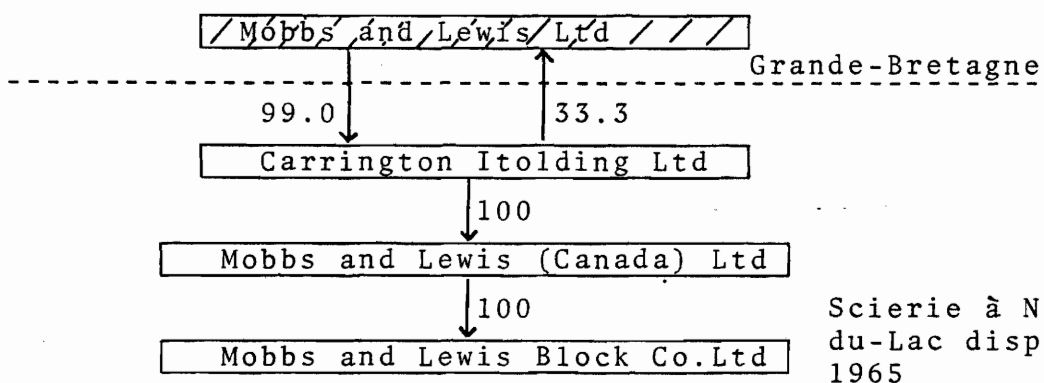
¹ Source: STATISTIQUE CANADA. Liens de parenté entre firmes. 1965, 1967, 1969, 1972, 1977 et 1978-79, Catalogue 61-512.

COMPLEXE LACROIX EN 1978-1979

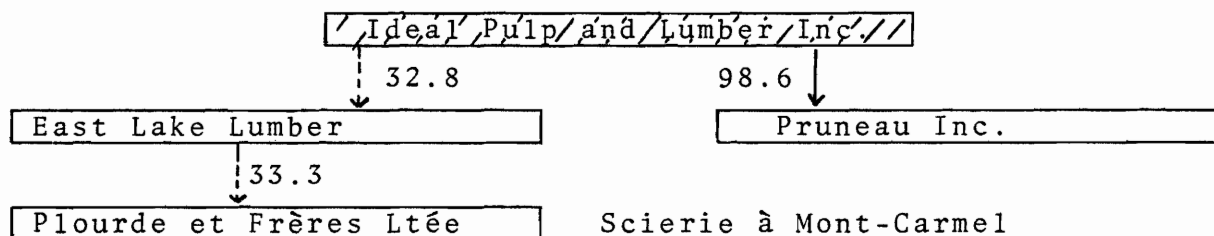


* Possède une scierie à Carleton et une à Causapscal.

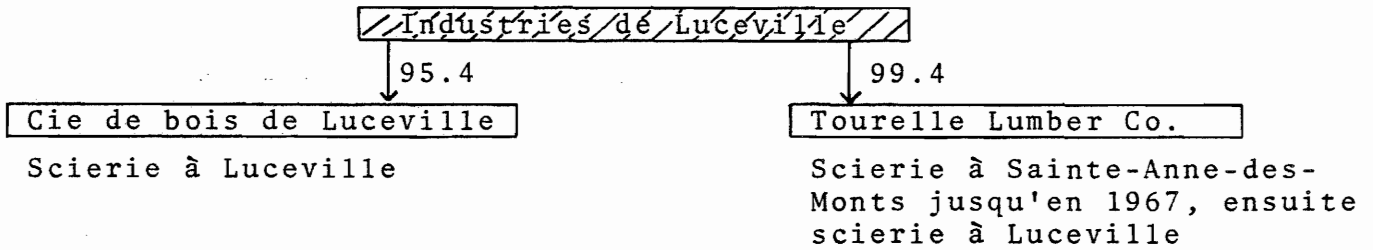
MOBBS AND LEWIS LTD 1965



PLOURDE ET FRERES 1967

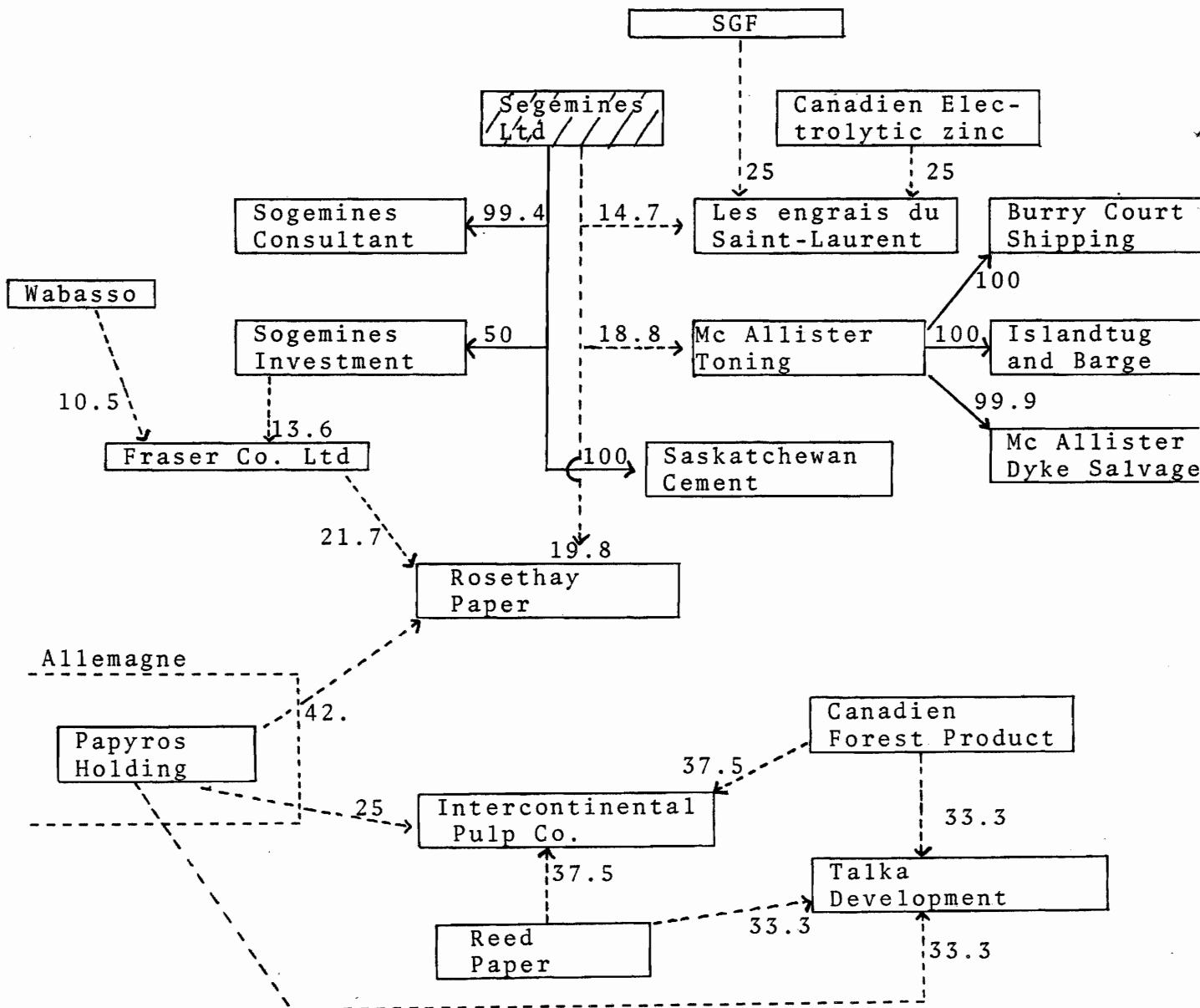


INDUSTRIES DE LUCEVILLE 1965

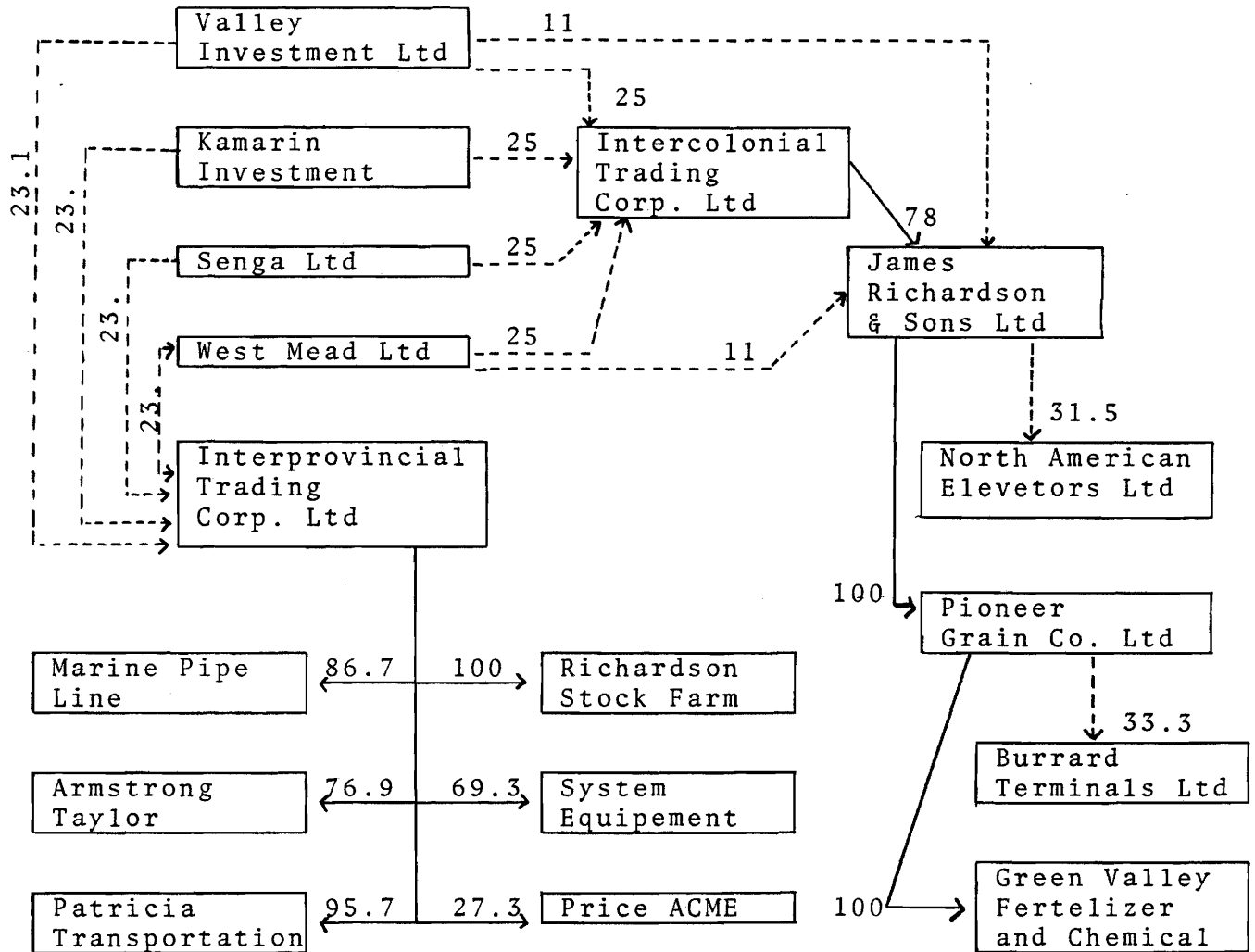


Le complexe disparaît en 1972; toutefois, la Compagnie de bois de Luceville demeure.

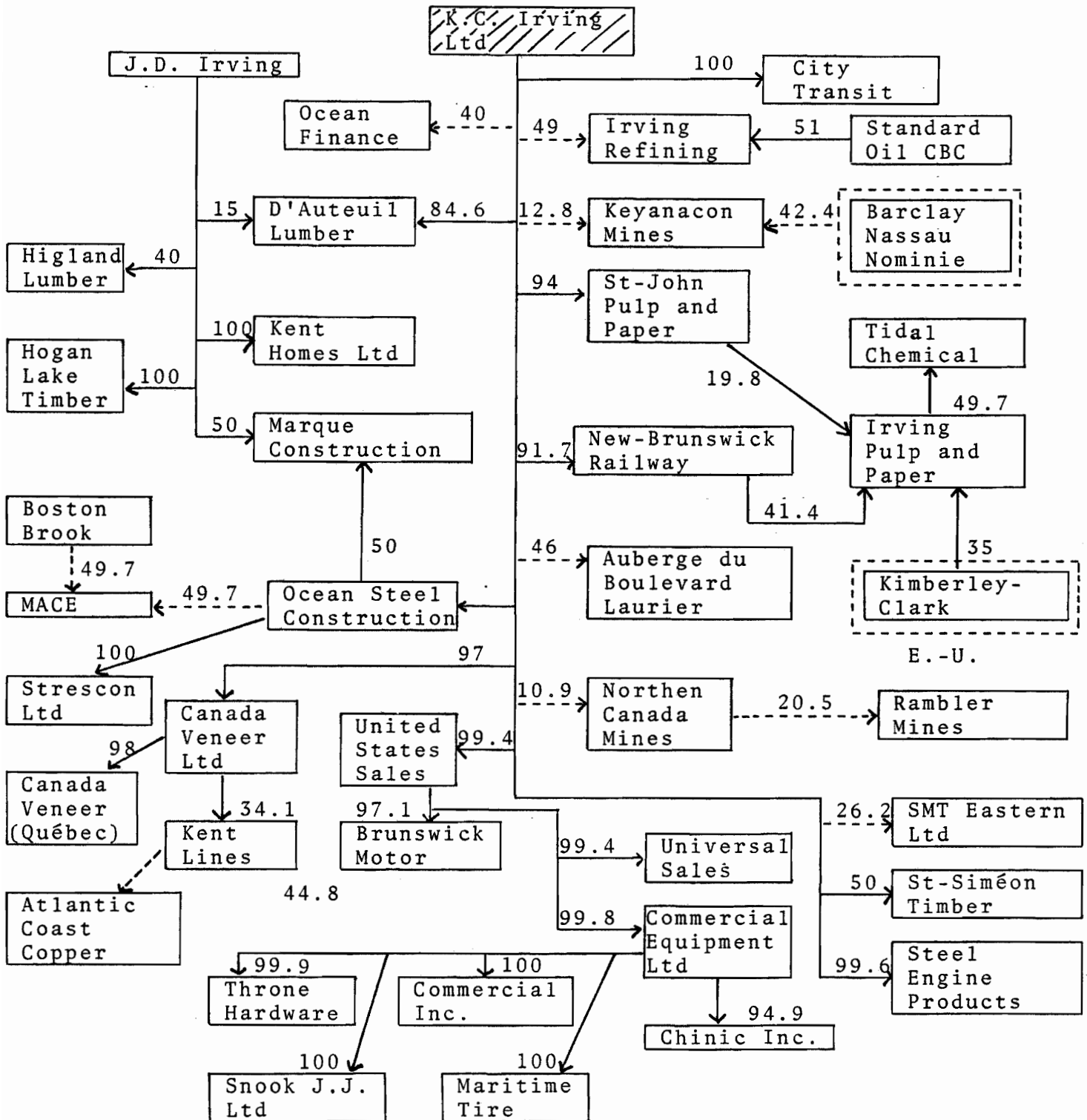
COMPLEXE FRASER 1967



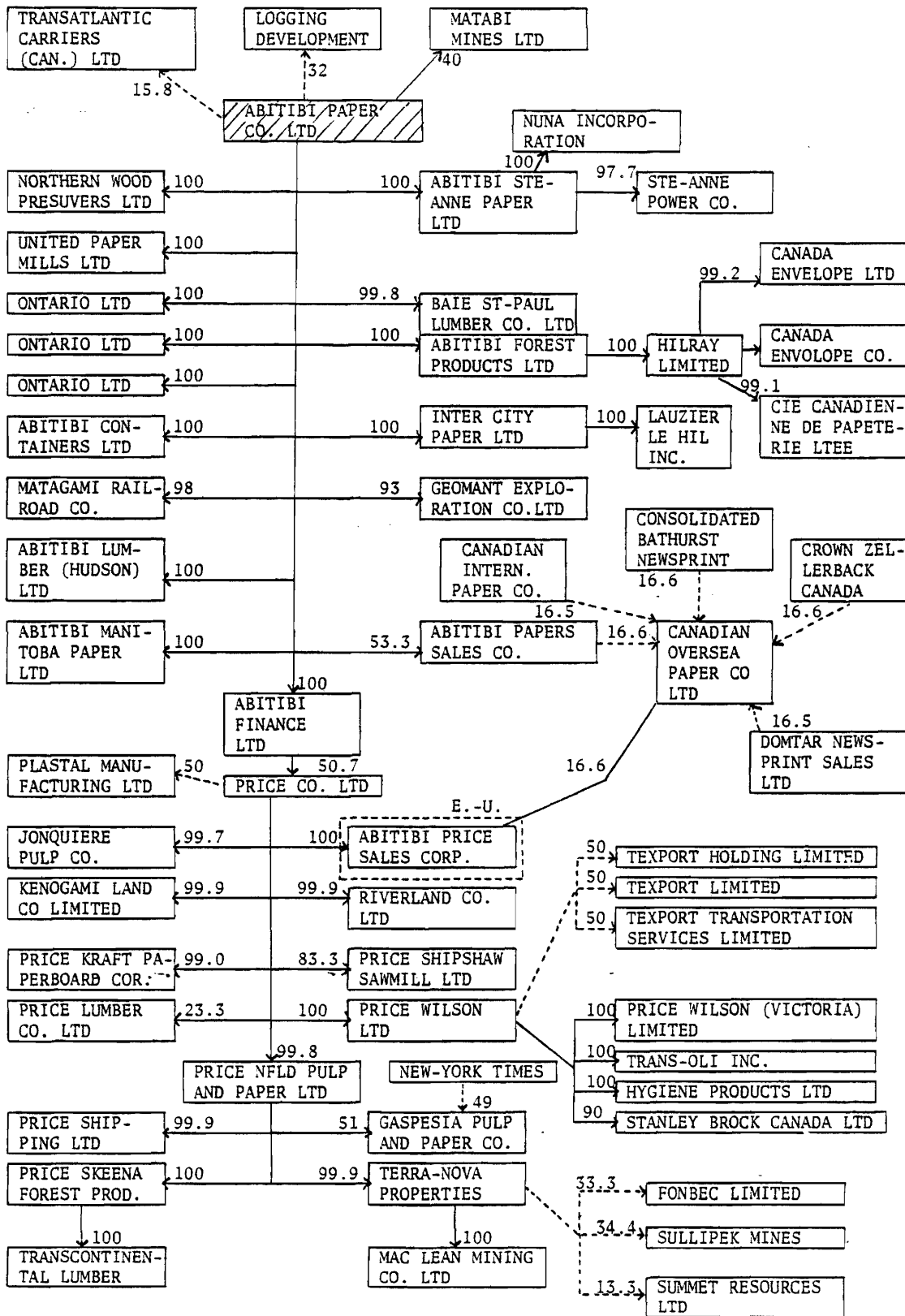
COMPLEXE RICHARDSON 1965



COMPLEXE IRVING 1969



COMPLEXE ABITIBI-PRICE 1977





X0092367 2